



L'Ancêtre

NUMÉRO 201, NOVEMBRE 2014, 222 PAGES

© 2014



Famille et patrimoine des Moreau à Sainte-Foy
L'exactitude du recensement de 1901
Louis Creste, compagnon de Radisson



Société de généalogie de Québec

C. P. 9086, succ. Salabré-Proy
Québec (Québec) G1V 4A8
418 651-0127

Vous pouvez consulter la liste des publications de la Société de généalogie de Québec sur son site : www.sdgq.qc.ca

Toute commande peut se faire d'une des façons suivantes :

- 1) Dans les locaux de la Société (pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval) au comptant, par cartes de crédit (Visa, MasterCard ou Amex) ou par chèque.
- 2) Par téléphone : cartes de crédit acceptées.
- 3) Par la poste : chèque ou mandat postal acceptés, au nom de la Société de généalogie de Québec.

Publication 114CD

Les mariages du Québec métropolitain



Ce coffret comprend 416-000 actes de mariage, les mariages catholiques du début des paroisses jusqu'en 1921 et les mariages des autres confessions jusqu'en 1940. Le coffret comprend également une photographie et un bref historique de l'histoire des lieux de culte.

Canada : 30 \$, poste incluse
Amérique (sauf le Canada) : 30 \$ US,
poste incluse
Europe : 30 €, poste incluse



Publication 115 – Répertoire (tomes 1 et 2) BMS – Minganie, Basse-Côte-Nord et Sud du Labrador (1847-2006)

Canada : 115 \$ – Amérique : 115 \$ US – Europe : 115 €
Autres des frais de poste de 15 \$ (Amérique 10 \$, 5 US ou 4 €)

Publication 116DVD – Extraits des baptêmes, mariages et sépultures (1899-1934) Registres du Consulat de France au Québec

Un coffret des extraits de l'ensemble des registres de baptêmes, mariages et sépultures au Canada. Ces actes, au nombre d'environ 1 700, proviennent de la reproduction des registres du Consulat de France de Québec et de Montréal, de 1899 à 1932.



Canada : 30 \$, poste incluse
Amérique (sauf le Canada) : 30 \$ US,
poste incluse
Europe : 30 €, poste incluse

15 ans de réalisations

On a de quoi fêter



active
passionnée
creative 15 ans

COMMISSION DE
LA CAPITALE NATIONALE
Québec 15 ans

111 ANS D'EXISTENCE, DES MILLIONS DE DONNÉES ET IMAGES SUR PAPIER, SUR DISQUE ET EN LIGNE.

Plus de 21 millions d'images et de données en ligne et plusieurs milliers de publications
sur notre boutique.

Depuis 111 ans, l'Institut généalogique Drouin fait partie intégrante de la généalogie québécoise grâce à son patrimoine. Grâce à son site web, tout ce patrimoine est maintenant disponible en ligne. En passant par les registres de l'état civil, les contrats notariés ou les généalogies familiales, sans oublier les formulaires de mariage, le Kardex ou le Fichier Loloelle, le site vous fournit plus de 21 millions de données et d'images. Au cours de 2010, de nouvelles banques inédites seront disponibles à la communauté généalogique.



Forfaits annuels disponibles à partir de 100 dollars !

Pour vous abonner :

Achat par Paypal sur www.institutdrouin.com/imagesdrouin.htm
ou

par chèque, contactez l'Institut à

jean-pierre.pepin@videotron.ca ou au 450 448-1251

Forfaits institutionnels aussi disponibles.



WWW.IMAGESDROUINPEPIN.COM / WWW.INSTITUTDROUIN.COM

Le deuxième volume maintenant disponible

GILLES BOULET, JACQUES LACOURSIÈRE, DENIS VAUGEOIS

LE BORÉAL EXPRESS ★★

Journal d'histoire du Canada (1760-1810)

La période que couvre ce cahier était particulièrement difficile à traiter. C'est celle de trois grands bouleversements qui ont influencé en profondeur l'évolution historique de la collectivité canadienne et l'orientation même du monde atlantique: La guerre de Sept Ans mit fin à la colonisation française en Amérique et plaça les Canadiens sous la domination des conquérants britanniques.

Les auteurs de ce journal, manuel vivant d'histoire et source précieuse de documentation, ont su recréer la vie sociale, intellectuelle, religieuse, économique et politique de la période. Ils n'ont jamais perdu de vue toutes les dimensions de la réalité. Leur conception de l'histoire est globale.

Extrait de la préface de Michel Brunet de 1967

Événement officiel du
centenaire du Devoir

Réunis et commentés par PIERRE ANCIL

FAIS CE QUE DOIS

60 éditoriaux pour comprendre Le Devoir sous Henri Bourassa (1910-1932)

Répartis sur vingt-deux ans, les éditoriaux du Devoir sous la direction d'Henri Bourassa reflètent une unité de pensée et d'action qui n'a guère d'équivalent dans l'histoire de la presse québécoise tout au long du ^{XX}e siècle. La plupart n'ont pas été relus depuis leur parution et sont restés enlisés sous des tonnes de papier. Pour pallier l'oubli de ces textes essentiels à une compréhension en profondeur de la pensée politique québécoise moderne, et profitant du moment de réflexion qui arrose le centième anniversaire de la fondation du Devoir, Pierre Ancil redécouvre les éditoriaux marquants du quotidien de 1910 à 1932.



ISBN 978-2-89587-358-7

Illustration: Pierre Dagenais



ISBN 978-2-89587-358-7

GÉDEON NICOLAS DE VOUTRON

Éditeur établi et amiénil par FRÉDÉRIC LAUX

VOYAGES AUX AMÉRIQUES

Campagnes de 1696 aux Antilles et de 1706 à Plaisance et en Acadie

Dans ses journaux, l'officier Gédéon Nicolas de Voutron narre avec franc-parler, verve, sens du pittoresque, poésie même, de ses campagnes. L'une le conduit aux Caraïbes en 1696, dans l'escadre que commande Blenau d'Elissagaray. L'autre lui fait découvrir en 1706 des régions de l'Amérique septentrionale qu'il ne connaissait pas encore.

Jamais auparavant, jusqu'à ses journaux de Gédéon Nicolas de Voutron, l'activité à bord d'un navire de la marine royale française, en guerre de course puis en campagne de ravitaillement colonial, n'avait apparue de façon aussi charnellement vivante, animée par la personnalité d'un capitaine se révélant lui-même sous un jour inédit.

Raymonde Litalien, archiviste honoraire du Canada



SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

Membre de l'

ÉCRIVAINS
NARRATEURS
DU QUÉBEC
ET DU MONDE



1961-2010

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Téléphone : 418 651-9127

Télécopieur : 418 651-2643

Courriel : sgq@total.net

Site : www.sgq.qc.ca

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

Rechercher pour mieux raconter 241
Louis Richer (4140), Guy Parent (1255)

La famille Moreau et son patrimoine à Sainte-Foy 251
Renaud Santerre (2940)

Les dates de naissance au recensement de 1901 sont-elles exactes? 263
Guy Parent (1255), Louis Richer (4140), Roger Parent (3675)

AUTRES SUJETS

Rapport annuel 235

Généalogie et informatique 271

CHRONIQUES

Mères de la nation 229

Nouvelles de la Société 233

L'héraldique et vous 277

Le généalogiste juriste 279

ÉTUDES

Répertoire des Augustines de Québec (4^e partie) 246
Jacques Olivier (4046)

Promenade généalogique à Berlin (New Hampshire, États-Unis) 249
Michel-Luc Morneau (4641), Angel Ouellet

Louis Creste devant la Prévôté 269
Georges Crête (0688)

Généalogie insolite 275

Index du volume 36 291

Les Archives vous parlent des 283

À livres ouverts 285

Service d'entraide 287

Page couverture : Montage fait avec les photos numérisées de la plaquette de la CCNQ. On les retrouve sur les murs de l'hôpital Hôtel-Dieu à Québec et elles mettent en scène les sœurs Augustines. Voir pour les explications des photos en page 240.

La SGQ est une société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences, et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.



HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Le moment est venu d'accorder aux bénévoles la place qui leur revient. En rendant hommage aux bénévoles et à leurs réalisations, nous faisons toute la lumière sur l'importance cruciale de leur contribution passée, présente et future.

Les bénévoles sont le pivot de notre organisation. Le dévouement des bénévoles, la diversité de leurs connaissances, leur capacité à utiliser ces atouts pour faciliter le bien-être des membres méritent non pas une simple mention mais une chaleureuse ovation. Les bénévoles sont des facilitateurs. Leur contribution, bien qu'immense, n'est pas toujours mesurable et apparente. Ils font toute la différence, sans pour autant s'attendre à une marque de reconnaissance publique.

Dans mon rôle de président du Conseil d'administration de la Société de généalogie de Québec, je peux mesurer concrètement l'incroyable apport que font les bénévoles. La contribution de chacun dans la dizaine de comités est immense. La récompense pour tout ce travail non rémunéré réside dans la satisfaction de savoir que ce qui est accompli servira les généalogistes. Pour eux, améliorer le sort des chercheurs et faire avancer la généalogie sont des tâches gratifiantes. Sans eux, notre Société ne serait pas aussi vivante. Notre appréciation envers les bénévoles s'exprime de manière informelle chaque fois qu'on leur dit : MERCI!

À l'occasion du 50^e anniversaire de fondation de la SGQ en 2011, nous aurons besoin de plusieurs bénévoles pour souligner cet événement mémorable. C'est encore grâce à vous que nous parviendrons à mettre en œuvre les festivités et à nous projeter dans l'avenir. Des centaines de bénévoles sont passés au cours de ces 50 années pour édifier ce que la SGQ est devenue aujourd'hui, une organisation prospère et en santé. La Société est plus que jamais partie prenante dans l'animation d'un pôle d'excellence en matière de services à la recherche généalogique.

Le Conseil d'administration désire exprimer aux bénévoles toute sa reconnaissance et souligner que leurs efforts comptent pour beaucoup dans l'accomplissement de la mission de la Société.

Chapeau, et merci!

André G. Bélanger,
pour le Conseil d'administration



Comité de *L'Ancêtre* 2009 - 2010

Directeur et rédacteur en chef	Jacques Olivier (4046)
Coordonnatrice	Diane Gaudet (4868)
Membres	France DesRoches (5595) Jacques Fortin (0334) Claire Guay (4281) Claire Lacombe (5892) Rodrigue Leclerc (4069) Claude Le May (1491) Denis Martel (4822) Nicole Robitaille (4199)
Collaborateurs	Claire Boudreau Raymond Deraspe (1735) André G. Dionne (3208) † Paul-André Dubé (4380) Jocelyne Gagnon (3487) Alain Gariépy (4109) Jean-Paul Lamarre (5329) Rénald Lessard (1791) Claire Pelletier (3635) Louis Richer (4140) Guy Simard (5905) Mario Vallée (5558)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

COTISATION

Canada

*Adhésion principale 45 \$

Amérique sauf Canada

*Adhésion principale 55 \$ US

Europe

*Adhésion principale 45 €

Membre associé demeurant à la même adresse
(ne reçoit pas *L'Ancêtre*) demi-tarif

*Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2010SGQ

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.

Imprimé par Première Impression, Québec.
Centre numérique, Québec.



† Paul-André Dubé (4380)

Marguerite BULTÉ (BLUTÉ)

Marguerite est née vers 1647 du mariage de Pierre BULTÉ, laboureur, et Louise PÉPIN de Saint-Gilles d'Auchy-au-Bois, évêché de Boulogne, arrondissement de Béthune, en Artois (Pas-de-Calais). Sa mère étant décédée et son père s'étant marié en secondes noces avec Jeanne CHARRON, Marguerite arrive en Nouvelle-France en 1670 avec son père, sa belle-mère et ses demi-sœurs Anne et Peyronne. Marguerite apporte des biens estimés à 200 livres et un don du roi de 50 livres. Elle ne savait pas signer.

Le 27 novembre 1670, à Québec, elle épouse Jean ROBITAILLE, habitant, après un contrat de mariage passé le 16 novembre devant le notaire Romain Becquet. Jean est né vers 1642, fils de Jean et Martine CORMONT, d'Auchy-les-Hesdin, arrondissement d'Arras, évêché de Boulogne, Picardie (Pas-de-Calais). Il était le frère de Pierre, Nicolas et Philippe, venus également en Nouvelle-France. Selon Michel Langlois, Jean savait signer; il est décédé le 22 mars 1715 (inhumation le 23 à Québec) âgé de 73 ans. Sa descendance est plus restreinte que celle de son frère Pierre.

Le couple s'installe à L'Ancienne-Lorette. Le 18 novembre 1670, Jean Robitaille obtient du seigneur Jean-Baptiste Peuvret la concession d'une première terre de trois arpents de front dans la seigneurie de Gaudarville; il en obtient une deuxième, le 19 février 1671. En 1693, Jean vend sa terre à son frère Pierre et s'établit dans la Basse-Ville de Québec où il devient aubergiste. Devenue veuve en 1715, Marguerite continuera de tenir l'auberge : au recensement de 1716, on mentionne qu'elle est « cabaretière âgée de 66 ans ». Elle s'était « enrollée dans la Confrérie de Sainte-Anne le 4 avril 1710 ». Elle décédera le 25 juin 1732 et sera inhumée le 26 à Notre-Dame-de-Québec « âgée de 95 ans ».

Le couple a eu six enfants dont deux se sont mariés et lui ont donné sept petits-enfants :

1. **Jean-François** : né à L'Ancienne-Lorette et baptisé le 6 avril 1672 à Sillery.
2. **Marie-Madeleine** : née à L'Ancienne-Lorette et baptisée le 19 novembre 1673 à Sillery; elle est décédée le 20 décembre 1740 à l'Hôtel-Dieu de Québec et est inhumée le lendemain.
3. **Joseph-Martin** : né le 2 et baptisé le 3 août 1676 à L'Ancienne-Lorette; confirmé le 4 avril 1684 à Québec.
4. **Marie-Thérèse** : baptisée le 22 mars 1678 à L'Ancienne-Lorette. Mariée en 1717 à Joseph FAUCONNET. Le couple a eu un enfant. Marie-Thérèse est décédée et est inhumée le 22 juin 1721 à Québec.
5. **Marie-Marguerite** : baptisée le 9 mars 1680 à L'Ancienne-Lorette et décédée avant le recensement de 1681.
6. **Charles-François** : né et baptisé le 21 mars 1681 à L'Ancienne-Lorette. Marié à Marie-Louise DELISLE le 26 octobre 1705 à

Neuville. Ce couple s'établira dans la région de Neuville où Marie-Louise donnera naissance à six enfants, dont un seul garçon, nommé également Charles-François, qui assurera à son tour la descendance. Charles a été inhumé le 11 mars 1727 à Neuville.

Mariages de descendants du couple BULTÉ (BLUTÉ)-ROBITAILLE : 24 de 1700 à 1799, 7 de 1800 à 1899 et 3 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beauregard).

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien des origines à 1765*, cédérom.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, p. 413 et p. 999.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 285.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1700)*, t. 4, N à Z, p. 273.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.
- ROBITAILLE-SAMSON, Lorraine. « Les Robitaille en la seigneurie de Gaudarville », *L'Ancêtre*, n° 278, vol. 33, printemps 2007, p. 227 et suivantes.

Marguerite HYARDIN (HIARDIN)

Marguerite est la fille de René HYARDIN (HIARDIN) et Jeanne SERRÉ. Elle est née et a été baptisée le 30 août 1645 à Notre-Dame de Joinville, évêché de Châlons-sur-Marne, arrondissement de Saint-Dizier, Champagne (Haute-Marne). Marguerite est arrivée en Nouvelle-France en 1665. Elle ne savait pas signer. On lui donne 20 ans aux recensements de 1666 et de 1667 à Beupré, 36 ans à celui de 1681 à l'île d'Orléans et 90 ans (soit 15 ans de plus que son âge véritable) à son décès. Elle est décédée le 29 mai 1720 et a été inhumée le lendemain à Saint-François, île d'Orléans.

Après avoir passé un contrat de mariage le 5 octobre 1665 devant le notaire Claude Aubert, elle épouse en décembre suivant, à Château-Richer, Nicolas VÉRIEUL (VEILLEUX); selon Michel Langlois, ce mariage, dont l'acte a été inscrit au registre de Château-Richer, a été célébré dans la maison de Julien Fortin au Petit Cap (N.D.L.R. Sa maison se situait à l'ouest du cap Tourmente, vis-à-vis du Petit Cap. Voir Cora Fortin, *Premier Fortin d'Amérique*, 1975, p. 23).

Nicolas était le fils de Nicolas et Pierrette Roussel, né et baptisé le 17 octobre 1632 à Saint-Jacques, ville et arrondissement de Dieppe, archevêché de Rouen, Normandie (Seine-Maritime). Il est mentionné pour la première fois en Nouvelle-France en 1657. Il a été confirmé à Château-Richer le 2 février 1660. On lui donne 32 ans au recensement de 1666, 30 ans à celui de 1667 à Beupré, 40 ans à celui de 1681 à l'île d'Orléans et 80 ans à son décès (on le rajeunit de 2 ans). Il savait signer. Il est propriétaire de terres à Sainte-Anne-du-Petit-Cap, puis à Château-Richer avant de s'établir sur une terre concédée par les religieuses Hospitalières à Saint-François de l'île d'Orléans, le 16 septembre 1676. Il est aussi très actif dans la location de barques ou de chaloupes et dans le cabotage local (transport de bois, de pierres). Nicolas est décédé et est inhumé le 11 octobre 1714 à Saint-François.

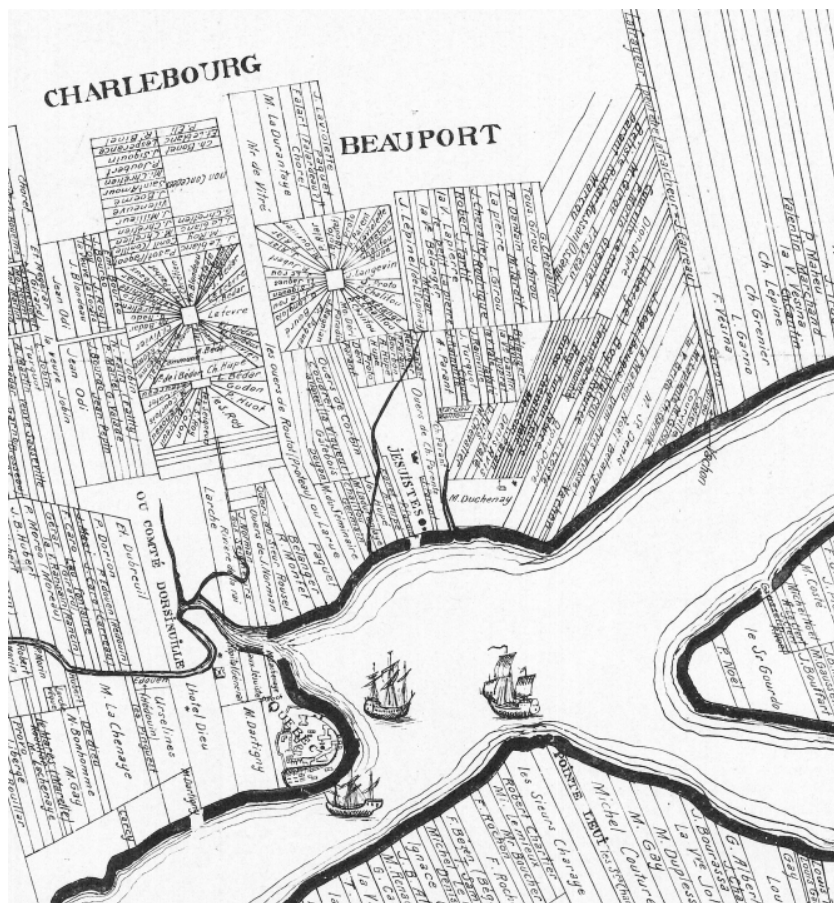
Leur ménage, établi à Saint-François, comprenait 9 enfants qui leur donneront 54 petits-enfants :

1. **Nicolas** : né le 19 janvier 1667 et baptisé le 24 (acte inscrit à Château-Richer). Il épouse Marie-Anne MESNY le 28 avril 1692 à Sainte-Famille, île d'Orléans. Ils auront quatre enfants. Il est décédé et est inhumé le 29 juillet 1719 à Saint-François.
2. **Marie** : née le 14 août 1669 à Beupré et baptisée le lendemain (acte inscrit à Château-Richer), elle est décédée et est inhumée le 21 décembre 1677 à Sainte-Famille.
3. **Marguerite** : née le 10 septembre 1671 et baptisée le 15 à Sainte-Anne-de-Beupré. Elle épouse Jacques BAUDON dit LARIVIÈRE le 23 février 1690 à Sainte-Famille. Ils auront huit enfants. Elle épouse en secondes noces Hippolyte LEHOUX le 12 juin 1713 à Sainte-Famille. Ce couple ne laissera pas de descendance. Elle est décédée le 27 avril 1753 et est inhumée le lendemain à Saint-François.
4. **Angélique** : née et baptisée le 30 octobre 1673 (acte inscrit à Notre-Dame-de-Québec). Elle épouse Claude LANDRY le 17 août 1688 à Sainte-Famille. Ils auront 13 enfants. Elle est décédée le 8 octobre 1743 et est inhumée le lendemain à Saint-François.
5. **Marie-Jeanne** : née et baptisée le 17 février 1679 à Sainte-Famille, elle épouse Antoine DANDURAND dit MARCHE-À-TERRÉ le 29 février 1696 à Sainte-Famille. Ce couple aura neuf enfants. Elle est décédée le 8 janvier 1775 et est inhumée le lendemain à Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille (Montmagny).
6. **Joseph** : né vers 1681 (il a 5 mois au recensement de 1681). Il épouse Marguerite BUTEAU le 30 juin

1710 à Saint-François, île d'Orléans. Ils auront neuf enfants. Il est décédé le 26 janvier 1736 et est inhumé le lendemain à Saint-François.

7. **Marie-Madeleine** : née le 25 août 1683 et baptisée le lendemain à Saint-François. Elle épouse Pierre FUGÈRE (FOUGÈRE) le 26 novembre 1703 à Sainte-Famille. Ils auront 11 enfants. Elle est décédée le 11 février 1746 et est inhumée le lendemain à Saint-François.
8. **René** : né et baptisé le 9 décembre 1685 à Saint-François, où il est décédé (date inconnue) et est inhumé le 12 décembre 1685.
9. **Jean-Baptiste** : né le 22 juin 1688 et baptisé le 24 à Saint-François, où il est décédé (date inconnue) et est inhumé le 8 février 1689.

Mariages de descendants du couple HYARDIN-VÉRIEUL : 4 de 1600 à 1699, 449 de 1700 à 1799, 93 de 1800 à 1899, 38 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beauregard).



Extrait de la carte de Gédéon de Catalogne de 1709, avec les traits-carrés de Charlesbourg et de Beauport. Source : BAnQ, P600S4SS2D192-Q2.

RÉFÉRENCES

- ASSOCIATION DES FAMILLES VEILLEUX. *L'Éveilleur*, vol. 1, n° 1, automne 1990, p. 4-9; vol. 1, n° 3, juin 1993, p. 30-31.
- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien des origines à 1765*, cédérom.
- Fichier ORIGINE sous la direction de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie en partenariat avec la Fédération française de généalogie, «Vérier/Veilleux», fiche n° 244051.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, p. 66, 303, 435, 643, 702, 1119.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 325.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1700)*, t. 4, N à Z, p. 447-448.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.
- VARIEUR, Wilfrid-E. *Nos Ancêtres*, vol. 1, p. 167 et suivantes.

Élisabeth DOUCINET

Élisabeth, fille de Pierre DOUCINET, maître cor-donnier, et Marie-Fleurance (Florence) CANTEAU,

est née le 17 mai 1647 et a été baptisée le 19 au temple calviniste de la Villeneuve, à La Rochelle, Aunis (Charente-Maritime). Elle est arrivée en Nouvelle-France en 1666, apportant des biens estimés à 200 livres. Elle y avait été précédée par sa sœur Marguerite. Elle ne savait pas signer. Élisabeth est décédée le 19 et est inhumée le 21 novembre 1710 à Charlesbourg.

Après avoir passé un contrat de mariage le 24 août 1666 devant le notaire Becquet, elle épouse à Québec le 14 octobre suivant Jacques BÉDARD, fils d'Isaac et Marie GIRARD. Il était né le 15 décembre 1644 et avait été baptisé le 18, comme sa future épouse, au temple calviniste de la Villeneuve. Sa présence en Nouvelle-France, où il est arrivé avec ses parents, est mentionnée pour la première fois en 1660; il sera habitant de Charlesbourg et maître charpentier. Il est décédé le 10 juillet 1711 et est inhumé le lendemain à Charlesbourg.

Leur ménage, établi à Charlesbourg, comptera 17 enfants qui leur donneront 106 petits-enfants.

1. **Marie** : née et baptisée le 5 mai 1668 à Québec, elle est décédée avant le recensement de 1681.

2. **Étienne** : né le 1^{er} mars 1669 et baptisé le lendemain à Québec. Il épouse Marie-Jeanne VILLENEUVE le 19 avril 1694 à Charlesbourg. Ils auront quatre enfants. Il y est décédé le 10 janvier 1703.
3. **Charles** : né le 3 décembre 1670 et baptisé le lendemain à Québec, il est décédé et est inhumé le 29 décembre 1670 à Québec.
4. **François** : né le 3 décembre 1671, il est baptisé le 6 à Québec. Il épouse Marie-Madeleine AUCLAIR le 12 novembre 1696 à Charlesbourg. Ils auront 11 enfants. Il épouse en secondes nocces Marguerite CŒUR le 5 avril 1712 à Charlesbourg. Ce second mariage donnera deux autres enfants. Il est décédé le 3 et est inhumé le 4 octobre 1741 à Charlesbourg.
5. **Élisabeth-Isabelle** : née le 16 juin 1673 et baptisée le 18 à Québec. Elle épouse Julien BROSSEAU dit LAVERDURE (BROUSSEAU) le 9 février 1699 à Charlesbourg. Ils auront trois enfants. Elle est décédée le 5 avril 1715 et est inhumée le lendemain à Charlesbourg.
6. **Jacques** (jumeau de Louis) : né le 11 février 1675 à Charlesbourg et baptisé le lendemain « en la chapelle de Charlesbourg » (acte à Notre-Dame-de-Québec). Il épouse Marie-Jeanne (Jeanne-Élisabeth) RENAUD le 27 novembre 1702 à Charlesbourg. Ils auront 11 enfants. Il est décédé le 8 avril 1742 et est inhumé le lendemain à Charlesbourg.
7. **Louis** (jumeau de Jacques) : né le 11 février 1675 à Charlesbourg, il a été baptisé le lendemain à Charlesbourg (acte à Notre-Dame-de-Québec). Il est décédé avant le recensement de 1681.
8. **Marie-Madeleine** : née et baptisée le 25 février 1677 « en la chapelle de Charlesbourg » (acte à Notre-Dame-de-Québec). Elle épouse Louis RENAUD le 22 novembre 1694 à Charlesbourg. Ils auront 18 enfants. Elle est décédée le 21 juillet 1747 et est inhumée le lendemain à Charlesbourg.
9. **Pierre** : né le 31 août 1678 et baptisé le 1^{er} septembre « en la chapelle de Charlesbourg » (acte à Notre-Dame-de-Québec). Il est décédé le 12 janvier 1703 et est inhumé le lendemain à Charlesbourg.
10. **Catherine** : née le 29 janvier 1680 et baptisée le lendemain à Charlesbourg. Elle épouse Georges ALLARD le 30 janvier 1713 à Charlesbourg. Ils auront six enfants. Elle est décédée le 28 octobre 1749 et est inhumée le lendemain à Charlesbourg.
11. **Françoise** : née le 21 novembre 1681 et baptisée le lendemain à Charlesbourg où elle est décédée le 18 décembre 1681 et est inhumée le lendemain.
12. **Thomas (Thomas-Charles)** : né et baptisé le 18 octobre 1682 à Charlesbourg. Il épouse Jeanne-Françoise HUPPÉ dit LAGROIS le 21 novembre 1707 à Beauport. Ils auront 15 enfants. Il est décédé le 23 octobre 1757 et est inhumé le lendemain à Charlesbourg.
13. **Charles (Charles-François)** : né et baptisé le 26 janvier 1685 à Charlesbourg. Il épouse Marie-Élisabeth HUPPÉ dit LAGROIS le 14 novembre 1712 à Beauport. Ils auront 15 enfants.
14. **Marguerite** : née le 26 janvier 1687 et baptisée le lendemain à Charlesbourg. Elle épouse René ALARY (ALARIE) le 17 avril 1719 à Charlesbourg. Ils auront neuf enfants. Elle est décédée le 7 janvier 1742 à Saint-Augustin-de-Desmaures.
15. **Marie-Anne** : née et baptisée le 31 août 1689 à Charlesbourg où elle est décédée le 14 avril 1711 et a été inhumée le lendemain.
16. **Marie-Jeanne** : née et baptisée le 11 juillet 1691 à Charlesbourg. Elle épouse Joseph RENAUD le 18 novembre 1715 à Charlesbourg. Ils auront six enfants. Elle est décédée le 28 juillet 1734 et est inhumée le lendemain à Charlesbourg.
17. **Marie-Josèphe** : née et baptisée le 18 janvier 1694 à Charlesbourg. Elle épouse Nicolas JACQUES le 17 octobre 1712 à Charlesbourg. Ils auront six enfants. Décédée et inhumée à l'Hôtel-Dieu de Québec le 15 juin 1719.

Mariages de descendants du couple DOUCINET-BÉDARD : 4 de 1600 à 1699, 356 de 1700 à 1799, 66 de 1800 à 1899, 48 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beauregard).

RÉFÉRENCES :

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien des origines à 1765*, cédérom.
- Fichier ORIGINE sous la direction de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie en partenariat avec la Fédération française de généalogie, « Bédard, Jacques », fiche n° 240273.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, p. 6, 10, 72, 73, 74, 175, 976, 978.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 308.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010 - 2011

Président André G. Bélanger (5136)
Vice-président Guy Parent (1255)
Secrétaire Louis Richer (4140)
Trésorière Pierrette Savard (2800)

Administrateurs Gaby Carrier (3100)
Yves Dupont (2612)
Yvon Lacroix (4823)
André Normand (3076)
Poste vacant

Conseiller juridique
M^e Serge Bouchard

COMITÉS

Bibliothèque
Marianne Parent (3914) (Direction)

Conférences
Louis Richer (4140) (Direction) C. A.

Entraide généalogique
André G. Dionne (3208)

Formation
Yves Dupont (2612) (Direction) C. A.

Informatique
Yvon Lacroix (4823) (Direction) C. A.

Internet
Françoise Dorais (4412)

Publications
Gaby Carrier (3100) C. A.
Roland Grenier (1061) (Direction)
Roger Parent (3675) (Expédition)

Relationniste
Nicole Robitaille (4199)

Revue *L'Ancêtre*
Diane Gaudet (4868) (Coordination)
Jacques Olivier (4046) (Direction et rédaction)

Services à la clientèle
André G. Bélanger (5136) (Direction) C. A.

Service de recherche
Louis Richer (4140) (Direction) C. A.

Site web
Guy Parent (1255) (Direction) C. A.

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

André G. Bélanger (5136)

LE SITE WEB

La nouvelle facture du site web mis en ligne le 2 novembre 2009, donne l'occasion aux internautes de naviguer aisément sur le site et de prendre conscience de l'accès à toute une information dynamique telle les bases données. Les membres ont accès depuis février 2010 à des informations exclusives moyennant un identifiant et un mot de passe. Si vous n'avez pas ces deux codes d'accès communiquez avec le webmestre sur le site web : www.sgq.qc.ca.

Les informations exclusives actuellement disponibles sont les suivantes :

- Index des paroisses du Fichier Loiselle;
- Dictionnaire Magnan;
- Index des nécrologies à la SGQ 1945-1985;
- Index des nécrologies du Soleil 1999-2004;
- Ranvoyzé Louis (1817-1863), notaire à Sainte-Anne-de-Beaupré, index;
- Décès du Québec 1926-1997;
- La revue *L'Ancêtre*.

NUMÉRISATION

Une entente est intervenue entre la SGQ et l'Institut généalogique Drouin pour la numérisation des 84 microfilms BMS du Nouveau-Brunswick. Ces nouvelles images peuvent être visionnées dans le fichier Drouin du parc informatique désigné. Il n'existe plus de microfilms à la SGQ. C'est maintenant une époque révolue!

CONCOURS LA ROUE DE PAON

À l'occasion du Salon des familles souches en février dernier, le concours de la Roue de paon prenait son envol. Pour s'inscrire, un dépliant est mis à la disposition des intéressés. On fait appel aux généalogistes pour déposer leur projet selon certaines conditions. La date de tombée est le 1^{er} mai de chaque année. À la rentrée de septembre, les gagnants recevront les *Plumes de paon*, selon les critères d'attribution. Le formulaire et les critères sont disponibles sur le site web de la SGQ.

GROUPE DE TRAVAIL EN HÉRALDIQUE

Dans la foulée du XXVIII^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique tenu à Québec en juin 2008, des personnes se sont montrées intéressées à établir un comité de travail, en partenariat avec la SGQ et la Société royale héraldique du Canada. Le but serait de promouvoir l'héraldique en offrant des activités, comme des ateliers d'initiation et de formation avancés. La SGQ collabore à la réalisation du projet pour rendre le comité autonome. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec M. Henri Levasseur, président du groupe, à son adresse courriel : henri3600@yahoo.ca ou à sgq@total.net

SALON DES FAMILLES SOUCHES

La SGQ était présente au salon 2010 de Laurier Québec; elle occupait trois stands. Plusieurs visiteurs ont profité de l'occasion pour échanger avec nos spécialistes qui ont su piquer leur curiosité. On constate le grand intérêt des gens pour la généalogie. Certains se sont présentés avec des cas particuliers non résolus, dans l'espoir de trouver de nouvelles pistes de solutions.

Cette année, l'achalandage fut un peu moins élevé que par les années antérieures. Était-ce dû au temps incertain ou à la diffusion des Jeux olympiques? Quoi qu'il en soit, nous concluons que ce fut quand même un succès.



Yves Dupont et un visiteur intéressé à obtenir des réponses.
Photo : André G. Bélanger.

Jacques Olivier a prononcé une conférence sur les faits saillants de la science généalogique. Entreprendre sa généalogie est maintenant facilité par l'accès à des banques de données numérisées. Certaines de ces banques payantes sont disponibles sans frais à la Société de généalogie de Québec.



Jacques Olivier devant un tableau d'ascendance ou Roue de paon.
Photo : André G. Bélanger.

AVEC BANQ

La SGQ et BANQ avaient signé en mars 2005 une convention, modifiée en octobre 2008. Il y avait lieu de la remplacer pour tenir compte de son échéance et de certains changements intervenus entre les parties.

Selon la nouvelle convention, la SGQ et BANQ du Centre d'archives de Québec et des archives gouvernementales conviennent d'unir leurs efforts pour offrir au public un meilleur service à la recherche généalogique, animer un pôle d'excellence en matière de services à la recherche généalogique, et donner des services complémentaires visant une même clientèle. Les parties ont chiffré leur contribution respective. La durée de la convention de partenariat est de cinq ans.

VISITEURS

En avril, des responsables du centre Saint-Louis de Loretteville de la Commission scolaire de la Capitale ont visité le centre de documentation Roland-J.-Auger, avec 25 élèves en réinsertion sociale, âgées de 16 à 23 ans. Accompagnées de l'enseignante Danielle Bouffard, les jeunes chercheuses ont pu se familiariser avec les outils de recherche et trouver leurs premiers ancêtres avec la collaboration habituelle des bénévoles de la SGQ. Depuis quelques années, cette école utilise la recherche généalogique comme émulation pédagogique. L'efficacité de cette approche est prouvée à chaque occasion. La SGQ est heureuse de contribuer à l'épanouissement de cette clientèle particulière.

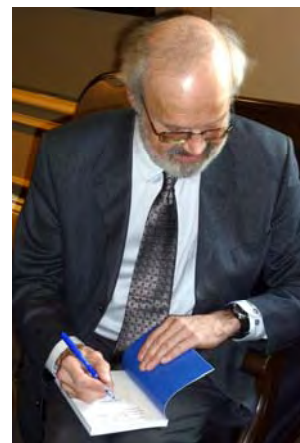


À droite, Mme Bouffard en compagnie d'une chercheuse.
Photo : André G. Bélanger

LANCEMENT DE LIVRE

Le maire de la Ville de Québec, M. Régis Labeaume, et M. Daniel Coderre directeur général de l'INRS, ont procédé le 6 d'avril au lancement du livre *Histoire de Québec en bref* écrit par l'historien Marc Vallières.

L'ouvrage est édité par les Presses de l'Université Laval et contient 215 pages. « Cette histoire en bref tire son origine de la synthèse en trois tomes intitulée *Histoire de Québec et de sa région*, publiée en 2008, où l'auteur a puisé l'essentiel des informations dans ses propres textes et dans ceux de ses collègues auteurs et auteures... ». Un texte à la portée de tous les lecteurs.



L'auteur Marc Vallières autographiant son livre.
Photo : André G. Bélanger.



RAPPORT ANNUEL 2009-2010 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 MAI 2010

André G. Bélanger (5136), président

C'est avec plaisir que nous vous présentons les différentes réalisations de la dernière année.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil se sont réunis mensuellement pour traiter des différents dossiers. Le comité exécutif a aussi tenu plusieurs rencontres pour éclairer le C. A. et accélérer les prises de décision.

L'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Depuis quelques années, nous constatons les répercussions de l'accès aux données généalogiques sur Internet. Les tableaux statistiques en font la preuve encore cette année. Depuis ce constat, le conseil d'administration a mandaté les directeurs pour tester différentes formules visant à contrer cette situation alarmante. Selon les données en cours pour l'année 2009-2010 et les projections du registraire, il semblerait que nous pourrions enrayer la diminution du volume des adhésions, de 8 % à 0 %. Les actions prises sont donc dans la bonne direction, par exemple la réfection du site web et la création d'une zone exclusive pour les membres. Le taux croissant de fréquentation du site en est la preuve. Le concours de la *Roue de paon* est devenu un instrument qui incite les membres à compléter leurs ascendances maternelle et paternelle. Les activités de formation regroupées ont aussi contribué à la rétention des membres. Par ailleurs, les nombreuses visites de groupes ont permis d'inscrire plusieurs nouveaux membres.

• Revenus

En bref, les cotisations et les abonnements constituent 40,5 % de nos revenus alors que 16,2 % proviennent de la vente de matériel. La ristourne du BMS2000 nous rapporte 4,3 %. Les retombées du Congrès international des sciences généalogique et héraldique de 2008 représentent 9 % des revenus. L'atteinte de l'objectif des dons est salubre et essentielle puisque ceux-ci comptent pour 8,4 % des revenus. Nous avons entrepris d'élargir la quête de commanditaires. De nombreux efforts ont été fournis à cet égard. La vente ciblée de l'espace publicitaire dans la revue *L'Ancêtre* nous assure d'un revenu intéressant et récurrent dans certains cas. Plusieurs instances subventionnaires ont été sollicitées. Cette démarche a rapporté 6 % des revenus.

• Dépenses

Le service aux membres représente près de 51 % des dépenses, dont 21,3 % sont consacrées à la production et à la distribution de la revue *L'Ancêtre*. Par ailleurs, 12,7 %

des dépenses sont utilisées pour supporter le coût des produits à vendre. Quant aux dépenses d'exploitation, elles sont de l'ordre de 36,3 %. Le coût du stationnement constitue la principale dépense, soit 11 %. C'est donc un des facteurs qui a joué dans la décision d'ouvrir les locaux la fin de semaine, car le stationnement est gratuit.

Plusieurs projets sont en cours de réalisation et connaîtront leur aboutissement dans la prochaine année. Pour ce qui est du développement des bases de données, ce qui est notre priorité, nous nous assurerons d'avoir d'abord les fonds nécessaires avant de signer les contrats. C'est un domaine extrêmement complexe qui nécessite le recours à des spécialistes. Il faut donc regarder les états financiers de la SGQ à long terme plutôt qu'une année à la fois. En complément d'information, les tableaux qui suivent traduisent la bonne santé financière de la SGQ.

• Blitz de vente

Fort du succès de l'année dernière, nous avons de nouveau offert nos produits à prix réduits. Même avec moins de matériel à offrir, ce fut tout de même une réussite. Par ailleurs, trois lecteurs de microfilms Gideon 1000 sont à vendre à un coût minime. Les intéressés peuvent communiquer avec Roger Parent, responsable du magasin.

• Stagiaires

Les ententes de collaboration avec le groupe *Option travail* et *Atelier préparatoire à l'emploi* (APE) se poursuivent. Au cours de l'année, deux ou trois stagiaires ont été concurremment affectés au travail de bureau et à la saisie de données généalogiques, notamment les mariages du Maine (États-Unis). Ce travail n'engendre aucuns frais et représente en moyenne 20 heures de travail par semaine par stagiaire. Chaque stagiaire doit subir une évaluation rigoureuse à périodes fixes qui permet d'observer sa progression psychosociale. Une initiative gagnant-gagnant puisqu'elle permet à la SGQ de contribuer à la réinsertion de travailleurs au marché de l'emploi.

• Forum de discussion

En septembre dernier, lors de la soirée consacrée au forum de discussion, nous avons procédé à la remise du Prix de *L'Ancêtre*. Ensuite, nous avons discuté du concours de la Roue de paon en expliquant grosso modo les règles du projet et en mentionnant que des précisions seraient appor-

tées dans les semaines suivantes. Finalement, nous avons présenté la nouvelle facture du site web de la SGQ. Des explications ont été données concernant la navigation à l'intérieur du site et la zone exclusive réservée aux membres. L'accueil positif des participants a été fort apprécié.

Les auteurs ont encore une fois pu profiter de l'occasion pour présenter leurs œuvres.

• Les membres

Les données statistiques confirment la problématique que nous vivons depuis quelques années. L'impact de l'accès des bases de données sur Internet a un effet sur le volume des adhésions et sur la fréquentation du *Centre de documentation*.

Pour la période de mars à août 2009, la prise des présences à l'accueil de la SGQ fut perturbée par un problème de programmation dans l'usage du lecteur optique. En conséquence, les données pour cette période ne sont pas fiables et sont absentes dans la présentation des tableaux. D'autre part, pour les mois de janvier et février 2009 l'importante diminution de la fréquentation s'explique par la reprise normale des activités compte tenu que pour la même période en 2008 c'était la course pour la préparation du *Congrès international des sciences généalogique et héraldique*. C'était donc en janvier et février 2008 que l'achalandage était dans un état surélevé.

BANQ a procédé en mars 2009 à la réfection des locaux de la SGQ par une nouvelle peinture et le changement des tapis. La fermeture des locaux pour cette période explique la grande variation dans les données de fréquentation.

En regardant les données sur six mois, on peut ramener la diminution à des valeurs plus réalistes. Par ailleurs, selon les données en cours pour l'exercice 2009-2010 et les projections du registraire, il semblerait que nos pertes sur les adhésions se stabiliseraient autour de - 1,2 % en décembre 2010.

• Données statistiques

Membres inscrits	2007 31 déc.	2008 31 déc.	2009 31 déc.
Vie	74	72	69
Principal	1 445	1 324	1 215
Associé	124	118	113
Organismes	152	158	148
Total	1 794	1 669	1 545
		-7,0 %	-7,4 %

	2007			2008			2009			07-08	08-09
Nombre de présences	Chercheurs	Bénévoles	Total	Chercheurs	Bénévoles	Total	Chercheurs	Bénévoles	Total	Variation %	Variation %
Janvier	721	349	1 070	745	395	1 140	512	265	777	6,5	- 31,8
Février	755	350	1 105	683	368	1 051	478	247	725	- 4,9	- 31,0
Mars	794	318	1 112	220	153	373	na	na	na	- 66,4	na
Avril	682	332	1 014	393	177	570	na	na	na	- 43,8	na
Mai	617	325	942	586	295	881	na	na	na	- 6,5	na
Juin	421	249	670	328	257	585	na	na	na	- 12,7	na
Juillet	300	292	592	188	186	374	na	na	na	- 36,8	na
Août	275	255	530	187	176	363	na	na	na	- 31,5	na
Septembre	555	294	849	438	230	668	408	203	611	-21,3	- 8,5
Octobre	646	381	1 027	511	260	771	611	275	886	- 24,9	14,9
Novembre	727	352	1 079	649	251	900	617	277	894	- 16,6	- 0,7
Décembre	506	268	774	349	160	509	287	173	460	- 34,2	- 9,6
Total 12 mois	6 999	3 765	10 764	5 277	2 908	8 185			4 353	- 24,0	
Total 6 mois			5 904			5 039			4 353	- 14,7	- 13,6

	2007			2008			2009			07-08	08-09
Nombre d'heures	Chercheurs	Bénévoles	Total	Chercheurs	Bénévoles	Total	Chercheurs	Bénévoles	Total	Variation %	Variation %
Janvier	2 297	1 310	3 607	2390	1 606	3 996	1 626	893	2 519	10,8	- 37,0
Février	2 506	1 367	3 872	2211	1 353	3 563	1 516	916	2 432	- 7,9	- 31,7
Mars	2 653	1 271	3 923	706	633	1 339	na	na	na	- 65,9	na
Avril	2 420	1 200	3 202	1 208	767	1 975	na	na	na	- 45,5	na
Mai	1 974	1 228	2 275	1 808	1 037	2 845	na	na	na	- 11,2	na
Juin	1 364	912	2 202	907	909	1 816	na	na	na	- 20,2	na
Juillet	1 066	1 136	1 820	639	598	1 237	na	na	na	- 43,9	na
Août	905	915	2 939	544	574	1 118	na	na	na	- 38,9	na
Septembre	1848	1 092	3 764	1 263	769	2 032	1 488	717	2 205	- 30,7	8,5
Octobre	2 166	1 598	3 764	1 549	881	2 430	2 220	972	3 192	- 35,4	31,4
Novembre	2 323	1 433	3 756	1 733	773	2 506	2 049	667	2 716	- 33,3	8,4
Décembre	1 608	1 023	2 631	1 183	609	1 792	872	553	1 425	- 31,9	- 20,5
Total 12 mois	23 128	14 480	37 608	16 140	10 506	26 646				- 29,2	
Total 6 mois			21 394			16 319			14 489	23,7	- 11,2

• Ressources financières

L'actif net et l'état des résultats de la SGQ ont été vérifiés par M. Claude Paquet c.a. pour l'exercice se terminant le 30 avril 2010.

L'actif de la SGQ est passé à 182 886 \$ comparative-ment à 190 234 \$ en 2008-2009.

Les revenus pour l'année se chiffrent à 147 932 \$ par rap- port au montant budgétisé de 118 700 \$. Les dépenses montrent

un débours de 151 104 \$ pour un écart de moins 3 172 \$. Cet écart s'explique par la radiation d'actifs immobilisés.

Tardivement en 2009-2010, nous avons encaissé pour le développement du site web, 90% d'une subvention de 7 900 \$ issue de l'Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Cette somme sera en partie dépensée en 2010-2011, d'où l'appropriation de 5 900 \$.

Budget	Réel 2009-2010	Prévisions 2010-2011
REVENUS		
Ventes	24 410,62 \$	14 100 \$
Autres revenus	123 521,67 \$	95 900 \$
Total des revenus	147 932,29 \$	110 000 \$
DÉPENSES		
Coût des ventes	12 370,82 \$	6 800 \$
Services aux membres	64 483,52 \$	64 800 \$
Dépenses d'opérations	74 250,31 \$	44 300 \$
Total des dépenses	151 104,65 \$	115 900 \$
Résultat	(3 172,36) \$	(5 900) \$

RAPPORTS SOMMAIRES DES COMITÉS

Les rapports détaillés des comités sont affichés au centre de documentation Roland-J.-Auger jusqu'en septembre 2010.

• La revue *L'Ancêtre*

L'innovation dans la revue a culminé dès septembre 2009 avec l'arrivée de *L'Ancêtre* en ligne et la mise à la disposition des membres des numéros de mars et de juin 2009. Les numéros de décembre 2009 et mars 2010 ont été ajoutés par la suite, ne gardant affichées que les quatre der- nières parutions. Nous avons reçu de nombreux témoignages de satisfaction de la qualité de la présentation de la version numérisée de la publication officielle de la SGQ.

La qualité de la revue fait l'objet des préoccupations constantes des membres du Comité de *L'Ancêtre*. Nous apportons un soin particulier aux pages couvertures qui atti- rent l'œil, aux illustrations qui émaillent les articles, à l'à- propos des sujets, ainsi qu'à la présentation et la bonne écri-

ture des textes qui nous sont soumis. À cet effet, un *Aide-mémoire* a été rédigé à l'intention des réviseurs, pour une plus grande homogénéité de style et de grammaire des textes publiés. La qualité de la langue, faite de menus détails dont aucun n'est négligé, repose sur des auteurs fiables quant aux ressources consultées, et est possible grâce aux soins d'une équipe très éveillée.

Comme d'autres revues spécialisées, *L'Ancêtre* a dû composer avec des contraintes financières liées aux coûts croissants d'impression et de diffusion, passant de 92 à 72 pages en septembre 2009. Toutefois, la fin de parution de certaines chroniques a permis de maintenir sensiblement le même nombre de pages consacrées à la publication de contenu généalogique.

• L'informatique

Les membres du Comité informatique ont connu une année bien remplie. Le logiciel de gestion de la bibliothèque est devenu fonctionnel. Par la suite, des améliorations ont été apportées, entre autres aux modalités de la recherche d'informations portant sur les paroisses et les localités.

À l'accueil, des changements ont été apportés au logiciel d'enregistrement des présences par lecteur optique, grâce à Paul Boudreau, bénévole, programmeur spécialisé en Access. Ces modifications permettent un meilleur suivi des présences (membres et bénévoles). Ces données servent à comptabiliser notre cotisation à la CSST pour la couverture des bénévoles.

Une mise à niveau des ordinateurs a été effectuée avant l'implantation du logiciel Windows 7 à l'automne 2010. Nous avons aussi vérifié la compatibilité de nos productions de cédéroms avec Windows 7 et apporté les modifications nécessaires à leur bon fonctionnement.

• Publications et BMS2000

Publications

Le cédérom des mariages du Québec métropolitain a été édité au cours de l'année et d'après la demande, on peut affirmer qu'il a été apprécié par de nombreux généalogistes. La SGQ a produit, en collaboration avec la Société de généalogie canadienne-française, un cédérom des actes de baptêmes, mariages et sépultures de 1859 à 1934 enregistrés au Consulat général de France à Québec et à Montréal, et ce, pour l'ensemble du Canada. Enfin, un répertoire sur les BMS de Coteau-Station a été publié à la fin de l'année 2009.

Dans la foulée de la refonte du site internet, le Comité des publications préparera davantage de publications à mettre en ligne, soit destinées au domaine public, soit réservées aux membres de la SGQ. Les deux premières bases de données installées sur le site web et réservées aux membres sont *Les décès du Québec (1926-1997)* et *l'Inventaire du notaire Renvoyé*. Le dernier ajout est la base de données sur *Les compagnies franches de la Marine en Nouvelle-France 1750-1760* (accès libre). Par ailleurs, le fichier des centenaires (accès libre) continue d'être mis à jour en juillet et décembre de chaque année.

BMS2000

Lors de l'assemblée annuelle du Groupe BMS2000, les représentants des sociétés membres ont entériné de façon unanime la recommandation du conseil d'administration de BMS2000 visant à mettre en œuvre le projet d'entente avec *FamilySearch*. Il s'agit de la mise en commun des images des actes des registres paroissiaux de 1800-1900 des Mormons et des fiches correspondantes (index) du Groupe BMS2000. Le produit final permettra à un usager du site de BMS2000 d'avoir accès à l'image de l'acte au XIX^e siècle (1800-1900) simplement en cliquant sur un hyperlien dans la fiche.

• Le Comité du Web

Le comité s'est réuni à neuf occasions. Les premières réunions ont servi à terminer le processus de création du nouveau site web. Le travail a principalement consisté à choisir les menus qui constitueraient l'architecture du site et la documentation qui l'accompagne. Une section du nouveau site web a été réservée à l'usage exclusif des membres, alors que les autres menus sont accessibles à toute la communauté des internautes. À cette fin, un module de gestion des identifiants et des mots de passe a été installé. Après des mois de travail, le nouveau site web a été mis en ligne le 2 novembre 2009. De plus, le comité a mis en place le module *Babilard*, qui est l'outil web réservé aux directeurs des comités de la SGQ et à leurs bénévoles. Cet utilitaire permet la circulation et l'archivage de documents pour les comités. Le tableau 1 fournit les indications relatives à la fréquentation du site web depuis son lancement.

Mois	Visiteurs	Visites	Pages consultées
Novembre 2009	1 965	3 607	31 770
Décembre 2009	1 820	3 583	21 770
Janvier 2010	1 865	3 413	22 583
Février 2010	1 941	3 652	56 976
Mars 2010	2 405	5 100	110 200

• Bibliothèque

Au cours de l'exercice 2009-2010, la collection de la bibliothèque s'est enrichie de 423 documents comparativement à 270 au cours de l'année précédente, représentant une valeur de 18 602 \$ comparativement à 10 203 \$ l'année précédente. Ce montant inclut les dons et les acquisitions. L'obtention des fiches acadiennes demeure un des achats importants de l'année, soit plus de 60 000 fiches réparties en 27 volumes de sources inédites.

Grâce à l'implantation du logiciel de gestion, il nous est dorénavant possible de tenir au fur et à mesure l'inventaire de la bibliothèque, lequel s'élève actuellement à 94 037 \$. En ce qui concerne les périodiques, il a fallu changer la formule d'échange et d'abonnement compte tenu de la hausse des coûts de production et de poste, autant pour nous que pour nos partenaires. Plus de 110 périodiques en généalogie et en histoire sont offerts.

• Formation

Le Comité de formation a offert un large éventail d'ateliers (32) à la session d'automne. Cette stratégie s'est avérée inappropriée, car plusieurs ateliers ont dû être annulés en raison d'un nombre insuffisant de participants. Le comité a réduit l'offre et a concentré les ateliers les samedis et les dimanches pour éviter les coûts de stationnement. Pour plusieurs des 24 ateliers d'hiver, il y a eu plus de 10 participants.

Le recrutement de cinq bénévoles a permis d'alléger la tâche des membres du comité. Une mobilisation auprès de groupes de jeunes retraités a eu des effets appréciables sur l'adhésion de nouveaux membres. L'opération sera poursuivie l'an prochain. La visite au Musée de l'Amérique française a connu un vif succès. Merci aux membres du comité et aux superviseurs pour la tenue des ateliers.

• Conférences

Six conférences ont été présentées et une autre a été annulée à cause du mauvais temps. S'ajoute la soirée de la rentrée qui marque, en septembre, le début des activités de l'année. La moyenne des présences a été de 87 personnes. La conférence de janvier portant sur les soldats des compagnies franches de la Marine, présentée par Rénald Lessard, a attiré 109 personnes. Pour l'exercice 2010-2011, nous voulons conserver le même niveau de qualité de conférences tout en faisant des efforts supplémentaires pour en faire profiter un plus grand nombre de personnes.

• Service à la clientèle

Nous avons accueilli plusieurs groupes de visiteurs, (135 personnes), qui ont effectué des recherches avec l'aide de bénévoles. Ces visiteurs provenaient d'écoles primaires, de l'université du 3^e âge, des membres de la FADOQ et de groupes de retraités. Plusieurs sont devenus membres après leur visite.

En collaboration avec notre relationniste, nous avons tenu quelques réceptions protocolaires, notamment pour l'accueil d'une délégation militaire de France, et la remise de tableaux d'ascendance à la chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, M^{me} Pauline Marois, et à M. Jean-Louis Dupéré.

La présence de la SGQ aux Fêtes de la Nouvelle-France, au Salon des familles souches et aux Journées de la culture constitue des sorties de grande importance dans la promotion et la mission de la SGQ.

En terminant, un appel est lancé aux membres à se joindre aux bénévoles du Service à la clientèle à raison de trois ou quatre heures aux deux semaines. Il s'agit d'aider les membres ou les visiteurs qui viennent au centre de documentation, à la bibliothèque ou à l'accueil à titre d'agent où les responsabilités sont plutôt d'ordre administratif.

• Service de recherche généalogique

Au cours de l'exercice, nous avons reçu 50 demandes, soit une légère diminution par rapport à l'an dernier (55). La

tendance depuis quelques années se maintient : les gens font la recherche par eux-mêmes, notamment sur le Web, et nous consultent lorsqu'ils rencontrent des difficultés (plus grande complexité des demandes). La demande s'oriente vers la transcription de documents anciens (contrat de mariage, donation, vente ou achat), un service limité par manque de personnes-ressources. La moitié des demandes a été faite par courriel, la plupart venant du Québec, puis du reste du Canada, des États-Unis et de l'Europe. Plus du tiers des échanges se fait en anglais. À quelques exceptions près, nous avons réussi à répondre à toutes les demandes.

• Entraide généalogique

Les questions et réponses publiées dans le volume 36 de *L'Ancêtre* sont toujours disponibles dans le fichier « Q/R » au poste de travail n° 4 du parc informatique, au centre de documentation. Bilan du volume 36 : sur 69 questions posées, 35 ont trouvé réponse, soit un taux d'efficacité de 51 %.

De plus, 9 questions des années antérieures ont été solutionnées. On observe une hausse du nombre de questions par rapport à 43 pour l'année dernière. Malgré l'accessibilité toujours plus grande des banques de données, il semble que ce service à nos membres est toujours nécessaire.



OBJECTIFS POUR L'EXERCICE 2010-2011

- Poursuivre la mise en ligne de bases de données.
- Promouvoir l'attestation de compétence généalogique.
- Préparer les festivités entourant le 50^e anniversaire de fondation de la SGQ.

REMERCIEMENTS

Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour remercier celles et ceux qui ont contribué aux réalisations de cette année, particulièrement les bénévoles qui travaillent à faire de la SGQ un lieu apprécié des membres pour leurs recherches généalogiques. À cet égard, la bénévole Françoise Dorais recevait en juin 2009 la médaille de *Reconnaissance* et le prix Renaud-Brochu octroyés par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.

Merci aux membres de participer aux activités de la SGQ et aux offres de services. Des présences qui ont un effet motivateur, d'encouragement, et qui nous aident à poursuivre notre travail.

Finalement, on ne peut passer sous silence la contribution de nos généreux donateurs qui nous aident à assurer la santé financière de la SGQ.

HOMMAGE À YVON HAMEL (1943-2010)



La Société de généalogie de Québec est de nouveau privée des services d'un généalogiste compétent, dévoué et d'une grande efficacité, décédé le 1^{er} avril à Québec. On a vu Yvon Hamel (membre 5275) à l'œuvre comme bénévole, comme collaborateur au comité de l'informatique, à la gestion des fonds privés, et enfin comme administrateur (entre autres, secrétaire). Il s'est grandement investi dans la révision des statuts de la SGQ. Avec sa grande expérience de gestionnaire, il apportait une vision empreinte de sagesse et d'assurance auprès des collègues. Son chant du cygne : les trois volumes offerts à ses petits-enfants à l'automne 2009, objets de ses recherches, et du travail de révision de son épouse Josée Légaré : Ascendance de Zacharie Hamel; Ascendance d'Arianne, Alexandre et Philippe Ouellet (Stéphane, Catherine Légaré-Hamel); Ascendance de Diane Boivin (Lucien, Aline Richard).

Raymond Deraspe (1735)



RASSEMBLEMENT DES FORTIN D'AMÉRIQUE

L'Association des **Fortin** d'Amérique vous invite à ses « Retrouvailles » le 17 juillet 2010 à l'Auberge des Gouverneurs de Rimouski.

Au menu : généalogie, exposition, visites, assemblée générale, cocktail et banquet.

Pour information : André Fortin à registraire.afa@gmail.com ou au 418 838-0435

ASSOCIATION DES FAMILLES MICHEL ET TAILLON D'AMÉRIQUE

L'Association des familles **Michel** et **Tailon** d'Amérique tiendra son rassemblement de fondation le 23 octobre 2010 au Domaine de l'Érable de Sainte-Rosalie, près de Saint-Hyacinthe. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

SVP demandez votre feuillet de réservation à : e_tailon@videotron.ca ou à rdaunais@videotron.ca

ou par courrier à l'adresse suivante : 1278, av. James-LeMoine, Québec G1S 1A2 (adresse provisoire).



LES HOSPITALIÈRES ET LA FRESQUE DE L'HÔTEL - DIEU DE QUÉBEC

(AGRÉÉE PAR LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC (CCNQ))

1	2	3
5	4	

1. À gauche, Catherine de Saint-Augustin (1632-1668), arrivée en 1648, neuf ans après la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle a été béatifiée le 23 avril 1989 par le pape Jean-Paul II. À droite, Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace (1650-1723), première supérieure d'origine canadienne, relit les lettres patentes signées par Louis XIII en 1639 pour permettre l'établissement de l'Hôtel-Dieu de Québec.
2. Le chirurgien Michel Sarrazin (1659-1734), entouré de volumes montrant les facettes de ses activités scientifiques. Il a réalisé en 1700 la première intervention répertoriée pour un « cancer » du sein.
3. Une religieuse nourrit une malade, dans une chaise roulante. Au mur, le portrait de sœur Viger de Saint-Martin (1778-1832), apothicaire réputée.
4. Alité et fumant la pipe, un malade est ausculté par le docteur James Arthur Sewell (1810-1883) à l'aide d'un stéthoscope de Laënnec en bois. Formé en Écosse, le Dr Sewell participe en 1848 à la première opération sous anesthésie à Québec.
5. En 1855, l'Hôtel-Dieu devenait le premier hôpital affilié à l'Université Laval, précurseur du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ). La fresque symbolise cette entente par une poignée de mains que s'échangent une religieuse et l'abbé Louis-Jacques Casault (1808-1863), premier recteur de l'Université Laval.

Renseignements tirés de : *La fresque de l'Hôtel-Dieu de Québec – Trois siècles de médecine en images*, Commission de la capitale nationale du Québec, Québec, 2004, 48 p.



RECHERCHER POUR MIEUX RACONTER

Louis Richer (4140) et Guy Parent (1255)

Louis Richer : Né à Coteau-Station, en 1945, Louis Richer est détenteur d'un baccalauréat spécialisé en histoire Québec-Canada de l'Université d'Ottawa et d'un baccalauréat en administration publique de l'Université Laval. Pendant 30 ans, il a travaillé comme gestionnaire dans le domaine de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel canadien. À la retraite depuis quelques années, il est responsable de la recherche à la Société de généalogie de Québec et **tient** une chronique dans la revue *L'Ancêtre*. Il a publié récemment un article intitulé « Québec au temps de François de Laval (1659-1688) », dans la revue française *Histoire Patrimoine & Folklore* de Méobecq. Il a également un site en ligne sur l'histoire de la famille Richer dit Louvetot.



Guy Parent : Né à Saint-Narcisse de Champlain en 1952, Guy Parent a obtenu un baccalauréat en biochimie de l'Université Laval en 1975. Après avoir travaillé quelque temps au gouvernement du Québec, il entre à l'emploi de l'Université Laval, où il occupe le poste de responsable de travaux pratiques et de recherche depuis 1977, jusqu'à sa récente retraite. Guy Parent a publié de nombreux articles en généalogie, dont en 2005, *Pierre Parent, le pionnier*. Il est l'actuel vice-président de la Société de généalogie de Québec.

Résumé

Les auteurs montrent que commencer sa généalogie mène facilement à écrire son histoire de famille.

FAIRE SA GÉNÉALOGIE : COMMENT?

Depuis quelques années, la généalogie est devenue non seulement un des passe-temps favoris des Québécois mais, considérant le nombre de sites web consacrés à cette discipline et le nombre grandissant de cercles et de sociétés voués à la recherche de ses ancêtres, une passion dans le monde occidental. La quête du passé, le besoin de savoir, le devoir de mémoire, la nostalgie d'hier ou le retour à des valeurs d'antan sont autant de raisons qui peuvent justifier un tel engouement. Mais, pour de nombreuses personnes, comment aborder ce monde vaste et inconnu de la recherche généalogique?

La première chose à faire avant de commencer une recherche, surtout que celle-ci peut prendre une ampleur insoupçonnée, est de devenir membre de la société de généalogie de votre ville ou de votre région. Bien qu'il soit possible de faire sa recherche seul à partir de lectures de livres de références ou de sites web, les généalogistes comprennent rapidement toute l'importance de faire partie d'une société et de fréquenter ces lieux privilégiés d'échanges d'information et de bons procédés.

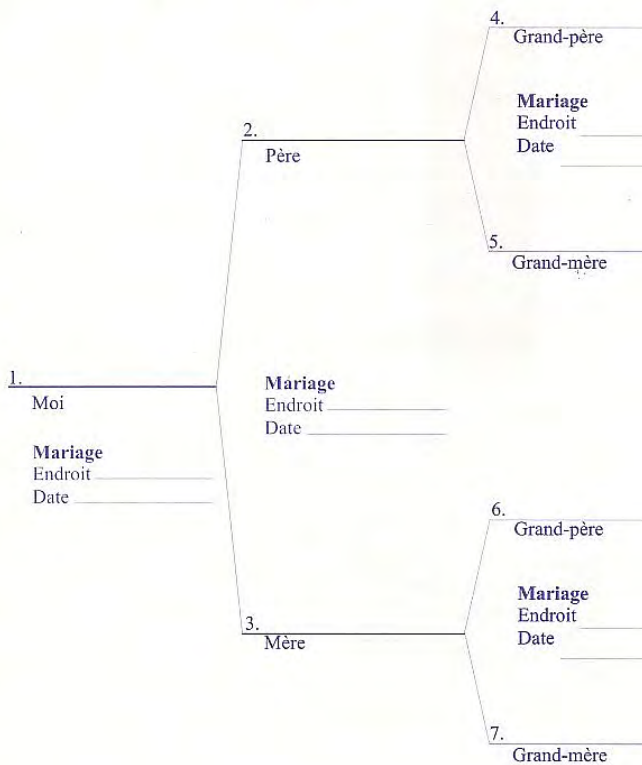
Une visite de ces salles de recherche où on trouve des collections importantes de répertoires, d'histoires de famille, de monographies de villes et villages, et d'ouvrages de référence convaincra les plus sceptiques. D'autant plus que les sociétés de généalogie offrent à leurs membres des formations données par des généalogistes expérimentés qui les guident dans leurs recherches.

Au départ, la généalogie est teintée d'égoïsme. Vous travaillez sur vous et votre famille, et pour vous. Alors, le début de la recherche est tout trouvé. Rien de plus simple : il faut commencer par soi, puis agrandir par vagues le cercle de votre quête généalogique. D'abord, il est préférable de fixer le niveau de connaissances que vous possédez : on commence en faisant appel à sa mémoire et à celles de nos proches. La tradition familiale ou l'histoire orale peut habituellement fournir plusieurs renseignements de base : noms, prénoms, lieux et dates de naissance, de mariage et de décès. Puis, il faut étudier les écrits, notamment les registres de l'état civil, les recensements et les actes notariés.



Site web de la Société de généalogie de Québec : www.sqq.qc.ca

Mes Ancêtres



Extrait de la fiche de recueil de renseignements de la SGQ.

Quand vous consultez des personnes encore vivantes, un vieil oncle ou une vieille tante, il ne faut pas négliger l'histoire orale. On y trouve habituellement les indiscretions menant aux secrets de famille, s'il y en a. Il faut donc interroger, expliquer et aussi partager. Par la suite et à mesure que le cercle de vos recherches s'agrandit, on doit avoir recours aux écrits qui permettent de faire la part des choses entre la légende familiale et la réalité. La mémoire est une faculté qui a tendance à grossir, à occulter, à oublier, voire à inventer. Elle reflète aussi des modes, les dernières tendances, et c'est sans compter que le passé est vu et interprété différemment par les uns et les autres.

Les débuts de votre généalogie sont simples puisque la majorité des nouveaux chercheurs connaissent au moins leurs parents, leurs grands-parents et leurs dates et lieux de mariage. Somme toute, vous avez commencé votre arbre généalogique par votre lignée ascendante directe. Le but est de faire le lien, de génération en génération, entre vous et votre premier ancêtre arrivé en Amérique. Vous cheminez à rebours, principalement à l'aide des actes de mariage de vos aînés, puis de ceux de vos ancêtres. Ce travail est faci-

lité par la tradition catholique, reprise et complétée par la suite par la législation civile qui obligeait l'officiant, représentant de l'État, le curé en l'occurrence, à indiquer les noms des parents aux registres des baptêmes, mariages et sépultures ou le nom de l'époux ou épouse lors de ces derniers événements¹. Même les officiants appartenant à d'autres confessions devaient répondre à cette exigence, pas toujours avec la même rigueur, mais la loi était la même pour tous. Il est reconnu mondialement, dans les milieux de la généalogie, que le Québec a conservé ces documents de manière exceptionnelle.

Ces données sont accessibles dans la plupart des sociétés de généalogie présentes partout au Québec et, de plus en plus, sur le Web. La tâche n'est pas toujours facile, car certains documents manquent, d'autres sont difficiles à lire et d'aucuns contiennent des erreurs. Encore une fois, il faut consulter d'autres chercheurs, généalogistes en herbe et expérimentés, pour partager. De là l'importance de faire partie de sociétés de généalogie et de les fréquenter.

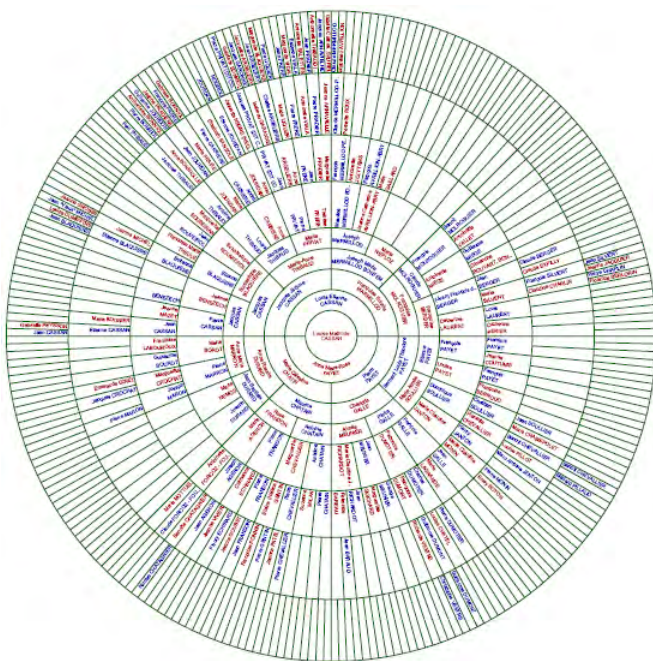
Une fois votre lignée ascendante établie, en réalité l'épine dorsale de votre généalogie personnelle, vous pouvez commencer à agrandir le cercle des recherches. La première vague est celle de la famille immédiate : votre conjoint ou conjointe, vos enfants. Puis, vous passez à une deuxième vague, celle de vos frères et sœurs, neveux et nièces; puis à une troisième, vos oncles et tantes, cousins et cousines. En passant de la mémoire familiale à l'écrit, vous pouvez encore élargir le cercle et ajouter les frères et sœurs à chaque génération jusqu'à la première établie en Amérique. Ainsi, vous terminez avec la généalogie de votre famille. Rien n'empêche d'appliquer le même procédé pour la famille de votre conjoint ou conjointe.

Puis, lorsque les débuts de son aventure familiale sur le continent nord-américain sont finalement établis, le généalogiste plus curieux poursuit ses recherches en Europe, notamment en France. Dans notre quête identitaire, on refait le trajet inverse de nos ancêtres en traversant l'océan à l'aide encore une fois du Web ou en ayant recours à des bases de données tel le fichier *Origine*. Nombreuses sont les sociétés de généalogie en Europe, principalement dans les pays de nos ancêtres, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne d'aujourd'hui, qui offrent différentes avenues nous permettant de poursuivre notre recherche. Aussi, ne faut-il pas négliger les nombreuses publications en généalo-

¹ André LAROSE, *Les registres paroissiaux au Québec avant 1800*, Québec, Archives nationales du Québec, 1980, p. 7-20, (Études et recherche archivistiques n° 2).

gie venant du Québec, de l'Amérique et de l'Europe que l'on peut consulter dans les bibliothèques des sociétés de généalogie.

La première grande quête du généalogiste se termine par l'achèvement de son arbre généalogique. Pour la réalisation de cette importante étape, il s'est appliqué à aligner des noms, des dates, des événements. On peut toujours poursuivre dans la même veine et rechercher les noms de tous nos ancêtres collatéraux et par générations. Nous avons deux parents, quatre grands-parents, huit arrière-grands-parents et ainsi de suite. Il s'agit de compléter le tableau généalogique appelé *Tableau Gingras*, ou encore *Roue de paon*, ou tout simplement l'éventail qui regroupe jusqu'à 4 095 noms de nos ancêtres sur 12 générations.



Exemple de roue d'ascendance 9 générations.

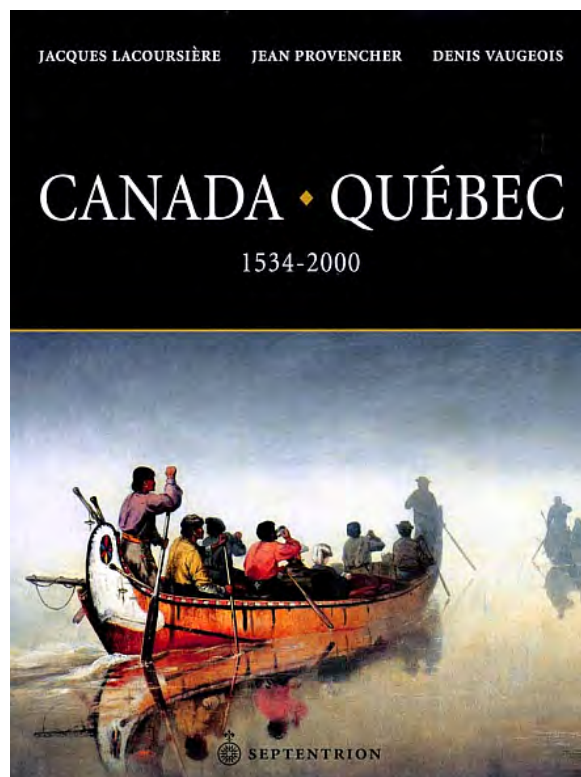
Source : WINANCÊTRE www.winancetre.com/

N.D.L.R. Le site mentionné ci-dessus offre une version gratuite (limitée) et une version à acheter. Les deux versions procèdent à partir d'un fichier gedcom. Pour une explication de ce qu'est un Gedcom, voyez *L'Ancêtre*, numéro 289, volume 36, page 123.

Aussi, une autre voie s'offre aux généalogistes. Ceux qui veulent mieux connaître leurs ancêtres, leur milieu de vie, peuvent passer à un deuxième niveau de recherche, celui de la complémentarité. Historien en herbe ou tout simplement amateur, le généalogiste doit alors consulter les manuels d'histoire qui fournissent le contexte historique de la société dans laquelle vivaient ses ancêtres.

À titre d'exemple, l'ouvrage *Canada – Québec* peut servir de point de départ². À ceux qui empruntent cette route, il est fortement suggéré d'y aller avec une approche générationnelle. En franchissant ce niveau de recherche, vous avez réussi à donner un sens à ces noms, à ces personnes et à les placer dans la mouvance historique.

Partant de ces histoires d'individus, de familles, on peut également accéder à un troisième niveau de recherche : celui de l'analyse comparative. À partir d'hypothèses, de méthodes scientifiques, les historiens et autres spécialistes analysent, compilent, comparent les données afin de dégager des tendances lourdes sur de longues périodes, approche si chère à l'histoire sociale. L'ouvrage intitulé *Le Peuple : l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*, en est un exemple³. La marche est haute. Le généalogiste entre dans le domaine de l'histoire à ses risques et périls. Entre-temps, il peut être fier de son travail.



² Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER, Denis VAUGEOIS. *Canada – Québec, 1534-2000*, Sillery, Septentrion, 2001, 591 p.

³ Louise DECHÊNE. *Le Peuple : l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Boréal, 2008, ouvrage posthume, 664 p.

ÉCRIRE L'HISTOIRE DE SON ANCÊTRE OU DE SA FAMILLE : POURQUOI?

Vous faites de la généalogie parce que vous êtes curieux et que vous vous intéressez de façon générale à l'histoire et plus spécifiquement à celle de vos ancêtres. Tout généalogiste entreprend sa recherche de la même façon : il accumule un nombre toujours important de noms de famille, de prénoms, de noms de lieux et de dates. Par la suite, le chercheur s'intéresse aux actes notariés, aux données des recensements et à une panoplie de sources archivistiques, sans oublier l'histoire orale. Cette quête de renseignements peut s'échelonner sur plusieurs mois, voire des années. Ainsi, l'apprenti chercheur devient au fil du temps un généalogiste expérimenté. Les longues heures de recherche ont permis d'engranger une quantité importante d'informations. Pour vous y retrouver dans toute ces informations, vous triezy vos données selon des critères variés qui vont du simple classement alphabétique des patronymes jusqu'au tri des toponymes, en passant par les tris chronologiques. Somme toute, vous cherchez à faire des liens entre tous les individus répertoriés.

Une fois cette précieuse information enregistrée, classifiée, cataloguée et vérifiée, il faut la faire parler. Le généalogiste s'interroge. Vous ne voulez pas vous contenter d'avoir comptabilisé des noms et les dates de naissance, de mariage et de décès de vos ascendants; vous cherchez à savoir ce que furent leurs projets, leurs réalisations, voire leurs ambitions. Vous souhaitez connaître leur façon de naître, de vivre et de mourir.

Après avoir analysé et compulsé vos données sur vos ancêtres, vous entrevoyez un chemin qui relie leur vie et vous y découvrez quelque chose d'intéressant, et ce quelque chose doit être connu du plus grand nombre.

Si votre ancêtre a vécu à Québec ou à Montréal, ou dans une seigneurie le long du fleuve Saint-Laurent, vous travaillerez à comprendre comment on vivait en ces endroits au XVII^e ou au XVIII^e siècle. S'il a été un artisan ou s'il a pratiqué un métier, vous vous documenterez sur ce sujet, comme pour les frères Jean et Joseph Mailloux, entrepreneurs en ouvrages de maçon-

nerie et maîtres maçons de Québec, ou pour Pierre Parent et Jean Mathieu, bouchers à la Place publique de la Basse-Ville de Québec. Beaucoup de généalogistes se limitent au rôle de chercheur et hésitent à franchir l'étape suivante : écrire l'histoire de leur ancêtre.

MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE PIERRE LETARTE

LETARTE Pierre (François; SAVARD Démerise)	1937-06-19 Saint-Raymond de Portneuf	BOURASSA Yvonne (Barthélemi; BOISVERT Vitaline)
LETARTE François (Joseph; FONTAINE Marie-Sophie)	1906-08-11 Cathédrale Saint-François-Xavier de Chicoutimi	SAVARD Démerise (Xavier; WARREN Anna)
LETARTE Joseph (Augustin; LABERGE Marcelline)*	1869-01-19 Sainte-Anne-de-Beaupré	FONTAINE Marie-Sophie (Louis; GINCHEREAU Sophie)
LETARTE Augustin (Augustin; GARNEAU Marie)	1836-02-02 L'Ange-Gardien (Montmorency)	LABERGE Marcelline (Charles; QUENTIN Christine)
LETARTE Augustin (Augustin; HÉBERT Marie)	1808-10-18 L'Ange-Gardien (Montmorency)	GARNEAU Marie (Jacques; MAHEU Marguerite)
LETARTE Augustin (Nicolas; TARDIF Angélique)	1776-11-18 L'Ange-Gardien (Montmorency)	HÉBERT Marie (Louis; CANTIN Catherine)
LETARTE Nicolas (Augustin; RIOPEL M.-Anne)	1745-02-08 L'Ange-Gardien (Montmorency)	TARDIF Angélique (Charles; ROY Geneviève)
LETARTE Augustin (Charles; MAHEU Marie)	1716-07-14 L'Ange-Gardien (Montmorency)	RIOPEL M.-Anne (Pierre; JULIEN Madeleine)
LETARTE Charles (René; GOULET Louise)	1678-11-06 L'Ange-Gardien (Montmorency)	MAHEU Marie (Pierre; DROUIN Jeanne)

Exemple d'ascendance patrilinéaire : LETARTE.

Tiré d'une chronique antérieure du *Généalogiste juriste* de Raymond DERASPE, *L'Ancêtre*, numéro 290, volume 36, hiver 2010.

Une fois votre recherche terminée – quoique ce qualificatif ne doive jamais s'appliquer à une recherche en généalogie –, vous devez faire connaître le résultat de votre travail, de vos longues heures de recherches et de transcriptions. Lorsque l'occasion se présente, vous pouvez discuter avec vos collègues de vos découvertes et des intuitions qui vous ont conduit à solutionner vos problèmes de recherche; mais tout ceci est bien peu. Et vous le savez, ces occasions se font rares et, de ce fait, la possibilité de partager vos connaissances est peu fréquente. Ces rares et précieux échanges entre généalogistes, quoique fort utiles et stimulants, laissent des traces bien éphémères. Pour que ces traces deviennent permanentes, vous devez aller un peu plus loin dans votre démarche, car vous avez un devoir de mémoire, et cette étape suivante s'appelle l'écriture. Votre travail de recherche n'a de valeur que si vous le diffusez. Le généalogiste veut savoir mais il doit aussi faire savoir. Votre recherche ne sera d'aucune utilité si vous la laissez dormir dans vos tiroirs ou sur le disque dur de votre ordinateur.

Pour plusieurs d'entre nous, écrire l'histoire des siens apparaît comme un obstacle difficile, voire impossible à surmonter. Pourtant, le premier pas à faire est simple : le généalogiste doit oser écrire. Il doit aligner des mots, des phrases et, de ce fait, donner une existence propre aux noms accumulés. Peut-être considérez-vous que l'information que vous possédez est insuffisante pour vous permettre d'écrire une biographie de vos ancêtres et qu'en bout de ligne, vous n'écrirez qu'une histoire banale et de peu d'intérêt. Vous croyez avoir raison mais, plus vraisemblablement, vous avez tort.

Un jour, un célèbre biologiste – Jean Rostand – a écrit : « Un chercheur doit avoir conscience du peu de ce qu'il a trouvé; mais il a le droit d'estimer que ce peu est immense¹ ». On pourrait appliquer cette réflexion à de nombreuses recherches en généalogie. Évidemment, l'histoire du plus humble des ancêtres n'a pas le même impact que l'histoire des dirigeants du pays, mais elle n'en possède pas moins une valeur importante aux yeux du chercheur qui s'est intéressé à cet ancêtre et aux yeux de ses descendants. Il s'agit bien souvent de l'histoire au quotidien, ce qui ne diminue en rien sa valeur et son intérêt.

Si le généalogiste se reconnaît dans la citation de Jean Rostand, il a le droit d'écrire la biographie de son ancêtre ou son histoire de famille. Il ne faut pas garder sous clé le matériel que vous avez accumulé. Pour ce

faire, le généalogiste doit donc s'atteler à la tâche d'écrire. Il ne s'agit pas de s'attaquer à l'écriture d'un roman, mais de faire des liens entre les événements associés à la vie de vos ancêtres. Personne n'osera affirmer qu'il s'agit là d'une mince affaire, car elle est d'importance, ne serait-ce que pour le nombre d'heures que ce projet vous demandera. Lentement, pas à pas, en tissant les liens qui forment la toile de fond de la vie de votre ancêtre, vous écrivez une biographie et vous avez le plaisir de la faire connaître. Imaginez qu'au lieu d'être le seul à connaître la vie de vos ancêtres, vous êtes dix à partager cette histoire, même si ce n'est qu'avec les membres de votre famille. En termes mathématiques, vous avez multiplié cette connaissance par un facteur de 10, ce qui n'est pas rien. Si ces dix personnes en amènent chacune trois autres à lire votre biographie, le facteur de diffusion a maintenant atteint le chiffre de 30. Même si vous considérez ce facteur de diffusion de votre travail trop modeste, il vaut tout l'effort que vous avez déployé, car « en répandant le savoir, on fait plus qu'on ne sait »². De plus, vous en retirerez une grande satisfaction personnelle, sentiment très égoïste, mais qui rappelle aussi que vous faites connaître l'histoire de vos ancêtres pour vos descendants. J'oserais, en conclusion, emprunter du film de Pierre Perrault (1963) : vous écrivez l'histoire des vôtres **Pour la suite du monde**.

¹ Jean ROSTAND, *Inquiétudes d'un biologiste*, Paris, Stock, 1967, p. 65.

² *Ibid.*, p. 69.



Le Trans-Parent, bulletin de l'Association des familles Parent, juin 2006, vol. 8, n° 4, p. 1-7-8



RÉPERTOIRE DES AUGUSTINES DE QUÉBEC (4^e PARTIE)

Jacques Olivier (4046)

L'auteur, actuel rédacteur en chef de la revue *L'Ancêtre*, est membre de la Société de généalogie de Québec depuis 1998.

Résumé

Les Augustines de la miséricorde de Jésus (a.m.j.) sont les premières religieuses hospitalières qui arrivent à Québec, le 1^{er} août 1639, alors appelées Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus. Les circonstances de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, premier hôpital en Amérique, sont bien connues grâce aux *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec 1636-1716*. Mais bientôt, ce premier noyau donnera naissance à une autre institution. Un total de 443 femmes en joignent les rangs. Jusqu'à aujourd'hui, elles nous étaient presque inconnues et absentes des répertoires de généalogie.

Les *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec* racontent que quatre religieuses furent dépêchées pour fonder l'Hôpital général de Québec : Marguerite Bourdon de Saint-Jean-Baptiste, hospitalière; Louise Soumande de Saint-Augustin, assistante; Geneviève Gosselin de Sainte-Madeleine, encore au noviciat; et Madeleine Bacon de la Résurrection. Il était entendu qu'elles restaient et demeuraient professes de l'Hôtel-Dieu, selon la lettre d'obédience du 31 mars 1693; elles ne formaient pas une nouvelle communauté, mais plutôt une extension de la maison de Québec.

Les fondatrices de l'Hôpital général de Québec sont aussi évoquées dans *L'Ancêtre* « Compassion – une œuvre d'art en hommage aux trente-trois communautés hospitalières installées au Québec », n° 284, vol. 35, automne 2008, sous la signature de Juliette Cloutier, a.m.j. (1080). Dans *L'Ancêtre* n°s 288, 289 et 290, vol. 36, automne 2009, hiver 2010 et printemps 2010, nous avons entrepris de diffuser les 1^{re}, 2^e et 3^e parties du répertoire des 443 femmes qui ont joint les rangs de cette communauté.

Grâce à la collaboration de S^r Juliette Cloutier, archiviste de la communauté au monastère de l'Hôpital général de Québec, *L'Ancêtre* vous livre dans le présent numéro la 4^e et dernière tranche regroupant une centaine de religieuses, par ordre alphabétique de nom de famille. Dans ces quatre parutions, les notes relatives à chaque religieuse sont reproduites selon son numéro d'entrée en communauté, dans un tableau ci-après.

N° COMMENTAIRE

- 002F Fondatrice du monastère de l'Hôpital général de Québec.
- 005F Fondatrice du monastère de l'Hôpital général de Québec.
- 027 Sur l'extrait de baptême : Thérèse.
- 053 Sur l'extrait de baptême : DAILLEBOUT MANTET.
- 065 Elle signe : Marie Angélique Lagaraine Siméon (et Simon).
- 066 Selon Michel Langlois : Sallaberry ou Salaberry.
- 084 Sur l'extrait de baptême : N.-D.-DE-L'ASSOMPTION, BERTHIER; GERVAISON TALBOT.
- 097 Sur l'extrait de baptême : LESPÉRANCE.
- 113 Baptême : RAYAN, et mère nommée RAYAN.
- 122 Extrait de baptême : Saint-Michel de la Durantaye.
- 146 Baptême : Marie Josette Syroi, et Livre des entrées Marie Joseph.
- 147 Baptisée Angelle, entrée Angélique Patoine, Cédule de vœux M.-Angélique Patoine dit Dérosier.
- 159 Dans le Livre des entrées : Leroux.
- 161 Dans le Livre des entrées : Leroux.
- 168 Sur l'extrait de baptême : Mallouin.
- 170 Sur l'extrait de baptême : Mallouin.
- 176 Sur sa Cédule de vœux : Thifault.

- 191 Décès à l'H.-D. du Sacré-Cœur.
- 195 Sur l'extrait de baptême : Saint-Henri de Lauzon. Décès à l'H.-D. du Sacré-Cœur.
- 214 Extrait de baptême : Sirois. Cédule de vœux : Sirois Duplessis.
- 221 Sur l'extrait de baptême : Frances Teresa.
- 224 Décès à l'H.-D. de Chicoutimi.
- 236 Baptême : Sirois et Lavergne. Cédule de vœux : Sirois Duplessis. Livre des entrées : Lavergne dit Renaud.
- 238 Décès à l'H.-D. de Chicoutimi.
- 241 Décès à l'H.-D. de Chicoutimi.
- 258 Baptême : Marguerite Claire. Entrées : Marg. Claire Olive.
- 281 Entrées et Cédule de vœux : Marie Alma Arthémise.
- 299 Baptême : Saint-François-de-Sales (Pointe-aux-Trembles, aujourd'hui Neuville).
- 334 Sur l'extrait de baptême : Saint-Henri de Lauzon.
- 340 Baptême : Marie Laétitia Vitaline Bienvenu Pouliot.
- 347 Prof. temporaire 13/04/1920, perpétuelle ...?
- 349 Prof. temporaire 13/04/1920, perpétuelle 13/04/1923.
- 350 Prof. temporaire 09/09/1920, perpétuelle 11/09/1923. Baptême : Octave DeBeaurivage.
- 356 Prof. temporaire 04/05/1923, perpétuelle 04/05/1926.
- 358 Prof. temporaire 28/04/1924, perpétuelle 28/04/1927.
- 360 Prof. temporaire 12/09/1924, perpétuelle 12/09/1927.
- 361 Prof. temporaire 01/03/1926, perpétuelle 01/03/1929.
- 366 Prof. temporaire 08/03/1929, perpétuelle 08/03/1932.
- 375 Prof. temporaire 25/08/1933, perpétuelle 25/08/1936. Inhumation 07/10/2004.
- 379 Prof. temporaire 05/09/1935, perpétuelle 05/09/1938.
- 381 Prof. temporaire 21/09/1936, perpétuelle 21/09/1939. Inhumation 15/02/1999.
- 385 Prof. temporaire 26/08/1937, perpétuelle 26/08/1940.
- 387 = = = Renseignements personnels protégés par la loi.
- 403 Prof. temporaire 13/02/1945, perpétuelle 13/02/1948. Inhumation 17/01/1993.
- 408 = = = Renseignements personnels protégés par la loi.
- 414 = = = Renseignements personnels protégés par la loi.
- 415 Sortie le 26/01/1953.
- 416 Prof. temporaire 27/09/1951, perpétuelle 27/09/1954. Inhumation 02/03/2004.
- 418 Sortie le 15/05/1957.
- 423 Sortie le 21/09/1961.
- 424 Sortie le 04/05/1979.
- 429 = = = Renseignements personnels protégés par la loi.
- 431 Sortie le 21/08/1969.
- 435 Sortie le 10/03/1975.

N°	NOM	PRÉNOM	NOM EN RELIGION	ORIGINE	PRÉNOM	PÈRE	NOM	MÈRE	PRÉNOM	NAISSANCE	BAPTÊME	ENTRÉE	VÊTURE
129	PARANT	MARIE LOUISE	SAINT-ANDRÉ	QUÉBEC	ANTOINE	JOSEPH PRUDENT	BOIS	GENEVIÈVE		22/08/1793	22/08/1793	10/08/1814	02/02/1815
179	PARÉ	ADÉLAÏDE ESTHER	SAINT-HUBERT	SAINT-PIERRE-RIV.-DU-SUD	JOSEPH PRUDENT	FRASER	FRASER	MARIE CATHERINE		03/07/1824	03/07/1824	01/04/1843	02/02/1843
185	PARÉ	CATHERINE HÉLÈNE	SAINT-ALEXANDRE	SAINT-FRANÇOIS-RIV.-DU-SUD	JOSEPH PRUDENT	FRASER	FRASER	MARIE CATHERINE		25/05/1823	25/05/1823	26/10/1843	13/04/1844
134	PARÉ	MARGUERITE	SAINT-JOACHIM	SAINT-JOACHIM	AMBROISE	GAGNON	GAGNON	THÉRÈSE		30/03/1801	31/03/1801	26/12/1818	30/07/1819
347	PARÉ	MARIE-BLANCHE UDORA	SAINT-AMBROISE	SAINT-ANNE-DE-BEAUPRÉ	AUGUSTIN	SIMARD	SIMARD	EZILIA		27/03/1896	27/03/1896	19/03/1918	27/03/1919
285	PARÉ	MARIE DÉLIMA	SAINT-ADOLPHE	QUÉBEC (SAINT-ROCH)	HUGHES ADOLPHE	MORIN	MORIN	HUGHES ADOLPHE		10/10/1860	14/10/1860	19/02/1894	07/08/1894
375	PARENT	ALICE-IMELDA	MARIE MÉDATRICE	SAINT-ISIDORE, DORCHESTER	ALPHONSE LOUIS	GOSSELIN	GOSSELIN	MARIE		23/06/1909	23/06/1909	08/09/1931	24/08/1932
056	PARENT	MADELEINE LOUISE	SAINT-CHARLES	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	LOUIS	BLANCHON	BLANCHON	SUSANNE		01/01/1729	02/01/1729	21/11/1746	29/05/1747
147	PAOTHE DIT DESROSIERS	ANGÈLE	SAINT-GEORGES	SAINT-GERVAIS	JOSEPH PIERRE-JACQUES	JOSEPH	NADEAU	MARGUERITE		31/01/1798	31/01/1798	21/06/1823	15/12/1823
327	PELLETIER	MARIE-CATHERINE	SAINT-ALEXIS	MONTREAL	LUC	MICHAUD	MICHAUD	JOSÉPHINE		28/05/1884	29/05/1884	08/09/1907	15/09/1908
184	PELLETIER	M. ALBERTINE JOSEPHINE	SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX	LA FORTIÈRE (SAINT-ANNE)	PIERRE	NOREAU	NOREAU	ÉLISABETH		16/09/1828	16/09/1828	21/11/1843	13/04/1844
381	PELLETIER	MARIE GABRIELLE	MARIE DE LEUCHARISTIE	SAINT-ROCH-DES-ALNAËS	JOSEPH	PELLETIER	PELLETIER	CLAIRE		17/06/1912	17/06/1912	12/09/1934	19/09/1935
169	PELLETIER	MARIE LOUISE ÉMÉLIE	SAINT-ALPHONSE-DE-LIGURY	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	PIERRE	MORIN	MORIN	MARIE MADELEINE		29/06/1816	29/06/1816	19/04/1838	10/10/1838
123	PETIT DIT BEAUCHEMIN	MARIE MARGUERITE	SAINT-JACQUES	VARENNES (SAINT-ANNE)	BASILE	PROVOS	PROVOS	MARIE LOUISE		16/10/1789	17/10/1789	13/11/1811	30/04/1812
092	PINET	MARIE GENEVIÈVE	SAINT-ANNE	QUÉBEC	ALEXIS	GAFÉ	GAFÉ	MARIE ANNE		08/08/1756	09/08/1756	14/10/1783	11/05/1784
020	PINGUET DE VAUCOUR	THÉRÈSE	SAINT-CATHERINE	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	JACQUES	MORIN	MORIN	MARIE ANNE		21/09/1697	21/09/1697	04/05/1717	03/08/1717
027	PINGUET DE VAUCOUR	MARIE ANGÉLINA	SAINT-AGATHE	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	NICOLAS	MORIN	MORIN	MARIE-ANNE		25/04/1699	25/04/1699	05/11/1719	30/04/1720
336	PLAMONDON	MARIE LUCIE ÉVA	SAINT-RAPHAËL	SAINT-RAYMOND, PORTNEUF	ARTHUR	CANTIN	CANTIN	LUCIE		11/09/1902	11/09/1902	07/04/1921	30/03/1922
429	PLANTE	M.-ALINE-SOLANGE	MARIE DE L'INCARNATION	SAINT-LAURENT, I.O.	JOSEPH	LÉTOURNEAU	LÉTOURNEAU	MARIA		13/12/1900	13/12/1900	20/03/1922	13/04/1923
435	PLANTE	M.-LAURE-LISE	INCONNU	SAINT-LAURENT, I.O.	JOSEPH	LÉTOURNEAU	LÉTOURNEAU	MARIA		=====	=====	=====	=====
247	POTVIN	OBÉLINE MARIE	SAINT-MARGUERITE	QUÉBEC (SAINT-ROCH)	ACHILLE	PARENT	PARENT	ÉLISE		11/03/1889	11/03/1889	19/03/1915	07/03/1916
360	POULIN	MARIE-LÉDA-YVONNE	SAINT-MARTINE	QUÉBEC (SAINT-ROCH)	JÉRÉMIE	LAZAR	LAZAR	MARIE CHARLOTTE		19/10/1785	19/10/1785	19/07/1806	22/01/1807
117N	POULIOT	CATHERINE	SAINT-CÉCILE	SAINT-CHARLES BELLECHASSE	FRANÇOIS	BAZIN	BAZIN	MARIE		20/05/1826	21/05/1826	24/06/1844	26/12/1844
187	PRENDERGAST	HENRIETTE ÉMILIE	SAINT-JEAN-BAPTISTE	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	JAMES	LELÈVRE	LELÈVRE	THÉRÈSE MARTHE		04/06/1919	04/06/1919	27/04/1943	10/02/1944
403	PRINCE	M. CÉCILE JEANNE	MARIE BERNARD	SAINT-EULALIE, NICOLET	CAMILLE	FOREST	FOREST	ANGÉLINA		18/10/1917	19/10/1917	08/09/1935	25/08/1936
385	PRINCE	M. JEANNE POLLINE PAULINE	SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS	SAINT-PIERRE, I.O.	SEM	CHRYSTOPHE	CÔTÉ	SCHOLASTIQUE		05/11/1861	05/11/1861	08/05/1890	23/02/1891
408	PRINCE	M. MARGUERITE THÉRÈSE	SAINT-MARGUERITE-MARIE	SAINT-PIERRE, I.O.	OCTAVE	LAMBERT	LAMBERT	MARIE		21/09/1889	21/09/1889	19/03/1918	27/03/1919
213	PROUX (PROULX)	MARIE LOUISE	SAINT-REINE	NEUVILLE (P. d'art. - au. - Tremblay)	FRANÇOIS	FRANÇOIS	FRANÇOIS	MARIE		06/08/1899	06/08/1899	12/06/1918	09/09/1919
280	RACINE	ÉMILIE ROSALIE	MARIE DE LA PROTECTION	SAINT-NICOLAS	EDOUARD	EMILIE MALVINA	EMILIE MALVINA	MARIE		13/05/1868	14/05/1868	17/03/1895	10/09/1896
349	RAGEOT DE BEAURIVAGE	MARIE-ANNA-EXILDA	SAINT-LAURENT	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	CHARLES-BOUR (SAINT-CHS.)	RENAUD	RENAUD	MARIE JOSEPHITE		17/08/1787	17/08/1787	24/04/1802	28/10/1802
350	RAGEOT DE BEAURIVAGE	MARIE LOUISE ÉLISABETH	SAINT-PIERRE	CHARLES-BOUR (SAINT-CHS.)	PIERRE	GARIÉPY	GARIÉPY	MARIE JOSEPHITE		06/06/1749	06/06/1749	23/09/1771	20/02/1772
110	RENAUD	MARIE ANGÉLIQUE	SAINT-PAUL	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	PIERRE	GARIÉPY	GARIÉPY	MARIE		27/09/1736	27/09/1736	24/01/1752	24/07/1752
081	RENAUD	MARIE CHARLOTTE	SAINT-PIERRE	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	PIERRE	GARIÉPY	GARIÉPY	MARIE		03/02/1715	03/02/1715	14/04/1737	14/10/1737
062	RENAUD	MARIE MARGUERITE	SAINT-PIERRE	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	PIERRE	GARIÉPY	GARIÉPY	MARIE		13/09/1865	13/09/1865	25/03/1886	12/10/1886
041	RENOYER	MARIE-JOSEPH	SAINT-PÉLAGIE	QUÉBEC	AMBROISE	ARGUIN	ARGUIN	PÉLAGIE		16/11/1813	16/11/1813	05/11/1839	05/05/1840
273	RHEAUME	M. ELMIRE ADELAÏDE	SAINT-ALEXIS	QUÉBEC (SAINT-ROCH)	ALEXIS	MONIER	MONIER	JULIE		14/10/1820	15/10/1820	15/10/1837	19/04/1838
172	RINFRET DIT MALOULIN	ÉLISABETH	SAINT-AUGUSTIN	CAP-SANTÉ	FRANÇOIS	PAPILLON	PAPILLON	THÉOTISTE		19/02/1822	19/02/1822	20/04/1838	10/10/1838
168	RINFRET DIT MALOULIN	MARIE ANNE	SAINT-THÉRÈSE	CAP-SANTÉ	FRANÇOIS	PAPILLON	PAPILLON	THÉOTISTE		26/08/1861	26/08/1861	08/09/1882	15/03/1883
170	RINFRET DIT MALOULIN	MARIE LIA	SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES	CAP-SANTÉ	FRANÇOIS	PAPILLON	PAPILLON	THÉOTISTE		22/12/1885	23/12/1885	29/09/1906	10/09/1907
263	RIVARD DUFRESNE	MARIE ANTOINETTE	SAINT-JEAN-BAPTISTE	QUÉBEC (SAINT-ROCH)	JEAN-BAPTISTE	GODBOUT	GODBOUT	CÉCILE		19/07/1826	19/07/1826	06/11/1844	05/06/1845
325	ROBITAILLE	M. AURORE ANGÉLINA	MARIE DE L'ANGE GARDIEN	LAFONTAINE, ONTARIO	SILAS	MICHEL	MICHEL	JULIE		29/03/1829	29/03/1829	06/10/1846	22/04/1847
387	ROBITAILLE	M. LOUISE-GILBERTE	MARIE DES ANGES	QUÉBEC (N.-D.-J.-CARTIER)	LOUIS	LACASSE	LACASSE	JOSEPHITE		29/03/1875	29/03/1875	08/09/1896	14/09/1897
191	ROUSSEAU	JOSEPHITE MARIE LOUISE	SAINT-ZÉPHIRIN	SAINT-HENRI LÉVIS	LOUIS	LACASSE	LACASSE	JOSEPHITE		15/01/1813	15/01/1813	08/08/1830	10/02/1831
195	ROUSSEAU	JULIE VITALINE	SAINT-ANASTASIE	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	PIERRE OCTAVE	LEFRANÇOIS	LEFRANÇOIS	CAROLINE		31/08/1811	31/08/1811	03/10/1831	14/05/1832
297	ROUSSEAU	M. LOUISE ANGÉLINE	SAINT-OCTAVE	CHATEAU-RICHER	JACQUES	HÉBERT	HÉBERT	MADELEINE		22/06/1883	22/06/1883	30/03/1902	24/02/1903
161	ROUX (LEIROUX)	JULIE	SAINT-PAUL	SAINT-EUGÈNE	ANTOINE	LETOURNEAU	LETOURNEAU	MADELEINE		05/05/1796	06/05/1796	09/07/1819	20/01/1820
315	ROY	M. EUGÉNIE CORINNE	SAINT-STANISLAS-KOSTKA	OTTAWA (SAINT-ANNE)	BENOÎT	BOURASSA	BOURASSA	BLANDINE		03/02/1879	03/02/1879	09/07/1911	07/03/1912
136	ROY	MARIE JOSÈPHE	SAINT-LAURENT	SAINT-VALLIER, BELLECHASSE	ANTOINE	LETOURNEAU	LETOURNEAU	MARIE ANGÉLIQUE		28/01/1785	29/01/1785	15/10/1799	24/04/1800
333	ROY	MARIE LEDA	MARIE DES SÉRAPHINS	SAINT-JOSEPH-DE-BEAUC	SÉRAPHIN	PIERRE	PIERRE	MARIE		02/06/1739	02/06/1739	02/07/1753	15/01/1754
113	RYAN	MARIE REINE	SAINT-HELENE	QUÉBEC	PIERRE	PIERRE	PIERRE	MARIE					
066	SALLABERY	LOUISE GENEVIÈVE	SAINT-CATHERINE	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	MICHEL	ROUER DE VILLERAY	ROUER DE VILLERAY	CATHERINE					

N°	NOM	PRÉNOM	NOM EN RELIGION	ORIGINE	PRÉNOM PÈRE	NOM MÈRE	PRÉNOM MÈRE	NAISSANCE	BAPTÊME	ENTRÉE	VÊTURE
281	SAMSON	M. ARTHÈMISE ALMA	SAINTE-MARIE-MADELEINE	LÉVIS (NOTRE-DAME-VICTOIRE)	ÉTIENNE	LACHANCE	LÉOGADIE	07/07/1871	08/07/1871	08/12/1890	07/07/1891
108	SAUVAGEAU	CATHERINE ADELAÏDE	SAINTE-ANGÈLE	QUÉBEC	MICHEL	LEVASSEUR	MARIE LOUISE	28/03/1786	28/03/1786	30/12/1800	30/06/1801
078	SÉDILLOT DIT MONTREUIL	MARIE ANGÉLIQUE	SAINTE-VALLEUR	QUÉBEC	CHARLES	RANCIN	JEANNE MICHEL	28/01/1755	29/01/1755	04/11/1769	03/05/1770
094	SÉNÉCHAL	MARIE VÉRONIQUE	SAINTE-LAURENT	MONTMAGNY (SAINT-THOMAS)	JULIEN	POSÉ	MARIE CHARLOTTE	15/09/1763	17/09/1763	27/08/1785	27/02/1786
101	SÉNÉCHAL	MARIE-GENEVIÈVE	SAINTE-JULIENNE	MONTMAGNY (SAINT-THOMAS)	JULIEN	POSÉ	MARIE CHARLOTTE	22/06/1770	23/06/1770	01/02/1788	04/08/1788
230	SIMONNEAU	ESTHER	SAINT-FRANÇOISE	SAINT-JEAN-CHRYSTOSTOME	FRANÇOIS	GIRARD	ESTHER	08/12/1841	08/12/1841	08/09/1862	16/04/1863
229	SIMONNEAU	JUDITH	SAINT-BLANDINE	SAINT-JOSEPH-POINTE-LEVY	FRANÇOIS	GIRARD	ESTHER	07/10/1842	07/10/1842	16/05/1862	18/12/1862
214	SIMONS (DUPLISSIS)	MARIE CLOTILDE	SAINT-MARIE	KAMOURASKA	FRANÇOIS	BEAULIEU	ÉMÉLIE	15/02/1834	15/02/1834	16/08/1855	23/01/1856
127	SIROIS DIT DUPLISSIS	MARIE ANNE	SAINTE-ANSELME	KAMOURASKA (SAINT-LOUIS)	FRANÇOIS	CHALOU	FÉLICITÉ	16/11/1795	16/11/1795	31/12/1812	15/06/1813
146	SIROIS DIT DUPLISSIS	MARIE JOSETTE	SAINTE-ROCH	SAINTE-ANDRÉ, KAMOURASKA	JOSEPH	MICHAUD	THÉCLÉ	22/11/1800	23/11/1800	01/04/1823	30/09/1823
236	SIROIS DUPLISSIS	MARGUERITE AGLAÉ	SAINTE-ROCH	KAMOURASKA (SAINT-LOUIS)	GASPARD	LAVERGNE	MARGUERITE	29/07/1848	30/07/1848	19/03/1866	06/09/1866
2F	SOUAMANDÉ	MARIE LOUISE	SAINTE-AUGUSTIN	QUÉBEC	PIERRE	CÔTÉ	YVONNE	16/05/1664	17/05/1664	21/11/1678	04/05/1679
5F	SOUAMANDÉ	MARIE-MADELEINE	DE LA CONCEPTION	QUÉBEC	PIERRE	CÔTÉ	SIMONNE	03/01/1672	03/01/1672	08/12/1687	01/06/1688
034	ST-COURS DESCHAILLONS	ANGÉLIQUE	SAINT-RADEGONDE	MONTREAL	JEAN-BAPTISTE	LE GARDEUR DE REPTENY	MARGUERITE	22/09/1715	22/09/1715	02/10/1735	05/04/1736
033	ST-COURS DESCHAILLONS	JEANNE ÉLISABETH	SAINTE-CLOTILDE	MONTREAL	JEAN-BAPTISTE	LE GARDEUR DE REPTENY	MARGUERITE	03/07/1714	03/07/1714	02/10/1735	05/04/1736
188	TALBOT	MARIE ÉLISABETH	SAINTE-BASILE	MONTMAGNY (SAINT-THOMAS)	BASILE	CASALUT	MARIE ÉLISABETH	04/03/1830	06/03/1830	15/08/1844	09/03/1845
084	TALBOT DIT GERVASIS	MARIE DOROTHÉE	SAINTE-ANTOINETTE-DE-PADOUE	BERTHIER-SUR-MER	JACQUES	MUNIER	MARIE ANGÉLIQUE	06/02/1734	07/02/1734	04/07/1773	05/08/1773
097	TALON DIT L'ESPÉRANCE	MARIE LOUISE	DE LA VISITATION	CHATEAU-RICHER	JEAN	BACON	DOROTHÉE	20/09/1766	20/09/1766	31/03/1786	05/10/1786
249	TANGUAY	MARIE AMANDA	MARIE DE L'IMMACONCEPTION	SAINT-CHARLES, BELLECHASSE	CHARLES	MARCOUX	ÉMÉLIE	20/06/1852	20/06/1852	08/12/1874	15/06/1875
122	TANGUÉ	CATHERINE	SAINTE-PHILIPPE	SAINT-MICHEL, BELLECHASSE	AUGUSTIN	COUETTE	CATHERINE	22/01/1793	22/01/1793	27/10/1811	30/10/1812
115	TANGUÉ	MARIE MARGUERITE	SAINTE-OCTAVE	SAINT-MICHEL, BELLECHASSE	MICHEL	DAGNEAU	MARIE LOUISE	28/01/1790	30/01/1790	29/05/1805	04/02/1806
124	TANGUÉ	MARIE-ANNE	SAINTE-CHARLES	SAINT-MICHEL, BELLECHASSE	MICHEL	DAGNEAU	MARIE LOUISE	19/07/1793	19/07/1793	23/05/1812	25/02/1813
431	TARDIF	ANNA M. CLARE CLAUDETTE	MARIE DU CHRIST-ROI	QUÉBEC (SAINT-SAUVEUR)	RENÉ	ALAIN	MARIE CLAIRE	==	==	==	==
238	TARDIF	ARTHÈMISE	STE-CATHERINE-DE-SIENNE	KAMOURASKA (SAINT-LOUIS)	ALEXANDRE	OUELLET	ROSE	02/11/1848	03/11/1848	14/11/1867	18/06/1868
248	TASCHEREAU	CAROLINE ALEXANDRINE AMANDA	SAINTE-ALEXANDRE	SAINT-MARIE, BEAUCÉ	THOMAS JACQUES	FLEURY DE LAGORGENDIÈRE	M. AMABLE	12/09/1847	13/09/1847	08/09/1874	09/03/1875
241	TASCHEREAU	MARIE CÉLANIRE	SAINTE-ELIZÉAR	SAINT-MARIE, BEAUCÉ	THOMAS JACQUES	FLEURY DE LAGORGENDIÈRE	M. AMABLE	12/11/1844	27/11/1844	07/06/1872	19/12/1872
150	TERRIEN (THÉRIEN)	CHRISTINE ANGÉLIQUE	SAINTE-OCTAVE	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	JEAN-BAPTISTE	DUBÉ	ANGÉLIQUE	06/05/1810	07/05/1810	07/11/1824	17/05/1825
075	THIBEAULT	ÉLISABETH AGNÈS	SAINTE-LOUIS-DE-GONZAGUE	CAP-SAINT-IGNACE	LOUIS	FOURNIER	CÉCILE	05/08/1726	14/08/1726	25/06/1758	26/12/1758
366	THIBEAULT	MARIE-CLARA	MARIE BERNADETTE	QUÉBEC (SAINT-ROCH)	HENRI	PILOTE	VIRGINIE	03/12/1900	04/12/1900	29/03/1927	06/03/1928
205	THOMAS DIT BIGAOUETTE	MARIE JOSÉPHINE	SAINTE-JEAN-BAPTISTE	QUÉBEC (SAINT-ROCH)	JEAN OLIVIER	LÉGARÉ	MARIE	15/01/1830	15/01/1830	19/12/1849	20/06/1850
176	TIFAULT	MARIE CHRISTINE	SAINTE-THOMAS	REPENTIGNY	CHARLES	PAYET	DESANGES	19/12/1813	19/12/1813	15/04/1841	21/10/1841
423	TONDREAU	M. YVETTE CARMELLE	MARIE VÉRONIQUE	SAINT-EUGÈNE, LISLET	WILFRID	GODIN	LINA	==	==	==	==
224	TOUCHETTE	MARIE ADÉLINA	MARIE DES ANGES	QUÉBEC (SAINT-ROCH)	CHARLES	DONALDSON	SOPHIE	06/01/1841	07/01/1841	02/10/1860	07/03/1861
151	TREMBLAY	JULIE	SAINTE-AUGUSTIN	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	LAURENT	LAPONTÉ	JULIE	19/01/1811	20/01/1811	05/07/1826	23/01/1827
415	TREMBLAY	M. ROSE ANTOINETTE THÉRÈSE	SAINTE-MICHEL	CHICOUTIMI (SAINT-FRANÇOIS)	JULIUS	VALLENCOURT	ALBERTINE	==	==	==	==
301	TREMBLAY	MARIE-DELPHINE	SAINTE-EUGÈNE	CHICOUTIMI (SAINT-FRANÇOIS)	EUGÈNE	POTVIN	DELPHINE	07/02/1870	07/02/1870	29/09/1897	15/09/1898
424	TRÉPANTIER	M. CÉCILE ANTOINETTE	SAINTE-JEAN-DE-DIEU	VAL-A-LA-LOTE, LOTTEMIÈRE	ADOLPHE	JACQUES	GEORGIANNA	==	==	==	==
003	TROTIER	MARIANE	SAINTE-THÉRÈSE	BATISCAN	PIERRE	MIGAUD	SUSANNE	01/01/1683	01/01/1683	19/09/1699	10/01/1700
258	TRUDEL	MARGUERITE CLARE OLIVE	SAINTE-THOMAS	NICOLET (SAINT-JEAN-BTE)	THOMAS	HAMELIN	ÉLIZA	20/12/1855	22/12/1855	30/10/1880	21/06/1881
379	TRUDELLÉ	MARIE THÉRÈSE	SAINTE-JEAN-BERCHMANS	QUÉBEC (SAINT-SAUVEUR)	PIERRE	BOIS	ALICE	02/04/1912	02/04/1912	08/09/1933	04/09/1934
334	TURCOT	MARIE GEORGIANA	SAINTE-GERMAINE	SAINTE-HEULI, LÉVIS	PAUL	BOILARD	HÉLOÏSE	21/02/1892	21/02/1892	19/03/1911	07/03/1912
299	TURGEON	MARIE-ÉMILIE	SAINTE-ADELAÏDE	NEUVILLE (PONTE-AUX-TREMBLES)	FERDINAND	VÉZINA	ADELAÏDE	13/01/1878	13/01/1878	15/03/1897	24/03/1898
414	VACHON	M. ANASTASIE LUCIE	ST-LOUIS-DE-GONZAGUE	DISAELI (SAINT-LUCE)	STANISLAS	BILODEAU	MARIE ANGE	==	==	==	==
416	VACHON	M. MARTHE THÉRÈSE OMBELINE	SAINTE-ANGÈLE	SAINTE-CHARLES-BOR, JOUETTE	STANISLAS	BILODEAU	MARIE ANGE	13/09/1925	14/09/1925	08/09/1949	25/09/1950
106	VAILLANCOURT	MARIE CATHERINE	SAINTE-COLOMBE	SAINTE-PIERRE, I.O.	JOSEPH	CHATEAUNEUF	CATHERINE	11/05/1774	12/05/1774	14/09/1798	13/03/1799
237	VALÈRE	CATHERINE	SAINTE-MONIQUE	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	JOSEPH	HALLER	CATHERINE	27/02/1831	27/02/1831	23/01/1868	18/06/1868
080	VALÈRE	MARIE JOSEPH	SAINTE-FRANÇOIS-D'ASSISE	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	FRANÇOIS	LE GRAY	THÉRÈZE	05/12/1741	05/12/1741	23/09/1770	02/04/1771
065	VALLÈRE	MARIE ANGÉLIQUE	SAINTE-PÉLAGIE	NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC	LOUIS	LEGRIS	ANGÉLIQUE	16/07/1737	17/07/1737	12/08/1753	15/01/1754
167	VANDANAQUE DIT GAUBOIS	FRANÇOISE	SAINTE-OLIVIER	BELLOIL (SAINT-MATHIEU)	OLIVIER	MARCILLE	MARIE	29/10/1815	30/10/1815	25/05/1837	09/10/1837
418	VIGNEAULT	M. ÉVA HUGUETTE	SAINTE-MADELEINE	BASSIN, IDM (SAINT-FRANÇOIS)	ERNEST	ARSENAULT	DÉRIMA	==	==	==	==
317	VILLENEUVE	MARIE LOUISE	SAINTE-GEORGES	CHARLESBOUR (SAINT-CHS-B)	GEORGES	BÉDARD	JOSÉPHINE	24/06/1884	24/06/1884	15/08/1902	03/09/1903
091	VOYER	MARIE CHARLOTE (CHARLOTTE)	SAINTE-STANISLAS	QUÉBEC	MICHEL	MORIN DIT CHENNEVER	MARIE CHARLOTTE	26/10/1767	26/10/1767	16/04/1783	15/10/1783
221	WILLIAMS	FRANÇOISE THÉRÈSE	SAINTE-MARGUERITE	NCONNU	JOHN	MILLS	MARY	1835 ou 1836	1835 ou 1836	06/12/1859	14/06/1860



PROMENADE GÉNÉALOGIQUE À BERLIN (NEW HAMPSHIRE, ÉTATS-UNIS)

Michel-Luc Morneau (4641) et Angel Ouellet

L'auteur est né à Saint-Pamphile de L'Islet en 1957. Après un baccalauréat ès arts de l'Université Laval obtenu en 1980, il a fait carrière principalement dans le secteur agroalimentaire. Depuis 2004, il est chercheur dans une société d'arpentage qui effectue la rénovation cadastrale dans la région de la Côte-du-Sud. Michel-Luc Morneau est membre de la SGQ depuis 2001; ses travaux généalogiques portent sur le patronyme Morneau.

Résumé

L'auteur nous offre un clin d'œil sur une société généalogique franco-américaine. On sait que les liens, même partiels, avec les Franco-Américains sont toujours sources de surprises : descendants de nos ancêtres dont la trace se perd, migrations fréquentes dans un sens ou l'autre de la frontière, patronymes qui se modifient et prennent des tournures insoupçonnées. Michel-Luc Morneau nous fait une invitation intéressante à scruter davantage cette branche négligée.

Berlin (comté de Coos, New Hampshire) est située à environ 350 kilomètres de route de la ville de Québec. Elle compte autour de 10 000 habitants, mais sa population était deux fois plus nombreuse en 1920. Ce sont l'industrie forestière et la transformation dans les usines de bois et de papier qui, à la fin du XIX^e siècle, ont attiré à Berlin plusieurs centaines de Canadiens. Bon nombre d'entre eux provenaient des comtés de Lotbinière, Beauce, Lévis et Dorchester. Actuellement, l'économie locale est fortement ébranlée depuis la fermeture de l'usine de papier qui a connu des jours meilleurs durant la première moitié du XX^e siècle.

On rencontre aujourd'hui dans cette ville des descendants de ces immigrants, qui ont encore quelques liens, plus éloignés faut-il le dire, avec des cousins de certaines régions du Québec. Or, à la Berlin & Coos County Historical Society, on cherche à cultiver ces liens d'appartenance. Cette société généalogique existe

depuis 20 ans. On y dit que parmi les nationalités qui ont composé le tissu actuel de la population, les Canadiens français sont ceux qui ont le mieux conservé leurs traits distinctifs. Le français a été enseigné dans les écoles publiques jusqu'en 1970; il avait priorité le matin, l'anglais étant enseigné l'après-midi.

À notre visite à la Société de Berlin, le vendredi 25 septembre 2009, nous avons eu le plaisir de rencontrer Jacklyn T. Nadeau, « recording secretary/genealogy researcher » (secrétaire de séance; chercheuse en généalogie).

Native du New Hampshire, elle s'exprime très bien en français. Elle a développé une base de données sur les immigrants et leurs descendants de Berlin, NH. Sa généreuse collaboration nous a permis d'actualiser notre propre base de données, en confirmant des liens entre individus et en précisant des dates de naissance et de sépulture du XX^e siècle. En échange, nous avons pu

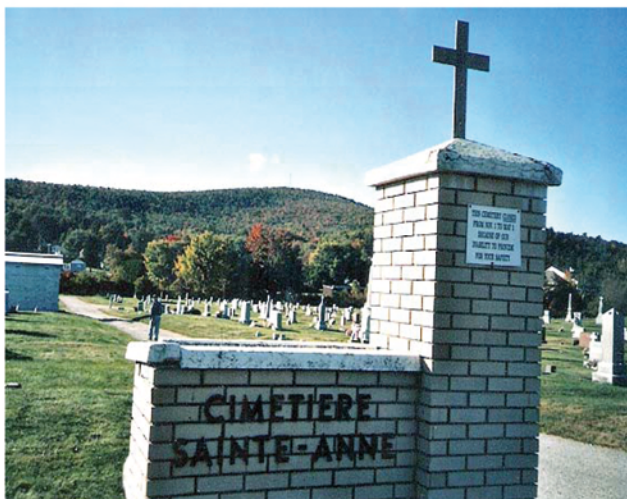


Siège de la société de généalogie à Berlin, NH.
Photo fournie par les auteurs.



M^{me} Nadeau à son poste de travail.
Photo fournie par les auteurs.

lui offrir des précisions sur ces migrants du XIX^e siècle, dont les coordonnées indispensables nous sont plus faciles d'accès.



Cimetière catholique où reposent les émigrants canadiens-français du XIX^e siècle.
Photo fournie par les auteurs.

La Berlin & Coos County Historical Society est formée d'un noyau d'une demi-douzaine de bénévoles qui en animent les activités de généalogie. Ses bureaux sont situés au 119, High Street (voir plan, 4). Odette Leclerc, qui parle français, en est la curatrice. En plus des documents généalogiques qu'on trouve sur place, on peut visiter gratuitement un musée et s'y procurer des livres traitant de l'histoire locale – ce qui constitue une source de financement pour la ladite société. Les locaux réservés à la recherche généalogique occupent le deuxième étage d'une charmante maison datant de 1892, cadeau à la Société de la dernière propriétaire. Il est possible de communiquer par courriel avec la Société à l'adresse suivante : bcchs@hotmail.com

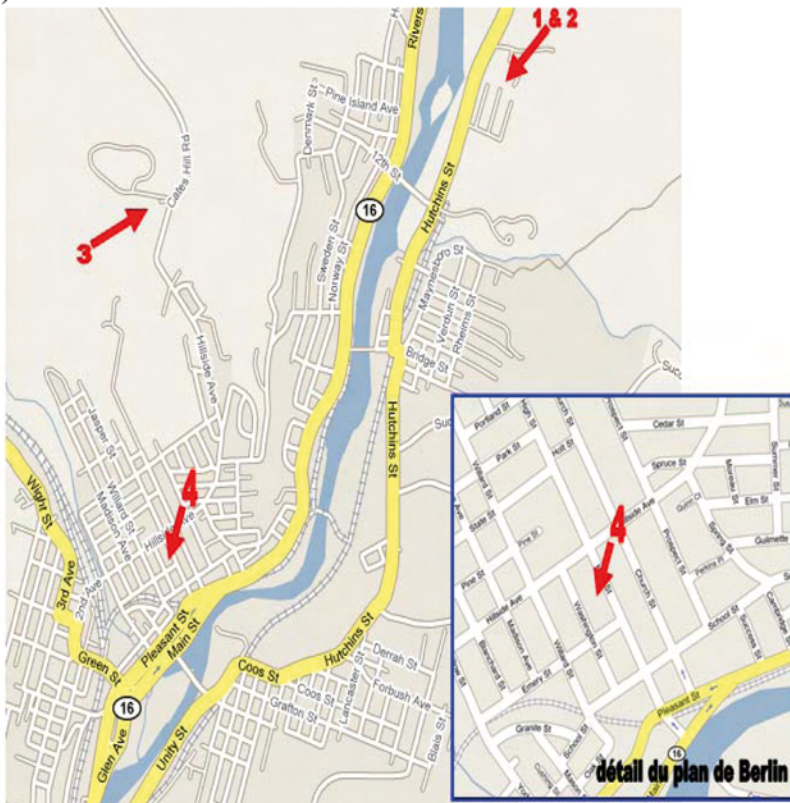
Je profite de l'occasion pour lancer un appel aux généalogistes, particulièrement aux personnes intéressées faisant des recherches sur la famille Bisson. M^{me} Nadeau, née Bisson, souhaite entrer en contact avec un « cousin du Canada », Jean-Paul Bisson, né à une date inconnue, fils de Jean-Baptiste Bisson et de ? (nom et prénom de sa mère manquants). Les « cousins » Bisson sont les arrière-petits-enfants de Lazare Bisson et Adèle Gosselin dont le mariage a été célébré à Saint-Malachie le 12 octobre 1858.

Leur grand-père est Joseph, il est né le 26 mars 1872 à Saint-Léon-de-Standon et décédé à Berlin NH le 4 août 1915. Vous pouvez fournir l'information à son attention à l'adresse électronique ci-dessus.

Évidemment, une visite à Berlin NH ne peut se terminer sans qu'on ait arpenté systématiquement les allées des pierres tombales des cimetières de l'endroit, qu'on peut prendre en photos, à la recherche d'informations complémentaires. La ville compte trois cimetières catholiques : 1) l'ancien cimetière St. Anne; 2) le cimetière Mount Calvary; et 3) le cimetière irlandais St. Kieran, plus récent et très largement occupé par des descendants originaires de chez nous.

On trouve certaines pierres tombales franco-américaines dans les cimetières municipaux, un peu plus au nord sur Hutchins Street. Mais, le Old City Cemetery et le New City Cemetery abritent les sépultures des anciens Berlinois d'origine anglo-saxonne.

Si l'on déplore le fait que les liens entre Québécois et Franco-Américains soient de plus en plus ténus, qui pourrait mieux faire, pour les maintenir bien vivants, que les sociétés de généalogie des deux côtés de la frontière?



Source : Google Maps, plan de la ville de Berlin NH.



LA FAMILLE MOREAU ET SON PATRIMOINE À SAINTE-FOY

Renaud Santerre (2940)

Professeur d'anthropologie à l'Université Laval de 1968 à 2001, l'auteur a découvert la généalogie en 1992 et en a fait sa passion depuis ce temps. L'ouvrage qu'il prépare actuellement sur les familles terriennes de Sainte-Foy consacre un chapitre à chacune des quatre familles qui se sont transmises la ferme ancestrale de génération en génération sur plus de 200 ans : les Berthiaume, Moreau, Robitaille et Routhier.

Résumé

Après le cas des Routhier dans *L'Ancêtre* de l'hiver 2010 (numéro 289, volume 36), l'auteur se penche maintenant sur celui des Moreau, qui s'avère particulièrement significatif. De 1667 à 1954, la même ferme a transité de père en fils sur neuf générations, par le biais principalement, six fois sur neuf, d'un acte notarié qu'on désigne sous l'expression « donation de ferme ». Les donations de ferme, qu'on retrouve par milliers d'exemplaires dans les greffes de notaires et les anciens bureaux d'enregistrement, constituent la pierre angulaire du système de sécurité de vieillesse en vigueur au pays depuis les débuts de la Nouvelle-France jusqu'après la Seconde Guerre mondiale.

Une seule famille Moreau apparaît au recensement nominatif de Sainte-Foy en 1901. Ses dix membres appartiennent à deux générations successives : sept d'entre eux sont les orphelins récents du couple Olivier Moreau - Emma Marchildon, tandis que les trois aînées, célibataires, sont les sœurs survivantes d'Olivier. Cette famille étendue occupe la ferme ancestrale sise sur les trois lots 97, 98 et 164 du cadastre de 1873 de la paroisse de Sainte-Foy. La superficie totale de ces trois lots limitrophes avoisine les 90 arpents.

Le *Livre d'or de la noblesse rurale canadienne-française*, publié en 1909 par le Comité des anciennes familles à l'occasion du tricentenaire de la fondation de Québec, fixe à l'année 1666 l'établissement de cette famille Moreau sur l'actuel territoire de Sainte-Foy et y fait se succéder neuf générations de cultivateurs : depuis Mathurin Moreau, marié en 1667, jusqu'à Charles Moreau, qui épouse en 1912 Anna Robitaille, mais qui vend en 1954 la ferme ancestrale à un promoteur immobilier.

À cette date se termine pour les Moreau une épopée agricole qui aura duré 287 ans. C'était cinq ans avant l'inscription, en 1959, sur une liste¹ des fermes familiales encore en exploitation après 200 ans.

Ancien échevin de la ville de Sainte-Foy, Charles Moreau avait toutefois pris soin, avant de quitter les lieux, d'exiger que le nom d'une rue rappelle la présence des Moreau : c'est pourquoi depuis 1950 l'avenue Moreau conserve la mémoire de cette ferme ancestrale, depuis le chemin des Quatre-Bourgeois au sud, à

travers le chemin Sainte-Foy, jusqu'à la rue de Port-Royal au nord.

GÉNÉRATION I

MATHURIN MOREAU (1641-AP. 1712)

ET MARIE GIRARD (1633-1708)

Parmi la dizaine d'ancêtres Moreau ayant émigré au XVII^e siècle en Nouvelle-France et recensés par Michel Langlois, se trouve Mathurin Moreau qui aurait débarqué du *Noir de Hollande* le 25 mai 1664.

Né au Poitou en 1641, il se marie à Québec en 1667, après avoir passé contrat devant le notaire Rageot le 8 mai avec Marie Girard, veuve depuis avril 1666 d'Antoine Rouillard, qu'elle avait épousé à Québec en 1653 et de qui elle avait eu au moins quatre enfants.

C'est dans la nouvelle famille Moreau-Girard, établie à la côte Saint-Michel (actuel chemin Sainte-Foy), que ces quatre enfants Rouillard, trois garçons et une fille, sont énumérés dans le recensement de 1667. Au recensement de 1681, la famille Moreau-Girard, toujours à la côte Saint-Michel, compte trois fils Moreau, soit Louis né en 1668, Valentin en 1670 et Michel en 1673; la seule fille née de ce mariage en 1675, Jeanne Thérèse, décéda peu après sa naissance. Devenus adultes, les enfants que Marie Girard avait eus d'Antoine Rouillard n'habitaient plus avec leur mère.

Née vers 1633 en Normandie, Marie Girard décéda à Sainte-Foy en 1708. On ignore le lieu et la date du décès de Mathurin Moreau; c'est vraisemblablement à Sainte-Foy et sûrement après août 1712, date du contrat de mariage (deuxième) de son fils Michel, à qui le couple Moreau-Girard « s'était donné » en 1698.

¹ Raymond GINGRAS, « Honneur aux foyers deux fois centenaires », dans *Mélanges généalogiques*, cahier 1, 1975, 15 p.

Le contrat de mariage de 1667 stipule que les futurs époux Mathurin Moreau et Marie Girard seront « uns et communs ès tous biens ». Au décès de son premier mari, suivant la Coutume de Paris, Marie Girard héritait personnellement de la moitié des biens (meubles et immeubles) de sa première communauté avec Antoine Rouillard et gérait l'autre moitié au bénéfice de ses quatre enfants mineurs, qu'elle gardait avec elle et son deuxième mari.

Ainsi, « l'habitation » où l'on recense en 1667 le nouveau couple avec les quatre enfants mineurs de la première communauté se trouve être en réalité celle qu'avait constituée Antoine Rouillard dans la côte Saint-Michel. C'est le nouveau mari, Mathurin Moreau, qui vient habiter avec la veuve et ses enfants mineurs et y prendre la relève d'une ferme qui compte 10 arpents en culture et cinq têtes de bétail au recensement de 1667. Au recensement de 1681, la superficie en culture s'élève à 15 arpents et le bétail se résume à quatre têtes.

« Considérant le grand âge dans lequel ils sont advenus », le couple Mathurin Moreau - Marie Girard fait, le 17 mars 1698 devant le notaire Chambalon, « donation entre vifs » de tous ses biens meubles et immeubles à leur troisième fils, Michel Moreau, « ses hoirs et ayant cause », moyennant les conditions de garde habituelles (logement, nourriture, entretien et services funéraires) pour les parents et certaines considérations particulières, entre autres envers deux de ses demi-frères, Jean et Noël Rouillard, et son frère aîné de père et de mère, Louis Moreau.

Les parents donateurs continueront à vivre et à cohabiter avec la famille de leur fils donataire jusqu'à leur décès à Sainte-Foy, en 1708 et après 1712.

De leurs trois fils, seul Valentin semble ne pas s'être marié et disparaît des documents officiels après sa confirmation en 1681. L'aîné, Louis Moreau, épouse en 1693 (contrat Chambalon du 29 mars 1693) Catherine Bonhomme et élèvera sa nombreuse famille (11 enfants) sur une ferme pas très éloignée de celle de son frère cadet Michel Moreau.

Également en 1693 (contrat Chambalon du 18 octobre), ce dernier épouse en premières noces Madeleine



Maison Olivier Moreau en 1883; au fond, Olivier avec son cheval et en premier plan, Joséphine, Félicité, Malvina et Clara. Source : collection de la famille Moreau.



Rue Moreau et chemin Sainte-Foy. Source : l'auteur.

La maison de la photo du haut se trouvait à l'arrière de la station service de la photo du bas.

Belleau qui lui donnera 10 enfants (6 garçons et 4 filles); elle décédera et sera inhumée à Sainte-Foy le 10 avril 1711. En secondes noces, le 8 août 1712, Michel Moreau épousera Madeleine Larue, déjà veuve de François Levasseur.

Cinq filles Moreau naîtront de ce couple de deux veufs remariés. Ces derniers décéderont dans leur « habitation » de Sainte-Foy, à quelques mois d'intervalle début 1726 et en 1727.

La carte de Gédéon de Catalogne en 1709 situera les deux jeunes familles Moreau sur des terres presque voisines à Sainte-Foy sur les lots n° 370 (Michel) et n° 378 (Louis). Des Rouillard occupent alors les lots 384 et 388 ainsi que les lots 437 et 438 au bas de la falaise, versant nord, dans le territoire de L'Ancienne-Lorette, qui aboutent au nord la terre de Michel Moreau.

Les aveux et dénombremments de 1723-1745, colligés par l'équipe dirigée par Jacques Mathieu et Alain Laberge et parus aux Éditions du Septentrion en 1991 sous le titre *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent*, recensent dans la seigneurie de Sillery deux terres au nom de Louis Moreau totalisant 131 arpents en superficie, mais dont une seule compte 22 arpents en culture et trois bâtiments. La deuxième terre, encore inculte, se situe dans le versant nord de la falaise en direction de la rivière Saint-Charles; c'est le chemin dit « Saint-Pierre » au fronteau nord de la côte (chemin) Saint-Michel.

Cinq terres distinctes, l'une à la côte Saint-Ignace (fronteau sud de la côte Saint-Michel), deux à la côte Saint-Michel et deux au chemin Saint-Pierre figurent au nom de Michel Moreau, vraisemblablement le père Michel 1, qui décédera début 1726, et le fils Michel 2, dont le décès est attesté à Sainte-Foy en 1749. Ces cinq terres totalisent en superficie 236 arpents, dont 67 sont en culture. Seules les deux terres de la côte Saint-Michel portent bâtiments et ont le plus de superficie en culture. Les deux terres du chemin Saint-Pierre, sans culture, sont vraisemblablement des terres à bois. Celle de la côte Saint-Ignace, par contre, est déjà à moitié cultivée.

QU'ADVIENT-IL DES MOREAU, PÈRE ET FILS, DES DEUXIÈME ET TROISIÈME GÉNÉRATIONS?

L'aîné des fils de Mathurin, Louis Moreau, est déjà propriétaire « d'une terre située en la censive de Champigny » (contrat Rageot du 26 avril 1685) lorsqu'il se marie en 1693. Son contrat de mariage (Chambalon, 29 mars 1693), qu'il signe d'une belle écriture, le donne comme « habitant, de la Côte de Champigny », tandis que ses père et mère, Mathurin et Marie Girard, sont « de la Côte de Saint-Michel » et sa future épouse Catherine Bonhomme apparaît au contrat comme « fille (mineure) de Ignace Bonhomme, habitant, et de feue Agnès Morin, de la Côte de Saint-Michel ».

À partir de 1693 et jusqu'en 1700, les actes de baptême et de sépulture concernant la famille Louis Moreau - Catherine Bonhomme sont enregistrés à L'Ancienne-Lorette. C'est le 9 avril 1700 (contrat Genaple) que le couple Moreau-Bonhomme se départit de « l'habitation de la Côte de Champigny », seigneurie de Gaudarville, pour déménager près de Québec, où les actes subséquents, y compris les sépultures de Louis en 1735 et de Catherine en 1747, indiquent qu'ils habitent au faubourg Saint-Louis.

C'est là qu'il sera procédé les 26 et 27 juillet 1747 par les notaires Pinguet et Rageot à l'inventaire après décès et à la vente des biens de la communauté de feu

Louis Moreau et de feu son épouse Marie Catherine Bonhomme.

GÉNÉRATION II

MICHEL 1 MOREAU (1673-1726) ET

1* MADELEINE BELLEAU (1677-1711)

2* MADELEINE LARUE (1673-1727)

Dans cette lignée de Moreau à se transmettre sur neuf générations la ferme ancestrale, c'est la deuxième génération qui présente le plus de complexité parce qu'on y trouve deux Michel (1 et 2) Moreau, le père et le fils, mais surtout parce que Michel 1, devenu veuf, épouse en secondes noces une veuve, Madeleine Larue. Bien plus, la mère de Michel 1, Marie Girard, était veuve et avait eu des enfants (et des terres) d'Antoine Rouillard; de même, la mère de Madeleine Larue, Jacqueline Pin, devenue veuve, avait épousé (1676) en secondes noces Pierre Massé, dont les enfants, en particulier Joseph Massé, demi-frère de Madeleine Larue, devint le tuteur des filles mineures de Michel 1 et de Madeleine, au décès quasi simultané de sa sœur et de son beau-frère.

Quelles délices pour un chercheur qui affectionne les partages suivant la Coutume de Paris, les successions et les inventaires après décès!

Des dix enfants que Michel 1 Moreau eut de son premier mariage avec Madeleine Belleau, Marie Madeleine, née en 1694, épousa en 1713 Ignace Bonhomme; Michel 2, né en 1697, épousera en 1726 Angélique Hamel pour constituer la troisième génération de Moreau à occuper la ferme ancestrale; Félicité, née en 1698, épousera en 1717 André Hamel, frère d'Angélique; Louis (1701-1703) décédera en bas âge, de même que Marie Thérèse (1703), François (1704), Marie (?), Joseph (1706-1710) et vraisemblablement Pierre (1710); François Josué (1708), qui épousera en 1756 Marie Louise Villiers, exercera le métier de maçon à Québec.

Au décès de sa première épouse en octobre 1711, Michel 1 Moreau devient tuteur de ses enfants, tous mineurs, et c'est leur oncle maternel, Jean-Baptiste Belleau, qui en est le subrogé tuteur. À leur demande, le 4 juillet 1712, le notaire Jean-Étienne Dubreuil procède à l'inventaire des biens de la communauté Moreau-Belleau, dont la première moitié, meubles et immeubles, revient de droit au mari survivant, et l'autre moitié reste sous son contrôle comme tuteur en faveur des héritiers mineurs, aux intérêts desquels le subrogé tuteur doit veiller.

Un mois plus tard, le 8 août 1712 à Sainte-Foy, le veuf Michel 1 Moreau épouse en secondes noces la

veuve Marie Madeleine Larue, dont le premier mari François Levasseur était décédé à Sainte-Foy en mars 1711 sans lui laisser d'enfants. « L'habitation » des Levasseur-Larue se trouvait à la côte Saint-François et Saint-Ignace, tout comme celle de la veuve Jacqueline Pin, remariée à Pierre Massé, mère de Madeleine Larue, qui recueillera une partie de son héritage.

Le 1^{er} août 1712, à la requête de la veuve Madeleine Larue et en présence des héritiers Levasseur, le notaire Florent de La Cetière procède à l'inventaire des biens de la communauté ayant existé de 1694 à 1711 entre le défunt François Levasseur et Madeleine Larue. Cet inventaire sera complété en juin 1713, en présence des héritiers Levasseur auxquels s'ajoute le nouveau mari de Madeleine Larue, Michel 1 Moreau, « de luy dument autorisée », pour ajouter un certain nombre de biens et de dettes et fournir copie du contrat de mariage (Genaple, 19 décembre 1694) et de la donation mutuelle (Chambalon, 7 janvier 1709) « faite entre le dit feu Levasseur et la dite Larue de tous et chacuns les biens meubles et conquets immeubles appartenant au premier mourant pour en jouir par le survivant en pleine propriété ».

Le même jour que l'inventaire, le 1^{er} août 1712, à une semaine donc du mariage religieux, le même notaire de La Cetière dresse le contrat de mariage de la nouvelle communauté, la deuxième pour chacun des futurs époux Michel 1 Moreau et Madeleine Larue.

La cérémonie de signature du contrat se déroule « en la Coste Saint-Michel maison de la dite Larue veuve Levasseur » en présence de nombreux témoins : du côté des Moreau, outre le veuf et futur époux, se trouvent Mathurin Moreau, père de Michel 1, qui survit encore à sa femme Marie Girard, Louis Moreau, son frère, Blaise Belleau et Jean-Baptiste Belleau, ses beau-père et beau-frère de la première communauté; du côté des Larue, Jean et François Larue, frères de la veuve future épouse, présente, Joseph Massé, son frère utérin, Antoine Samson, son beau-frère « comme ayant épousé Catherine Angélique Larue », Pierre Levasseur, beau-frère (de Québec) et Pierre Hamel, beau-frère, pour avoir épousé Félicité Levasseur. La plupart de ces témoins habitent Sainte-Foy, principalement la côte Saint-Michel, et apposent leur signature au bas du contrat.

Ce contrat de mariage stipule que les futurs époux seront « uns et communs ès tous biens meubles conquets immeubles du jour de leurs épousailles suivant la Coutume de Paris ». Il est précisé que les biens de la future épouse sont « énumérés à l'inventaire dressé ce même jour, plus les biens divers » (paire de bœufs, hardes de corps, vêtements et sommes d'argent) « en provenance de l'héritage de sa mère feu Jacqueline Pin », décédée en 1711.

Pour les biens du futur époux, le nouveau contrat de mariage fait également référence à l'inventaire dressé le 4 juillet 1712 par le notaire Dubreuil; le contrat rappelle aussi la donation de 1698 par Mathurin Moreau et Marie Girard en faveur de Michel 1 Moreau et les obligations qui en découlent (garde du donateur veuf) pour la nouvelle communauté. La future épouse accepte même que « les six enfants (vivants) du dit Moreau seront nourris, élevés et entretenus au dépens de la future communauté... en travaillant suivant leur force sans prétendre aucun salaire et ce jusqu'à l'âge de dix-huit années ».

De ce deuxième mariage, qui durera 14 ans, naîtront cinq filles Moreau : Françoise en 1713, Angélique en 1715, Marie en 1716, Madeleine en 1717 et Marie Josephthe (année de naissance inconnue) qui épousera en 1732 Jean-Baptiste Derome.

Sans qu'on ait trouvé d'attestation directe, Michel 1 Moreau décéda, sans doute, à Sainte-Foy, quelque part entre le 14 janvier 1726, date du contrat de mariage de son fils Michel 2, et le 12 avril de la même année, date de l'acte de tutelle de ses enfants mineurs. Madeleine Larue décéda à Sainte-Foy et y fut inhumée le 28 octobre 1727.

Ces deux décès très rapprochés des époux dans la fleur de l'âge, soit 53 et 54 ans respectivement, posent la question des tutelles des enfants mineurs et de la dévolution des biens, en particulier fonciers, dont la ferme ancestrale au premier chef. Aucun testament ou donation ne semble avoir statué là-dessus. On se souvient que Michel 1 Moreau avait, par la donation de 1698, hérité de la ferme et qu'au décès de sa première épouse, Madeleine Belleau, il prenait le contrôle de tous les biens meubles et immeubles de la première communauté, moitié à titre de propriétaire et moitié à titre de tuteur de ses enfants tous mineurs. Par contrat de mariage, sa nouvelle épouse, Madeleine Larue, s'engageait à garder dans la nouvelle maisonnée le père donateur de son deuxième mari, Mathurin Moreau, et d'entretenir, à même les ressources de la nouvelle communauté, tous les enfants mineurs de son mari jusqu'à leur âge de 18 ans. Les deux veufs et nouveaux époux se faisaient don mutuel et réciproque de tous leurs biens.

Au décès de Michel 1 Moreau, son fils Michel 2, majeur, est déjà marié depuis peu à Angélique Hamel sans que son contrat de mariage, signé en présence de son père Michel 1 Moreau et de sa belle-mère Madeleine Larue, ne précise guère autre chose que sa qualité « d'habitant en la Coste Saint-Michel paroisse de Sainte-Foy ». C'est Michel 2 Moreau qui devient tuteur des enfants mineurs qui restent de la première communauté (acte de tutelle du 12 avril 1726), et la veuve Made-

leine Larue, tutrice des filles toutes mineures de la deuxième communauté. C'est le beau-frère de Michel 2, André Hamel, époux de Félicité Moreau et frère d'Angélique Hamel, qui agit comme subrogé tuteur des enfants mineurs des deux communautés.

Au décès de la veuve Madeleine Larue, le même André Hamel requiert (acte de tutelle du 31 octobre 1727) le remplacement de la tutrice décédée par son frère utérin Joseph Massé qui devient ainsi tuteur principal des filles mineures de Michel 1 Moreau et de Madeleine Larue. André Hamel conserve la fonction de subrogé tuteur.

Outre le fait qu'il est par naissance le beau-frère de Michel 1 Moreau, Joseph Massé est aussi le beau-frère de Michel 2 Moreau par son mariage en 1717 avec Thérèse Hamel, sœur d'Angélique et d'André Hamel. Allié et pratiquement voisin des Moreau et des Hamel, grand propriétaire terrien et père d'une famille nombreuse (17 enfants), Joseph Massé semble avoir exercé d'une main ferme la tutelle sur les filles mineures de sa sœur et de son beau-frère Michel 1. C'est du moins ce qui ressort de la quittance du 10 juin 1735, notariée par C.-H. Du Laurent, où Marie Madeleine Moreau et son époux Paul Côté (depuis 1734), charpentier de la ville de Québec, acceptent le rapport de tutelle et tiennent le tuteur Joseph Massé quitte des sommes reçues en règlement de l'héritage provenant des parents décédés.

C'est le notaire J.-E. Dubreuil qui, en juillet et novembre 1726, avait procédé à l'inventaire et à la vente après décès de Michel 1 Moreau, des biens composant la succession de la communauté Moreau-Larue. Le même notaire procéda les 10 et 11 novembre 1727, deux semaines après le décès de la veuve Larue, à un nouvel inventaire et à une nouvelle vente des biens mobiliers de la succession conjointe de Michel 1 Moreau et de Madeleine Larue.

De tous ces documents manuscrits, difficiles à lire et à interpréter, il ressort peu de précision sur les terres ancestrales en provenance des Moreau et des Larue ainsi que sur leur dévolution.

GÉNÉRATION III

MICHEL 2 MOREAU (1697-1749) ET ANGÉLIQUE HAMEL (1703-1790)

Chose certaine, Michel 2 Moreau est le seul descendant mâle du premier mariage de Michel 1 Moreau à s'être lui-même marié après sa majorité du vivant de son père et à avoir habité et cultivé des terres dans la côte Saint-Michel. Un frère cadet, François Josué, se maria plus tard (1756) et exercera le métier de ma-

çon à Québec. Deux de ses sœurs du premier lit se sont mariées avant lui et sont devenues maîtresses de maison dans la ferme de leurs maris, Ignace Bonhomme et André Hamel. Des cinq filles du second lit, trois se marieront : Françoise en 1730 à Antoine Routhier, cultivateur à la côte Saint-Michel, Marie Josephpte en 1732 à J.-B. Derome, de Rivière-des-Prairies, et Madeleine en 1734 à Paul Côté, menuisier de Québec.

Que Michel 2 Moreau ait bel et bien hérité de la ferme ancestrale des Moreau ressort de l'inventaire des biens de sa communauté (Sanguinet, 1762), après son décès en 1749 et de la transmission de cette ferme par sa veuve Angélique Hamel à leur fils François Moreau, de la quatrième génération.

De son mariage à Sainte-Foy le 10 janvier 1726 à Angélique Hamel, Michel 2 Moreau eut 13 enfants, dont neuf garçons. Six de ces enfants, trois garçons et trois filles se marièrent : Joseph, né en 1728, épousa en 1753 Marie Louise Drolet et exerça le métier de maçon à Québec; François (1729-1775) épousa en 1752 Marie Louise Constantin et recueillit la ferme ancestrale; Angélique, née en 1731, épousa en 1750 Charles Ruelle d'Auteuil; Marie Madeleine, née en 1732, épousa en 1751 Jérôme Fizet; Ursule, née en 1733, épousa en 1752 André Maufet; enfin Charles, né en 1735, épousa en 1762 Marie Anne Legris dit Lépine.

Les sept autres enfants sont ou bien décédés en bas âge (Pierre François, 1738-1739; Valentin, 1746-1748) ou restés célibataires.

Michel 2 Moreau est décédé à l'âge de 52 ans et a été inhumé à Sainte-Foy en juillet 1749. Sa veuve Angélique Hamel lui survécut 41 ans et mourut âgée de 87 ans à Sainte-Foy, où elle fut inhumée le 6 juin 1790.

C'est la veuve Angélique Hamel qui réussit la tâche complexe, par ventes, échanges, cessions et rachats, de consolider en faveur de son troisième fils, François, à la fois la moitié des biens de la communauté, qui lui revenait à elle, et l'ensemble des droits successifs sur l'autre moitié, qui revenait à chacun de ses enfants survivants.

Le contrat de mariage entre elle et son défunt mari (Michel 2) rédigé par le notaire Jacques Barbel le 14 janvier 1726, soit quatre jours *après* le mariage effectif à l'église, stipulait en effet la communauté de biens suivant la Coutume de Paris et indiquait que les nouveaux époux se faisaient l'un l'autre « donation pure et simple et irrévocable entre vifs en la meilleure forme et manière que donation puisse se faire... de tous leurs biens meubles et immeubles et propres qui se trouveront appartenir au premier mourant au jour de son décès... ».

Au début de juin 1762, le notaire Sanguinet procéda à l'inventaire des biens de la communauté Moreau-Hamel et au partage de ces biens entre la veuve Angélique Hamel et ses sept héritiers survivants. Le partage impliquait également les parts de deux fils, Michel et Louis, déjà décédés alors qu'ils étaient célibataires. Un troisième fils, Joseph, était lui aussi décédé, mais sa veuve, Marie Louise Drolet, représentait les intérêts de ses filles mineures, cohéritières. Seuls deux fils, François, marié en 1752, et Charles, qui venait tout juste de se marier (13 avril 1762), pouvaient se qualifier pour hériter de terres. Trois autres cohéritières étaient déjà mariées et avaient vendu leurs droits successifs « sur les immeubles » à leur frère François, qui occupait avec sa mère Angélique Hamel « l'habitation » (bâtiments et terres) des Moreau. L'inventaire et le partage avaient été requis par la veuve Angélique Hamel en tant qu'héritière ($\frac{1}{2}$) de la communauté dissoute et tutrice de la dernière de ses filles, mineure, Marie Rosalie.

Cet inventaire du 2 juin 1762 décrit un certain nombre d'objets et d'animaux évalués à près de 450 livres, qui ont été rachetés par les membres de la famille. Mais il révèle aussi l'importance d'un portefeuille qui totalise 857 livres en billets divers. Précise est la description des terres et bâtiments appartenant à la communauté; il en va de même pour la liste des titres et documents qui en justifient la propriété. Il s'agit bien de la ferme ancestrale en provenance de Mathurin Moreau et de Marie Girard, transmise d'abord par donation (1698), succession (1726) et héritage (1749-1762). La donation par Marie Louise Constantin (veuve François Moreau) qui figurera dans le contrat de mariage de Charles Moreau (contrat A. Dumas, 12 janvier 1786) viendra confirmer l'identité de « l'habitation » dévolue de père en fils à travers les générations, mais par l'intermédiaire des mères veuves, qui rappellent au couple donataire l'obligation contractée à l'égard des parents et même des grands-parents donateurs.

Le partage définitif des biens meubles et immeubles de la communauté Moreau-Hamel se trouve arrêté dans le contrat du 4 juin 1762 (Sanguinet) entre la veuve Angélique Hamel et les sept enfants, tous cohéritiers. À même les liquidités générées par la vente des objets et animaux et contenues dans le portefeuille de billets, la veuve prend la part prévue au contrat de mariage ($\frac{1}{2}$ + douaire + préciput) et les sept héritiers se partagent le reste.

Quant aux immeubles (terres et bâtiments) qu'on veut maintenir indivis, la veuve conserve sa moitié, son fils François possédant déjà les $\frac{5}{7}$ de l'autre moitié; les $\frac{2}{7}$ restants reviennent à la mère tutrice d'une mineure et au fils nouvellement marié, Charles, qui

avaient déjà cédé et transporté (acte du 2 juin 1762) ces parts à François Moreau. Les sept héritiers s'engagent à assurer à leur mère une rente viagère de 30 livres pour lever l'hypothèque sur les immeubles résultant du contrat de mariage.

Ainsi se trouvent confirmés par les actes notariés de 1762 la transmission intégrale à François Moreau de la ferme ancestrale et le maintien à domicile de sa mère veuve Angélique Hamel et de son enfant à charge, Marie Rosalie, sœur de François.

GÉNÉRATION IV

FRANÇOIS MOREAU (1729-1775) ET MARIE-LOUISE CONSTANTIN (1730-1803)

Né en 1729, François Moreau épouse à Sainte-Foy, le 7 août 1752, Marie-Louise Constantin, de Saint-Augustin, qui avait alors 21 ans.

De cette union naquirent 15 enfants, dont 6 garçons et 9 filles. C'est le troisième enfant, Charles (1756-1835), qui recueillera la ferme ancestrale dans le cadre de son contrat de mariage (Dumas, 12 janvier 1786) avec Josephte Prévost.

Le décès de François Moreau à l'âge de 46 ans survint en 1775 et l'inhumation se fit le 31 août au cimetière de Sainte-Foy. Comme sa belle-mère, Angélique Hamel, Marie-Louise Constantin survécut longtemps (28 ans) à son mari et fut inhumée, également à Sainte-Foy, le 14 mars 1803.

Le recensement de 1762, le premier sous le Régime anglais, mentionne une ferme au nom de François Moreau, qui compte 30 arpents en culture et 12 têtes de bétail. Les neuf personnes recensées dans cette habitation sont très vraisemblablement les cinq enfants du couple Moreau-Constantin et leurs parents ainsi que la belle-mère, veuve Angélique Hamel, et sa fille mineure Marie Rosalie Moreau. Une seule autre ferme recensée au nom de Moreau (Claude?) ne compte qu'un seul membre, trois arpents en culture et aucune tête de bétail.

L'inventaire après décès de François Moreau dressé par le notaire Alexandre Dumas le 11 janvier 1786 précède d'une journée le contrat de mariage de son fils Charles et la donation que fait à ce dernier sa veuve Marie-Louise Constantin. Cet inventaire précise les terres et les bâtiments qui feront l'objet de la donation du lendemain et fournit la liste des documents établissant les titres de propriété de la donatrice. Sont présentes à la signature du contrat de mariage-donation du 12 janvier 1786 non seulement la mère du futur marié, la veuve Marie-Louise Constantin, mais aussi sa grand-

mère, veuve Angélique Hamel, qui survivront encore 17 et 4 ans respectivement. La donation inscrite au contrat de mariage fait explicitement référence à l'inventaire du jour précédent et impose au donataire des conditions de garde complète pour la donatrice et ses enfants non encore établis ainsi que pour la grand-mère Hamel, par qui a transité la ferme ancestrale (acte d'abandon du 16 avril 1771 devant le notaire Genest).

GÉNÉRATION V

CHARLES 1 MOREAU (1756-1835) ET JOSEPHTE PRÉVOST (1762-1846)

Charles 1 Moreau avait près de 30 ans lorsqu'il épousa à Sainte-Foy, le 16 janvier 1786, Josephpte Prévost, qui en avait 23; elle était originaire de Québec.

Le couple Moreau-Prévost eut six enfants, dont quatre garçons. C'est l'aîné, Charles 2 (génération VI), qui obtint la ferme ancestrale par donation à l'occasion de son mariage en 1816.

Charles 1 Moreau décéda à l'âge de 79 ans et fut inhumé à Sainte-Foy le 14 octobre 1835. Sa veuve, Josephpte Prévost, lui survécut 11 ans et fut inhumée au cimetière de Sainte-Foy le 3 novembre 1846.

Au nom de Moreau (Charles) n'apparaît qu'une seule ferme aux recensements agricoles combinés de 1825-1831. La ferme totalise 106 arpents en superficie, dont 40 sont en culture; six membres de la famille s'occupent de neuf bestiaux.

Cette ferme correspond, en superficie et localisation, à la ferme décrite dans la donation de 1816 en faveur de Charles 2 Moreau. Les six membres de la famille présents comprennent sans doute le couple donateur (Charles 1 Moreau et Josephpte Prévost), le couple donataire (Charles 2 Moreau et Charlotte Dufresne) et deux enfants. Les conditions de la donation de 1816 montrent que cette ferme est lourdement hypothéquée.

GÉNÉRATION VI

CHARLES 2 MOREAU (1786-1854) ET CHARLOTTE DUFRESNE (1790-1841)

Le recensement agricole de 1861 attribue aux Moreau une seule ferme, qui totalise 106 arpents dont 26 sont en culture, et 18 têtes de bétail. On y cultive surtout de l'avoine, des pommes de terre et du foin pour le bétail, dont 7 bovins, 1 cheval et 6 moutons.

Font partie de cette unique famille Moreau six membres, plus une servante nommée Petitclair. Le chef de famille se prénomme Charles. Ce ne peut être que Charles 3 Moreau, époux depuis 1844 d'Angélique Gosselin.

Veuf de Charlotte Dufresne, Charles 2 Moreau était en effet décédé en 1854 et avait été inhumé à Sainte-Foy le 7 juillet. Sa femme fut inhumée à Sainte-Foy le 2 septembre 1841.

Un an avant son décès, le 29 juillet 1853, devant le notaire Joseph Petitclerc, Charles 2 Moreau avait fait insinuer (enregistrer) une donation en faveur de son fils Charles 3, déjà marié et père de famille.

Cette donation de 1853 intrigue et présente plusieurs particularités qui méritent qu'on s'y arrête. Tout d'abord se trouvent données « la juste moitié indivise » de la ferme ancestrale, « avec ensemble la juste moitié indivise de la maison, grange et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances »; « en outre la juste moitié qui peut lui (donateur) appartenir dans les meubles de ménage, animaux, voitures, ustensiles de cuisine, instruments aratoires et autres effets mobiliers généralement quelconques sans aucune exception ni réserve ».

L'acte de donation poursuit : « Au dit donateur appartenant la dite moitié de terre et de meubles par son droit de communauté avec défunte dame Charlotte Dufresne, son épouse, et la dite terre appartenait à la dite communauté pour avoir été ameublie par une clause d'ameublement portée au contrat de mariage entre le dit donateur et la dite Charlotte Dufresne et elle appartenait au dit donateur pour lui avoir été donnée par feu sieur Charles Moreau et défunte dame Josephpte Prévost, ses père et mère, suivant donation qu'il déclare avoir en sa possession et qu'il s'oblige remettre au dit donataire à demande ».

À quelle date et devant quel notaire fut faite cette donation de référence? Les recherches ont fait découvrir cette donation dans le greffe du notaire Jean Bélanger à la date du 5 février 1816. Le contrat de mariage entre Charles Moreau et Charlotte Dufresne fut passé à Québec le 12 février 1816 devant le notaire Jean Bélanger et le mariage religieux célébré à L'Ancienne-Lorette une semaine plus tard, le 19 février 1816.

Les conditions de la donation de 1853 imposées au donataire Charles 3 Moreau de cette « moitié » de propriété sont exactement les mêmes que si la propriété avait été entière et comprennent la garde complète du donateur veuf, qui décédera un an plus tard. C'est donc dire que les familles du donateur et du donataire vivaient et travaillaient ensemble sur la même propriété depuis plusieurs années. C'est ce que confirme le recensement de 1851, où figurent nommément le père veuf Charles 2, le fils Charles 3 avec sa femme Angélique et quatre enfants mineurs dont Olivier, ainsi que Charlotte et Josephpte, sœurs de Charles 3.

À qui exactement, dès lors, est allée la seconde « moitié indivise » de la terre, de la maison et ses bâtis-

ses ainsi que des meubles, animaux, ustensiles et instruments? Vraisemblablement en parts égales (1/3) aux trois enfants du couple, dont le donataire Charles 3 Moreau, comme héritage de la succession de leur mère décédée, Charlotte Dufresne. La donation de 1853 impose en effet au donataire « de payer à demoiselles Charlotte Moreau et Josephite Moreau, ses sœurs, à chacune d'elles une somme de quatre livres courant au décès du dit donateur, pour tenir lieu à chacune d'elles de tous droits légitimes mobiliers et immobiliers qu'elles pourraient avoir et prétendre dans la succession future du dit donateur ».

Née vers 1825, Josephite Moreau est restée célibataire et se trouve recensée en 1861 dans la maisonnée de Charles 3 Moreau. Elle y laissera sa part (1/6) d'héritage de la ferme ancestrale, qu'elle donnera en garantie d'hypothèque (Chaperon, 18 décembre 1881).

Quant à Charlotte Moreau, elle épousa à Sainte-Foy le 2 août 1853, quatre jours après la donation, un forgeron du nom de Paul Drolet, qui exercera son métier à Sainte-Foy. Veuve sans héritier direct, Charlotte Moreau légua par testament (H. Bolduc, 12 juillet 1882) sa part de la ferme ancestrale (1/3 de la moitié) à son neveu Olivier Moreau, fils de son frère donataire, Charles 3, et d'Angélique Gosselin.

Ainsi se trouvera, à partir des années 1880, recomposée l'entièreté de la ferme ancestrale entre les mains du seul héritier, Olivier Moreau, de la génération VIII.

GÉNÉRATION VII

CHARLES 3 MOREAU (1817-1867) ET ANGÉLIQUE GOSSELIN (1817-1889)

Charles 3 Moreau et Angélique Gosselin, tous deux nés en 1817, se sont épousés à Sainte-Foy le 23 juillet 1844. On ne leur trouve pas de contrat de mariage.

De cette union naquirent, d'après les recensements de 1851, 1861 et 1871, sept enfants, dont cinq atteignirent l'âge adulte. Un seul fils, Olivier (1849), et une fille, Joséphine (1854), se marièrent; trois autres filles, Félicité (1845), Malvina (1858) et Clara (1864) demeurèrent célibataires et sont recensées en 1901 avec leurs neveux et nièces sur la ferme ancestrale.

Charles 3 Moreau décéda en 1867 à Sainte-Foy et y fut inhumé le 22 février. Sa veuve Angélique Gosselin lui survécut 22 ans et fut inhumée au cimetière de Sainte-Foy le 15 juillet 1889.

Un mois avant son décès, le notaire Cyrille Tessier rédigea le 4 janvier 1867 le testament de Charles 3 Moreau, qui fait de son épouse Angélique Gosselin son exécutrice testamentaire et sa « légataire universelle en

usufruit »; le testateur « donne et lègue la nue-propriété de (ses) dits biens (meubles et immeubles) à Olivier Moreau, mon fils, pour par lui en jouir en pleine propriété du jour du décès de ma dite épouse ».

Cette donation-legs bien particulière obligera les deux donataires, la veuve Angélique Gosselin et le fils Olivier Moreau, à agir de concert dans chacun des nombreux actes notariés touchant la majeure partie de la ferme ancestrale ainsi transmise de la septième à la huitième génération des Moreau.

Recevant en 1853 de son père Charles 2 Moreau une demi-ferme déjà hypothéquée du temps de son grand-père Charles 1 Moreau, Charles 3 Moreau ne put donc faire autrement que de refinancer (voir la reconnaissance de dette hypothécaire enregistrée par le notaire Laurin le 28 août 1860 sous le numéro 23802) ces immeubles déjà hypothéqués qu'il lègue en 1867 à ses deux donataires-légataires. Ces derniers, la veuve et le fils, vont devoir multiplier ces actes de reconnaissance de dette (Tessier, 16 juin 1871; Chaperon, 12 décembre 1881) jusqu'au rachat final en 1885 (P. Huot, 23 juillet 1885) de ces créances hypothécaires par Emma Marchildon, l'épouse d'Olivier Moreau depuis 1883. Ce dernier bénéficiait depuis 1881 et 1882 de la cession par ses sœurs des droits successifs sur partie de la ferme ancestrale ainsi que du legs de ses tantes Charlotte et Josephite Moreau.

Le couple Olivier Moreau - Emma Marchildon prenait ainsi possession complète de l'entièreté de la ferme ancestrale avec les conditions de garde habituelles en pareil cas à l'égard des sœurs célibataires, tante et mère veuve.

GÉNÉRATION VIII

OLIVIER MOREAU (1849-1899) ET EMMA MARCHILDON (1853-1900)

C'est à Batisca le 5 février 1883 qu'Olivier Moreau épouse Emma Marchildon, fille d'un riche marchand « ci-devant de Québec et maintenant dans l'État de l'Illinois aux États-Unis ». Sans doute cette union permettra-t-elle à cette jeune épousée d'assumer les créances hypothécaires de son mari!

Le contrat de mariage, passé à Québec devant le notaire Philippe Huot et signé par « les deux parties » le 2 février 1883, précise d'emblée : « 1* Il n'y aura aucune espèce de communauté de biens quelconques entre les dits futurs époux nonobstant toutes lois à ce contraire en force en Canada; 2* Les futurs époux seront séparés de biens et par conséquent ne seront pas tenus des dettes l'un de l'autre contractées soit avant soit après la célébration de

leur mariage ». Le futur époux, « seul tenu à toutes les charges du ménage » garantit à sa future épouse « la somme de mille piastres de douaire » et à cette fin hypothèque « spécialement une terre située en la paroisse de Ste-Foye contenant en superficie quatre vingt onze arpents et cinquante sept perches (...) maintenant connue sous les numéros quatre vingt dix sept, quatre vingt dix huit et cent soixante quatre (...) au livre de renvoi du cadastre de la dite paroisse de Ste-Foye ».

Le contrat poursuit : « 6* La future épouse se réserve expressément la pleine et entière propriété, jouissance et administration de tous ses biens mobiliers et immobiliers aussi le droit d'en disposer comme bon lui semblera; à l'appui de quoi le dit futur époux l'autorise par ces présentes sans qu'il soit jamais besoin et nécessaire (d') autre autorisation ultérieure, car tel a été arrêté et convenu entre les dites parties ».

Contrat de mariage peut-il plus clairement spécifier la séparation de biens des futurs époux et l'indépendance financière de la future mariée?



Olivier Moreau et Emma Marchildon
Source : collection de la famille Moreau.

Le couple Moreau - Marchildon donna naissance à sept enfants, trois garçons et quatre filles. Ces dernières se marièrent toutes à Sainte-Foy. L'aînée Emma (1884-1962) épousa en 1905 Ernest Thivierge (1880-1955); Évangéline (1887), mariée en 1910 à Onésiphore Bélanger, décéda à Québec en 1971; née en 1886, Antoinette épousa en 1908 Alexander Moore et mourut à Montréal en 1967; quant à Isabelle (1889-1981), elle épousa en 1912 Félix Sauvageau.

Du côté des garçons, Oscar et Cyrille sont nés respectivement en 1892 et 1894, d'après le recensement de 1901. Leur signature figure au bas de l'acte d'inhumation à Sainte-Foy, le 31 juillet 1940, de leur neveu Jean-Charles Moreau, décédé à 24 ans encore célibataire.

re. Cyrille lui aussi resta célibataire. Quant à Oscar, il avait épousé à Québec en 1916 Marie Jeanne Turgeon, qui lui donna six enfants.

C'est Charles Sévère, second enfant par ordre de naissance, mais quatrième dans la lignée des Moreau à porter le même prénom, qui héritera de la ferme ancestrale.

Olivier Moreau mourut âgé de 50 ans le 4 août 1899 à Sainte-Foy où il fut inhumé. En sa double qualité de légataire universelle et d'exécutrice testamentaire, la veuve Emma Marchildon fit enregistrer le 23 novembre 1899 par le notaire Philippe Huot (n° 3830 de ses minutes) la déclaration d'hérédité qui identifie le dernier testament valide passé par Olivier Moreau le 16 décembre 1896 devant le même notaire Huot (enregistrement n° 103336). La déclaration d'hérédité identifie les lots n°s 97, 98 et 164 comme « immeubles compris dans sa succession ».

« Je donne et lègue à mon épouse Marie Joséphine Emma Marchildon l'usufruit et jouissance sa vie durant de tous les biens meubles et immeubles, meubles meublant, argent monnayé et autres biens généralement quelconques que je délaisserai au jour & heure de mon décès (...). Et quant à la propriété de tous mes susdits biens meubles et immeubles je la donne et lègue à mon fils aîné Charles Sévère Moreau pour par lui en jouir comme bon lui semblera après le décès de sa mère, mais à la charge et condition toutefois de payer à chacun de ses frères à leur âge de majorité respective une somme de cent piastres & à chacune de ses sœurs une somme de vingt cinq piastres quand elles quitteront la maison pour se marier ou pour aller demeurer ailleurs. À la charge encore par mon dit légataire universel en propriété de prendre soin de ses sœurs et de les garder chez lui tant qu'elles voudront y rester et qu'il aura les moyens de le faire en par elles toutefois travaillant au profit de la maison suivant leur force et capacité ».

Emma Marchildon survécut moins d'un an à son mari et fut inhumée à Sainte-Foy le 21 avril 1900. Elle avait 47 ans. Son testament, passé le même jour que celui de son mari devant le même notaire (Huot), constitue la réciproque exacte de celui de son mari. Il sera enregistré le 9 octobre 1900 sous le n° 105240.

C'est la sœur aînée d'Olivier, Félicité Moreau, née en 1845, toujours célibataire et demeurant sur la ferme ancestrale, qui procède le 8 octobre 1900 à la déclaration d'hérédité (n° 3983 des minutes du notaire Félix Larue), relève les deux décès d'Olivier et d'Emma aux dates indiquées, confirme les deux testaments avec date, notaire et numéros d'enregistrement et conclut : « 5* que par la mort de ses père et mère le dit Charles Sévère

Moreau entre en pleine propriété de tous les biens du dit J. O. Moreau & de la dite dame Emma Marchildon ses père et mère; 6* que la dite dame Emma Marchildon n'a pas laissé d'immeuble dans sa succession mais seulement des meubles meublants et effets de ménage & créances ».

Ainsi passe la propriété de la ferme ancestrale de la huitième à la neuvième génération des Moreau.

GÉNÉRATION IX

CHARLES SÉVÈRE MOREAU (1886-1961) ET ANNA ROBITAILLE (1890-1927)

Âgé d'une quinzaine d'années au décès de ses parents, Charles Sévère Moreau épouse à L'Ancienne-Lorette le 9 janvier 1912 Anna Robitaille qui, née en 1890, vient d'avoir 21 ans; son époux en a 26.

Le recensement de 1911 relève trois célibataires sur la ferme des Moreau : outre le propriétaire Charles Sévère, sa tante Félicité Moreau, âgée d'environ 67 ans, et son frère cadet de 16 ans, Cyrille Moreau.

Passé à Québec devant le notaire G.-A. Paradis le 2 janvier 1912 et enregistré sous le n° 138490, le contrat de mariage Moreau - Robitaille spécifie que « les futurs époux seront séparés de biens & chacun paiera ses propres dettes ». « Il n'y aura aucun douaire quelconque, la future épouse y renonçant expressément tant pour elle que pour les enfants qui pourraient naître du dit futur mariage ». « Le futur

époux fait donation à cause de mort à la future épouse qui accepte si elle survit d'une somme de mille piastres payable immédiatement après le décès du futur époux ». Cette donation est garantie par une hypothèque spéciale sur les trois lots (97, 98 et 164) de la ferme ancestrale.

En fait, Anna Robitaille décédera à Sainte-Foy en 1927 et Charles Sévère Moreau lui survivra 34 ans sans jamais se remarier. Il pourra disposer seul de ses biens fonciers au tournant des années 1950.

Le couple Moreau-Robitaille eut huit enfants, dont cinq filles qui toutes se marièrent à Sainte-Foy, et trois garçons.

Emma Moreau épousa Henri Bernier le 5 février 1935; Gilberte Moreau convola en justes noces avec Armand Lortie le 16 juin 1941; Marcelle Moreau unit sa destinée à Léo Ouellet le 9 juin 1947; Isabelle Moreau fit de même avec Léon Delisle le 5 juin 1948; et Yvette Moreau prit pour époux en 1951, Roger Robitaille.

Des trois garçons, Jean-Charles (1915-1940) et Gérard Moreau n'ont pas laissé de descendance, contrairement à Charles Omer Moreau, qui eut de Simone Tanguay trois filles : Huguette, Claire et Pauline; et six fils : Lucien, René, Paul, François, André et Louis. Ces neuf enfants prendront époux ou épouse dans la région de Québec.

Conseiller municipal à Sainte-Foy, d'abord de 1924 à 1929, puis de 1933 à 1938, Charles Sévère Moreau



Charles Sévère Moreau à la faucheuse vers 1940. Source : collection de la famille Moreau.

céda pour un dollar à la Ville de Sainte-Foy le 2 juin 1950 (enregistrement n° 344925) une partie du lot 164 « pour l'ouverture d'une rue à Ste-Foy qui sera connue sous le nom de Avenue Moreau ». Cette partie cédée du lot originel numéro cent soixante-quatre (164-3) mesure « cinquante pieds (50') de largeur par une profondeur moyenne d'environ sept arpents (7), contenant une superficie d'environ soixante-sept mille deux cents pieds carrés (67 200') mesure anglaise ».

Le reste du lot 164, moins « l'assiette de l'avenue Moreau déjà cédée à la ville de Ste-Foy », sera vendu à un entrepreneur de Sillery le 24 novembre 1952 (enregistrement n° 370923) pour la somme de 6 976,30 \$.

Mais c'est en 1954, le 16 avril, devant son gendre le notaire Armand Lortie (contrat enregistré sous le n° 386777) que le dernier titulaire de la ferme ancestrale Charles Sévère Moreau, identifié au contrat comme « cultivateur, demeurant à Sainte-Foy, n° 2634 », vend définitivement les lots 97 et 98 à « un courtier en immeubles demeurant à Sillery » et à un « avocat demeurant à Cap-Rouge » pour la somme de 100 000 \$. « Ne sont pas compris, précise le contrat, dans la présente vente, le vendeur s'engageant à les démolir et enlever comme suit :

la grange, la laiterie et le caveau, dans un délai expirant le quinze juin mil neuf cent cinquante quatre;

la maison, dans les quatre-vingt-dix jours après le parfait paiement par les acquéreurs au vendeur de la somme de vingt mille dollars (\$20 000) mentionnée ci-après », soit « le ou avant le trente et un décembre mil neuf cent cinquante-quatre ».

Le contrat poursuit : « Il est expressément convenu entre les parties que d'hui à la démolition de la dite maison et desdits bâtiments, il sera loisible au vendeur [...] de continuer de jouir, avec qui il l'entendra, de la dite maison et desdits bâtiments, et d'opérer son commerce actuel, les acquéreurs s'obligeant d'assurer à la maison et à la grange actuelles, jusqu'à leur démolition respective, les services d'eau et d'égout ».

De ces citations, il faut conclure que Charles Sévère Moreau exploitait à la fin un commerce laitier et que la ferme ancestrale des Moreau (terres et bâtiments) s'est définitivement éteinte à la fin de 1954. L'épopée agricole des Moreau aura duré 287 ans.

CONCLUSION

L'extinction de la ferme et la démolition des bâtiments ne firent pas disparaître chez les Moreau la donation comme soutien de la sécurité de vieillesse de la famille. Deux actes, notariés en 1954 et 1959, viennent confirmer la survivance de plusieurs éléments de cet antique système.

À même le produit de la vente de sa ferme (100 000 \$), Charles Sévère Moreau « fait donation entre-vifs et irrévocable » (contrat du notaire Armand Lortie du 6 mai 1954, enregistrement n° 387425) à son fils Charles Omer Moreau, « laitier », demeurant et travaillant sur la ferme ancestrale, « d'une somme de VINGT MILLE dollars (20 000 \$) en espèces courantes », pour acheter un terrain, y construire et meubler une maison, qui porte aujourd'hui le numéro 830 de l'avenue Moreau. La condition posée au donataire, c'est « d'entretenir et loger avec lui, dans la dite maison, le donateur, sa vie durant ».

Dans son dernier testament passé devant le notaire Henri Chassé le 22 novembre 1959, Charles Sévère Moreau justifie ainsi sa décision de nommer son fils Charles Omer exécuteur testamentaire et légataire résiduaire :

« Étant donné que, dans le passé, lors de circonstances importantes dans la vie de ma famille et d'une décision prise par mon fils Omer, il avait été convenu et décidé entre nous deux qu'à mon retrait des affaires ou à mon décès, ma terre ou ma propriété toute entière reviendrait exclusivement à ce même fils Omer Moreau, je me sens en conscience de disposer de mes biens de la manière suivante... »

Veuf depuis 1927 jusqu'à sa mort en 1961, Charles Sévère Moreau a gardé la main haute sur la ferme ancestrale jusqu'au mariage en 1943 de son fils Charles Omer Moreau avec Simone Tanguay. L'accord du père et du fils sur l'entrée dans la famille d'une bru étrangère, qui devenait automatiquement la nouvelle maîtresse de maison, signalait le passage progressif des responsabilités familiales de la neuvième à la dixième génération des Moreau.

La vente de la ferme et la démolition de la maison ancestrale amenèrent sans doute un changement majeur d'occupation pour le fils donataire, qui de laitier deviendra commerçant à son compte, mais ne modifièrent en rien, pour les Moreau, la vocation familiale de la nouvelle résidence de l'avenue Moreau. Cette dernière accueillera avec les neuf enfants du couple Moreau - Tanguay le grand-père Charles Sévère et l'oncle célibataire Gérard Moreau qui y habita jusqu'à son décès en 1970.

À telle enseigne qu'en 2003, pour acquérir de sa mère veuve, Simone Tanguay, cette maison « familiale » et en faire sa résidence personnelle, Pauline Moreau dut donner instruction au notaire de radier la « clause d'habitation » que comportait le contrat initial.

Comme quoi un système complexe de sécurité de vieillesse comme celui-ci comporte plusieurs ramifications et ne peut s'éteindre d'un seul coup.

GÉNÉALOGIE DES MOREAU

Descendants du mariage de Louis Moreau et Jeanne Laurence,
de Notre-Dame de Champdeniers-Saint-Denis, évêché de Poitiers (Poitou) (Deux-Sèvres)

Génération	Prénom et nom	Lieu et date du mariage	Prénom et nom de la conjointe Prénom du père, nom de la mère
I	Mathurin Moreau (1641-ap.1712)	Sillery, ct Rageot 1667-05-08	Marie Girard (1633-1708) (Michel, Charlotte Desnoyers)
II	Michel 1 Moreau (1673-1726)	(1 ^{er} m) Sainte-Foy, ct Chamballon 1693-10-18 (2 ^e m) Sainte-Foy 1712-08-08	Madeleine Belleau (1677-1711) (Blaise, Hélène Calais) Madeleine Larue (1673-1727) (Jean-Baptiste, Jacqueline Pin)
III	Michel 2 Moreau (1697-1749) fils de Madeleine Belleau	Sainte-Foy, ct Barbel 1726-01-10	Angélique Hamel (1703-1790) (Charles, Angélique Levasseur)
IV	François Moreau (1729-1775)	Sainte-Foy 1752-08-07	M.-Louise Constantin (1730-1803) (Pierre, Marie Doré)
V	Charles 1 Moreau (1756-1835)	Sainte-Foy 1786-01-16	Josephte Prévost (1762-1846) (Joseph, Josephte Berthiaume)
VI	Charles 2 Moreau (1786-1854)	L'Ancienne-Lorette 1816-02-19	Charlotte Dufresne (1790-1841) (Jacques, Marguerite Hamel)
VII	Charles 3 Moreau (1817-1867)	Sainte-Foy 1844-07-23	Angélique Gosselin (1817-1889) (Gabriel, Angélique Vermette)
VIII	Olivier Moreau (1849-1899)	Batiscan 1883-02-05	Jos.-Emma Marchildon (1853-1900) (Sévère, Émilie Tessier)
IX	Charles 4 Moreau (1885-1961)	L'Ancienne-Lorette 1912-01-09	Anna Robitaille (1890-1927) (Jacques, Délia Denis)
X	Charles Omer Moreau (1914-2001)	Québec (Saint-Vincent-de-Paul) 1943-10-09	Simone Tanguay (1917-...) (Arsène, Exilda Bilodeau)



Source : l'auteur.

Montage d'une photo de la pierre tombale et de cartes mortuaires fournies par l'auteur.

LES DATES DE NAISSANCE AU RECENSEMENT DE 1901 SONT-ELLES EXACTES ?



Guy Parent (1255), Louis Richer (4140) et Roger Parent (3675)

Guy Parent : Né à Saint-Narcisse de Champlain en 1952, Guy Parent a obtenu un baccalauréat en biochimie de l'Université Laval en 1975. Après avoir travaillé quelque temps au gouvernement du Québec, il entre à l'emploi de l'Université Laval, où il occupe le poste de responsable de travaux pratiques et de recherche depuis 1977 jusqu'à sa récente retraite. Guy Parent a publié de nombreux articles en généalogie, dont en 2005 le livre *Pierre Parent, le pionnier*, édité par la Société de généalogie de Québec (SGQ). Il est l'actuel vice-président de la Société de généalogie de Québec.

Louis Richer : Né à Coteau-Station de Soulanges, en 1945, Louis Richer est détenteur d'un baccalauréat spécialisé en histoire Québec-Canada de l'Université d'Ottawa et d'un baccalauréat en administration publique de l'Université Laval. Pendant 30 ans, il a travaillé comme gestionnaire dans le domaine de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel canadien. À la retraite depuis quelques années, il est responsable de la recherche à la Société de généalogie de Québec et tient une chronique dans la revue *L'Ancêtre*. Il a publié récemment un article intitulé « Québec au temps de François de Laval (1659-1688) » dans la revue française *Histoire, Patrimoine & Folklore* de Méobecq. Il a également un site en ligne sur l'histoire de la famille Richer dit Louvetot.



Roger Parent : Né à Saint-Zacharie de Beauce (anciennement Dorchester) en 1950, Roger Parent a occupé aux gouvernements fédéral et provincial un emploi de magasinier pendant 35 ans. Présentement à la retraite, il est un passionné de recherche généalogique. Il assume diverses fonctions à la Société de généalogie de Québec, à la gestion des documents, et également auprès de l'Association des familles Parent d'Amérique où il est reconnu pour son expertise en généalogie.

Résumé

Les recensements sont la troisième source importante d'information en recherche généalogique, après les registres paroissiaux et les archives notariales. À partir de 1851, les recensements deviennent nominatifs et indiquent l'âge et le sexe. Celui de 1901 innove en fournissant la date complète de naissance : jour, mois et année. Mais jusqu'à quel point peut-on se fier à ces données? Après avoir présenté une histoire détaillée des paroisses retenues (territoire couvert, érection civile et canonique, expansion, premiers actes de baptême et de mariage, noms des pionniers), les auteurs ont comparé les dates de naissance fournies au recensement avec celles inscrites aux registres paroissiaux pour trois groupes d'individus, à partir des renseignements vérifiés dans les registres de trois paroisses et ceux donnés par les recensements dans ces mêmes paroisses. Les taux d'exactitude qui en ressortent et divers tableaux comparatifs permettent quelques hypothèses logiques. Il s'agit d'un coup d'œil averti sur la fiabilité de cette troisième source d'information pour les généalogistes.

INTRODUCTION

Les recensements sont la troisième source importante d'information en recherche généalogique. On distingue deux grandes catégories de recensements : ceux qui sont partiellement nominatifs et ceux qui sont entièrement nominatifs. Le premier, commandé par Jean Talon en 1666, et ceux de l'année suivante et de 1681 sont nominatifs. Les recensements subséquents de 1762 pour les gouvernements de Québec et Trois-Rivières, de 1765 pour le gouvernement de Montréal, de 1825, de 1831 et de 1842, sont partiellement nominatifs. Les renseignements sont par ménage et non par individu, ce qui en limite l'intérêt pour le généalogiste.

À partir de 1851, les recensements deviennent entièrement nominatifs. Chaque individu est nommé et certaines caractéristiques, telles que l'âge et le sexe, lui sont rattachées. Celui de 1901 innove en fournissant la

date de naissance complète : jour, mois et année. Le généalogiste est comblé!

Mais jusqu'à quel point peut-on se fier à ces données? Un généalogiste émérite, Marcel Fournier, écrit : *Ce fait nouveau [la date de naissance complète] est souvent inexact quant à l'année de la naissance même si le quantième et le mois sont généralement fiables*¹.

Malgré cette affirmation, peut-on prétendre à l'exactitude de ces informations? À partir de nos propres expériences, nous avons des doutes. Nous avons donc décidé de pousser l'analyse en comparant les dates de naissance fournies au recensement avec celles inscrites aux registres paroissiaux pour trois groupes d'individus.

MÉTHODOLOGIE

Les trois groupes retenus proviennent de trois paroisses situées dans des régions différentes du Québec :

Saint-Narcisse de Champlain, située au cœur de la Mauricie; Saint-Polycarpe, en Montérégie aux confins du Québec et de l'Ontario; Saint-Zacharie de Metgermette en Beauce, aux portes du Maine.

Dans chaque paroisse, entre 400 et 500 dates de naissance ont été répertoriées de façon aléatoire à partir du recensement original numérisé de 1901 (tableau 1). Chaque date a été vérifiée dans la base de données BMS2000 et dans les registres paroissiaux numérisés du fonds Drouin. Par la suite, le taux d'exactitude des dates de naissance inscrites au recensement de 1901 a été calculé en divisant le nombre de dates exactes par le nombre de dates répertoriées et en multipliant cette valeur par 100 afin de l'exprimer en pourcentage.

	Population au recensement de 1901	Population choisie pour l'étude	Nombre de familles	Individus par famille
Saint-Narcisse	2 009	461	66	7,0
Saint-Polycarpe	1 922	416	50	8,3
Saint-Zacharie	1 080	404	97	4,2

Tableau 1

Population de Saint-Narcisse de Champlain, de Saint-Polycarpe et de Saint-Zacharie de Metgermette au recensement de 1901.

PRÉSENTATION DES PAROISSES

Saint-Narcisse de Champlain

Saint-Narcisse de Champlain est située au nord-est de Trois-Rivières, à environ 30 km du fleuve Saint-Laurent, sur les limites des anciennes seigneuries de Batiscan et de Champlain. Saint-Narcisse a été fondée dans les années 1850, en partie du territoire de la paroisse de Saint-Stanislas de Batiscan appelé Les Chutes en référence à la rivière du même nom et en partie du territoire de la paroisse de Sainte-Geneviève de Batiscan. Le lieu-dit « Les Chutes », qu'on trouve dans les actes notariés de l'époque, comprenait les concessions situées le long de la rivière des Chutes et sur les premier, second et troisième rangs de la seigneurie de Champlain.

Dès 1849, les habitants propriétaires de la future paroisse se réunissent pour demander l'érection d'une nouvelle entité religieuse. À l'assemblée du lundi 26 novembre de cette même année, ils élisent cinq syndics : Michel Trudel, Louis Carignan, François Derouin, Lauguste Cossette, de la paroisse de Saint-Stanislas, et François Gervais, de la paroisse de Sainte Geneviève de Batiscan². Puis, une semaine plus tard, 31 cultivateurs propriétaires rencontrent ces syndics et s'engagent à acquérir un terrain et à voir à la construction d'une chapelle³. Les chiffres du recensement de 1851-

1852, publiés par la suite, justifient leur demande⁴. La population de Saint-Stanislas dépasse celle de toutes les paroisses du comté de Champlain, avec ses 2 832 habitants. À cette statistique qui milite en faveur de la création d'une nouvelle paroisse s'ajoute celle des grandes distances à parcourir pour fréquenter l'église, surtout celle de Saint-Stanislas.

Au regard de cette volonté populaire et des démarches entreprises, M^{gr} Pierre-Flavien Turgeon, évêque du diocèse de Québec, avait émis un décret le 14 juin 1851 pour l'érection canonique de cette paroisse, placée sous la protection de Saint-Narcisse, évêque de Jérusalem aux premiers temps de l'Église. Le 17 janvier précédent, le grand vicaire Thomas Cooke, dans

une lettre à l'évêque de Québec, avait défini le territoire de la nouvelle paroisse. Celui-ci sera agrandi ou modifié par la suite en 1853, 1866 et 1885⁵.

Puis, lors d'une assemblée tenue le 8 mars 1852, 61 habitants, *tous propriétaires de terre dans cette partie des Paroisses de Ste Geneviève et de St Stanislas de Batiscan qui doit former la Nouvelle Paroisse de St Narcisse*, s'enga-

gent à verser un montant d'argent pour *pourvoir à l'érection d'une chapelle en la dite nouvelle Paroisse de St Narcisse*⁶.

Les travaux vont bon train et la nouvelle paroisse accueille son premier curé en 1854. Le 31 mars, celui-ci – le curé Louis-Henri Dostie – rédige le premier acte des registres paroissiaux. Il s'agit du baptême de Joseph Hénault dit Champagne, fils de Zéphirin Hénault dit Champagne et Angèle Tournel dit Francœur. Dès l'été 1855, la construction de l'église et sa finition intérieure sont suffisamment avancées pour que l'on puisse procéder à la vente des bancs⁷.

Entre-temps, le 29 décembre 1854, la paroisse de Saint-Narcisse avait été érigée civilement. Une nouvelle municipalité était née. Ainsi, 51 ans après les premiers coups de hache de Louis Cossette, celui qu'on considère comme le fondateur de Saint-Narcisse, une nouvelle communauté paroissiale voyait le jour.

Saint-Polycarpe⁸

L'érection canonique de la paroisse de Saint-Polycarpe date du 12 janvier 1830, tandis que sa reconnaissance civile remonte au 18 mai 1861. Malgré certaines interrogations de M^{gr} Joseph Octave Plessis, évêque de Québec, une première chapelle avait été

érigée en 1818. L'ouverture des registres paroissiaux date de l'année suivante. La paroisse de Saint-Polycarpe est un détachement de Saint-Joseph-de-Soulanges (Les Cèdres). Ses limites épousent celles de la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil, dernier fief érigé dans le Haut-Saint-Laurent, située aux limites actuelles du Québec et de l'Ontario. Cette seigneurie avait été concédée en 1734 par le gouverneur Charles de Boische, marquis de Beauharnois, et l'intendant Gilles Hocquart à Paul Joseph Le Moynes, chevalier de Longueuil, neveu du célèbre explorateur Pierre Le Moynes d'Iberville. Elle passera ultérieurement par succession à la famille Saveuse de Beaujeu, aussi propriétaire de la seigneurie voisine de Soulanges.

Le peuplement de la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil se fera à partir des années 1770. L'exploitation de la forêt, surtout du chêne pour la construction navale, attire les premiers colons. Au début des années 1800, le seigneur érige un premier moulin à scie et à farine sur la rivière Delisle. Dès 1808, une première pétition, signée par 75 propriétaires résidents, demande l'érection d'une mission à ce dernier endroit. Puis, trois ans plus tard, une nouvelle pétition est envoyée à M^{gr} Plessis. En 1816, l'évêque donne son aval au projet de construction d'une chapelle et place la future paroisse sous la protection de Saint-Polycarpe. Le 29 novembre 1818, un premier lieu de culte est béni et le 25 décembre, la première messe de minuit est célébrée. Deux jours plus tard, les paroissiens élisent les premiers marguilliers : Antoine Lantier dit Bourdeau, Joseph Cholette dit Laviolette et François Lalonde. Le 1^{er} janvier suivant, on assiste à la première vente des bancs et, le 9 janvier, le curé rédige le premier acte, soit le mariage entre Antoine Massia, fils de Joseph Massia et Marie Lalonde, et Euphrosine Legros, fille de Jacques Legros et Euphrosine Paré.

Une nouvelle vie paroissiale venait de naître. Saint-Polycarpe est à juste titre la mère des paroisses qui couvrent l'ancien territoire de la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil. S'en détacheront

par la suite les paroisses de Saint-Zotique (1849), de Saint-Télesphore (1858) et de Saint-Médard de Coteau-Station (1895). Les deux premières donneront naissance plus tard à celles de Sainte-Claire-d'Assise de Rivière-Beaudette (1905), et de Notre-Dame-du-Rosaire de Coteau-Landing (1958).

En 2009, les anciennes paroisses de Saint-Zotique, Saint-Médard, Notre-Dame-du-Rosaire et Sainte-Claire-d'Assise sont regroupées sous le vocable de Saint-François-sur-le-Lac.

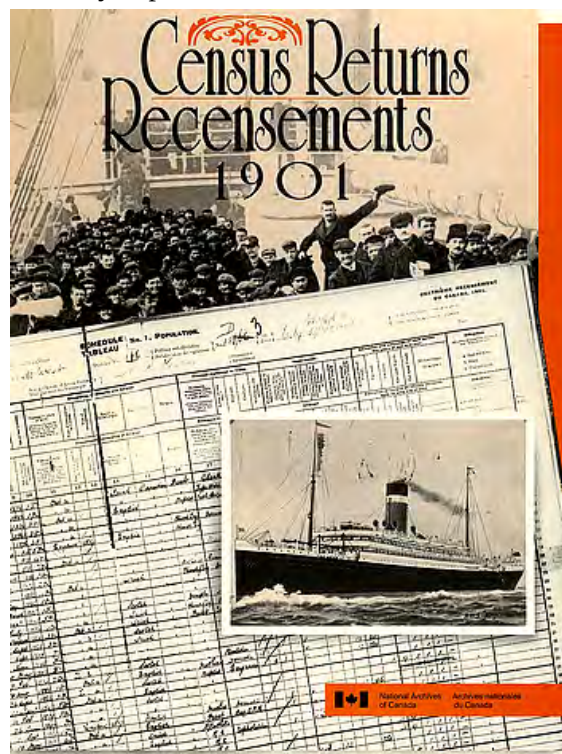
Saint-Zacharie^{9, 10}

Le canton de Metgermette-Nord est situé à environ 100 km au sud-est de Québec, dans la Beauce. Il est borné vers le nord-est par le canton de Langevin et le Maine, vers le sud-est par le Maine et le canton de Metgermette-Sud, vers le sud-ouest par le canton de Linière, et vers le nord-ouest par le canton de Watford. Le mot « Metgermette » est d'origine abénaquise; il signifie *malheur ou malchanceux*.

Le canton de Metgermette-Nord accueille ses premiers habitants vers 1873. Une société française de Paris, la Compagnie franco-canadienne, encourage la venue de Français dans la Beauce. C'est à ce moment que se met en branle le processus de la concession des

lots par les billets de location. Si le colon remplit les conditions d'établissement, il se voit émettre une lettre patente qui confirme son titre de propriété. Le 2 novembre 1873, Victor Vannier et une quinzaine de colons français atteignent les rangs situés aux abords du lac Abénaquis, lesquels rangs font aujourd'hui partie du territoire de Sainte-Aurélie. Le chemin des Français rappelle le sentier parcouru par ces hommes. Cent hommes les rejoignent aux premiers mois de 1874. Cette première tentative de colonisation se solde par un échec. Un second mouvement de colonisation débute en 1878 avec l'arrivée d'un groupe de colons venant de la Beauce québécoise.

Le 16 juin 1881, M^{gr} Elzéar-Alexandre Taschereau, évêque de Québec, confirme que Saint-



Source : Archives nationales de Canada, Ministère des Approvisionnement et Services Canada, 1993, 196 p. N° de catalogue : SA2-95/1-1901.

Zacharie sera le patron de la nouvelle mission. Les registres paroissiaux sont ouverts la même année avec l'arrivée du premier missionnaire résidant. Celui-ci célèbre deux baptêmes le 17 juillet : celui de Marie-Joséphine Larochelle, née le 22 avril, et celui de Zacharie-Joseph-Alfred Larochelle, né le 24 avril. Il s'agit des deux seuls actes inscrits au registre en 1881.

Le recensement paroissial réalisé en 1881 illustre bien qu'il s'agit d'une paroisse en devenir, car on compte seulement 11 familles et 47 personnes sur le territoire de cette nouvelle mission. Cependant, les nouveaux arrivants affluent et au recensement paroissial de 1898 on dénombre 862 âmes réparties dans 159 familles. Entre-temps, l'érection canonique et civile de la paroisse est proclamée le 30 juin 1888 et la première église remplacée en 1892 une modeste chapelle.

L'EXACTITUDE DES DATES DE RECENSEMENT

Les taux d'exactitude des dates (jour, mois et année) inscrites au recensement de 1901 sont présentés au tableau 2. Les chiffres sont éloquentes. Pour les trois groupes étudiés, le recenseur a inscrit une date de naissance erronée pour plus de 50 % des individus. On remarque une différence entre les trois paroisses. Les résultats sont du même ordre de grandeur pour les paroisses de Saint-Narcisse et de Saint-Zacharie. En revanche, à Saint-Polycarpe, le nombre d'individus ayant fourni une date de naissance exacte est nettement plus élevée, soit environ 10 %.

Paroisses	Taux d'exactitude des dates de naissance
Saint-Narcisse	38,2 %
Saint-Polycarpe	46,9 %
Saint-Zacharie	36,4 %

Tableau 2

Exactitude des dates de naissance fournies au recensement de 1901 pour les paroisses de Saint-Narcisse de Champlain, de Saint-Polycarpe et de Saint-Zacharie de Metgermette.

Les trois composantes de la date de naissance (jour, mois et année) ont été vérifiées séparément afin de déterminer leur contribution à l'exactitude des dates de naissance (tableau 3). Chez les trois groupes étudiés, le taux d'exactitude de la composante année se situe dans le même ordre de grandeur, soit environ 60 %, et la variation entre eux est de moins de 1,5 %. Quant à la composante mois, on constate que celle-ci a le plus fort taux d'exactitude, atteignant un imposant 94,7 % à Saint-Polycarpe, soit environ 10 % de plus qu'à Saint-Narcisse et Saint-Zacharie.

Paroisses	Année exacte	Mois exact	Jour exact
Saint-Narcisse	59,8 %	84,6 %	50,5 %
Saint-Polycarpe	61,3 %	94,7 %	73,3 %
Saint-Zacharie	59,2 %	84,4 %	53,7 %

Tableau 3

Précision des composantes du taux d'exactitude des dates de naissance fournies au recensement de 1901 pour les paroisses de Saint-Narcisse de Champlain, de Saint-Polycarpe et de Saint-Zacharie de Metgermette.

La troisième composante, le jour, est celle qui présente les plus grandes différences entre les paroisses. Si, à Saint-Polycarpe, le jour de naissance recensé est exact dans 73,3 % des cas, ce taux tombe à 50,5 % pour Saint-Narcisse et à 53,7 % pour Saint-Zacharie. Ces deux dernières données expliquent l'écart dans les taux d'exactitude des dates de naissance entre les trois paroisses.

L'EXACTITUDE DES DATES DE NAISSANCE SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE

Le tableau 4 présente les taux d'exactitude des dates de naissance selon l'âge des individus. La population a été divisée en trois groupes : les personnes nées avant 1860, celles nées entre 1860 et 1879 inclusive-ment, et celles nées entre 1880 et l'année du recensement. Ces résultats montrent que les taux d'exactitude des individus nés avant 1860 sont très faibles. Ils se situent à environ 10 % à Saint-Narcisse et à Saint-Zacharie, pour atteindre un peu plus de 25 % à Saint-Polycarpe. Ainsi, plus l'individu est âgé, moins il connaît sa date de naissance. Cet écart de 15 % du taux d'exactitude entre Saint-Polycarpe et Saint-Zacharie reste le même pour le deuxième groupe d'âges, mais il passe à 6,3 % pour Saint-Narcisse. Pour la population des 20 ans et moins, on observe le phénomène inverse. Un écart du taux d'exactitude de 15,5 % est mesuré entre Saint-Polycarpe et Saint-Narcisse, et cette différence est réduite à 7,4 % pour Saint-Zacharie. Pour

Année de naissance	Saint-Narcisse	Saint-Polycarpe	Saint-Zacharie
avant 1859	9,6 %	25,6 %	11,8 %
1860 à 1879	26,5 %	32,8 %	17,0 %
1880 à 1901	39,2 %	54,7 %	47,3 %

Tableau 4

Taux d'exactitude des dates de naissance au recensement de 1901 selon l'âge de la population des paroisses de Saint-Narcisse de Champlain, de Saint-Polycarpe et de Saint-Zacharie de Metgermette.

tous les groupes d'âges, les habitants de Saint-Polycarpe connaissent de façon plus précise leur date de naissance.

Les habitants de Saint-Narcisse et de Saint-Zacharie se souviennent moins de leur date de naissance que ceux de Saint-Polycarpe. Il ne semble pas y avoir d'explication logique à cet état de fait. Peut-on l'expliquer par le taux d'alphabétisation? On peut tenter de le mesurer en calculant le pourcentage de personnes recensées qui déclarent savoir lire et écrire. À Saint-Narcisse, ce pourcentage est fort élevé : 91,6 % pour les personnes nées entre 1860 et 1879, et 93,2 % pour celles plus jeunes qui ont vu le jour entre 1880 et 1895. Malgré ces chiffres, le taux d'exactitude des dates de naissance n'atteint que 39,2 % pour ce groupe d'âges. Alors, doit-on remettre en cause le recenseur?

Un examen plus poussé révèle que dans la composante année, l'erreur n'est souvent que d'une seule année, en trop ou en moins. À titre d'exemple, un individu disait avoir 65 ans à partir du jour de son 64^e anniversaire, alors qu'il était dans sa 65^e année. Cette habitude pourrait expliquer l'année en trop. Une autre situation pourrait éclairer cet écart : le recensement ayant été fait au printemps, le recenseur a tout simplement soustrait l'âge donné à l'année 1901, oubliant tous ceux qui vieillissaient d'un an au courant de la période de l'année à venir. Si la personne dit avoir 20 ans, le recenseur inscrit comme année de naissance 1881, alors que l'année réelle de naissance est 1880. D'où l'origine de l'année en moins.

Chez la population étudiée à Saint-Narcisse, cette différence d'une seule année par rapport à la véritable année de naissance est observée chez 169 personnes; à Saint-Polycarpe, chez 147 personnes; et enfin à Saint-Zacharie, chez 129 personnes. Si dans nos calculs des taux d'exactitude des années de naissance nous incluons les années de naissance ayant cette différence d'un an, les taux atteignent des valeurs élevées : à Saint-Narcisse, 96,5 %; à Saint-Polycarpe, 96,6 %; et à Saint-Zacharie, 96,0 %. En refaisant les calculs avec ces nouvelles données, les taux d'exactitude des dates de naissance dépassent 50 % (tableau 5).

CONCLUSION

Basé sur un échantillonnage d'individus tiré des paroisses de Saint-Narcisse, de Saint-Polycarpe et de Saint-Zacharie, le taux d'exactitude global des dates de naissance (jour, mois et année) inscrites au recensement de 1901 ne dépasse pas 50 %. Toutefois, les données du recensement de Saint-Polycarpe montrent une fiabilité nettement supérieure à celles de Saint-Narcisse

Paroisse	Nombre de dates exactes	Taux d'exactitude
Saint-Narcisse	265	53,1 %
Saint-Polycarpe	265	63,7 %
Saint-Zacharie	202	50,0 %

Tableau 5

Exactitude des dates de naissance fournies au recensement de 1901 pour les paroisses de Saint-Narcisse de Champlain, de Saint-Polycarpe et de Saint-Zacharie de Metgermette en incluant les différences de ± 1 an.

et de Saint-Zacharie. Avec les seules données du recensement, ce phénomène s'explique difficilement. Pour tenter de comprendre cette donnée, il faut pousser plus loin la comparaison entre les trois paroisses étudiées.

Par conséquent, le chercheur ne peut pas se fier aveuglément aux données du recensement de 1901, du moins en ce qui concerne les dates de naissance. Tout au plus peut-il se servir de ces renseignements à titre indicatif. Le généalogiste doit donc vérifier ces dates à l'aide des registres paroissiaux avant de les insérer dans ses bases de données et de les diffuser par un dictionnaire ou par un fichier gedcom.

Enfin, il serait intéressant de faire une analyse semblable de l'exactitude des dates de naissance du recensement de 1901 à partir d'un échantillonnage pris en milieu urbain, comme Québec, Montréal et Trois-Rivières.

RÉFÉRENCES

1. FOURNIER, Marcel. *Les recensements : mise au point*. Paru dans *Entre Nouvelle-France et Nouvelle-Angleterre*. Actes du Congrès 2002 de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Sherbrooke, Société de généalogie des Cantons-de-l'Est, 2002, p. 100. Cité par Gilles Cayouette, dans *Les recensements canadiens*, Notes de cours, Québec, Société de généalogie de Québec, 2008, p. 15.
2. BAnQ-Q. Minutier de Robert Trudel, n° 929, 3 décembre 1849.
3. BAnQ-Q. Minutier de Robert Trudel, n° 930, 3 décembre 1849.
4. *Recensement des Canadiens pour 1851-1852*, présenté aux deux chambres par ordre de Son Excellence, édité par J. Lovell, 1853-55, Québec.
5. DESCHAMPS, C. E. *Municipalités et paroisses dans la province de Québec*, Québec, 1896, p. 495-497.
6. BAnQ-Q. Minutier de Robert Trudel, n° 1449, 8 mars 1852.
7. BAnQ-Q. Minutier de Robert Trudel, n° 2248, 24 juin 1855.
8. *Saint-Polycarpe 150^e Nouvelle-Longueuil*, 2^e édition 2005, Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil-Saint-Polycarpe, 2005, 111 p.
9. *De Metgermette à Saint-Zacharie 1881-1981*, Saint-Zacharie, Comité du centenaire de Saint-Zacharie, 1981, 618 p.
10. MAGNAN, Hormisdas. *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, L'imprimerie d'Arthabaska inc., 1925, 738 p.

NOUVEAUX MEMBRES du 12 janvier au 12 avril 2010

6431	ROUSSEAU	Gisèle	Saint-Jérôme	6464	SAINT-HILAIRE	Pierre	Québec
6432	BÉLANGER	Claude	Québec	6465	LACROIX	Jean	Saint-Benoît-Labre
6433	GUAY	Francine	Saint-Augustin-de-Desmaures	6466	DASSYLVA	Francine	Laval
6434	CASTONGUAY	Roger	Québec	6467	ÉMERY	Claude	Saint-Léonard
6435	SENÉCHAL	Lyne	Sainte-Pétronille	6468	DUPÉRÉ	Jean-Yves	Québec
6436	DE BEAUMONT	Paule Juliette	Québec	6469	GAUVIN	Lise	Neuville
6437	TREMBLAY	Alex	Saint-Nicolas	6470	CÔTÉ	Luc	Saint-Lambert-de-Lauzon
6438	LATULIPPE	Diane	Québec	6472	MAILLOUX	Nicole	L'Ancienne-Lorette
6439	TARDIF	Denyse	Québec	6473	BEAUDIN	Danielle	Québec
6440	CASTONGUAY	Sylvie	Québec	6474	TESSIER	Lise	Québec
6441	ROUSSEAU	Gervaise	Sherbrooke	6476	SANFAÇON	Robert	Québec
6442	BOUCHARD	Réal	Québec	6477	SOUCY	Jean	Québec
6443	LATULIPPE	France	Québec	6478	GERVAIS	Ginette	Trois-Rivières
6444	DURAND	Raynald	Québec	6479	DUMOULIN	Madeleine	Beauport
6445	DESPRÉS	Francine	Québec	6480	ROY	Anne	Québec
6446	GAGNON-VERRET	Diane	Québec	6481	BERTRAND	Denys	Montmagny
6447	VERRET	Pierre	Québec	6482	BEAULIEU	Georges	Candiac
6448	PARENT	Pierre	Québec	6484	BOLDUC	Lyse	Québec
6449	DROLET	Louise	Québec	6485	KERR	Linda	Lachute
6450	GRENIER	Monique	Québec	6486	CHOUINARD	Michel	Saint-Anselme
6451	SAVARD	Ginette	Québec	6488	GIGUÈRE	Michel	Saint-Nicolas
6452	HORT	Lilas	Québec	6489	ROY-BROUSSEAU	Yvette	Lévis
6453	LINTEAU	Carmen	Québec	6490	COUILLARD	Carmen	Brossard
6454	POULIN	Réal	Québec	6493	BÉLANGER	Pauline	Grand-Mère
6455	LEMIEUX-POULIN	Mariette	Québec	6494	CLICHE	André A.	Québec
6456	SAVARD	Léopold	Québec	6495	BOUCHARD	Pennie	Saskatoon, SK
6457	GRONDINES	Louise	Victoriaville	6496	SÉGUIN	Lorraine	Québec
6458	BÉDARD	Édith	Québec	6497	VACHON-L'HEUREUX	Pierrette	Québec
6459	TALBOT	Gilles	Québec	6498	ARDOUIN	Berthe	Québec
6460	DAIGLE	Louise	Québec	6499	CÔTÉ	Andrée	Québec
6461	GIASSON	Louise	Charny	6500	FORTIER	Daniel	Québec
6462	PETIT	Jocelyne	Saint-Antoine-de-Tilly	6501	LAINÉ	Louise	Québec
6463	BOLDUC	Suzette	Québec	6502	MALOUIN	Marcel	Sainte-Pétronille



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES FAMILLES **VEILLEUX**



L'Association des familles **Veilleux** tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 28 août 2010 à Saint-Georges de Beauce. On soulignera le 20^e anniversaire de la fondation de l'AFVI. Une belle journée de réjouissances dont : retrouvailles des cousins, visites historiques, généalogie, repas et divertissement. Bienvenue à tous! Infos : veilleux.afvi@videotron.ca

Dans le cadre du *Franco-American family Festival* 2010 de Waterville, Maine, on soulignera tout spécialement la présence et la contribution des familles Veilleux au fil des ans dans cet État, voisin du Québec. Le 11 septembre, l'AFVI est donc l'invitée d'honneur de ce festival qui se prolongera le 12 septembre. La généalogie et l'histoire seront à l'avant-plan car ceci est une première pour les Veilleux du Québec. Tous sont invités à participer à cette rencontre.

Infos : Pearly Lachance arvpal@myfairpoint.net ou le site web de Waterville www.waterville-me.gov/departments/franco



LOUIS CRESTE DEVANT LA PRÉVÔTÉ

Georges Crête (0688)

Georges Crête est membre de la Société de généalogie de Québec depuis 1977. Son premier employeur a été Revenu Canada à Sherbrooke et ensuite Princeville Furniture Ltd, où il occupait le poste de gérant de crédit. Il a plus tard travaillé au secrétariat à la Ville et à la Commission scolaire de Princeville. Il a terminé sa carrière au ministère de la Santé et des Services sociaux à Québec, poste qu'il a occupé pendant 22 ans. Il a pris sa retraite en 1996.

Résumé

L'auteur commente les comparutions des ancêtres Creste devant la Prévôté de Québec ainsi que devant le Conseil souverain dans les causes en appel. L'intérêt de l'article, en plus d'établir les liens généalogiques existant entre les divers intervenants, est de dépeindre les mœurs du temps et de montrer que la Prévôté de Québec entendait aussi bien les petites que les grandes causes.

Louis Creste, fils de Jehan, est né à Beauport le 6 mai 1656. Aventurier, il a frayed avec Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart des Groseillers au fort Nelson ou Bourbon, à la baie d'Hudson, de 1682 à 1684. Il a été fait prisonnier des Anglais. Il a épousé Madeleine Briaud (Briand) à La Rochelle le 21 mai 1685 (ct 19 mai 1685, Rivières et Soulard); puis, le couple s'est embarqué pour la Nouvelle-France la même année. Louis est décédé le jour de son retour de France, le 21 août 1685, sans laisser de descendance.

LOUIS CRESTE c. TOUSSAINT DUBEAU¹

Louis Creste est appelé devant la Prévôté, le **12 juillet 1680**, parce que Toussaint Dubeau, cordonnier de Québec, demandeur, lui avait fait signifier une sommation par Pierre Biron, huissier, quatre jours auparavant.

Ayant fait défaut de comparaître, Louis Creste, défendeur, se voit condamné à payer à Toussaint Dubeau, demandeur, la somme de sept livres avec dépens. Le jugement ne donne pas les motifs ni les circonstances de la dette. Il est possible qu'en l'absence de Louis Creste, absence volontaire ou non (il faut dire que Louis partait souvent pour de longues périodes), Toussaint Dubeau ait pris ce moyen pour se faire payer des dettes.

LOUIS CITÉ DANS LA CAUSE CLAUDE CHARRON c. PIERRE GACIEN² (sic)

Le **10 septembre 1680**, Claude Charron, bourgeois de Québec, demandeur, représenté par sa femme, requiert devant le tribunal la présence de Pierre Gatien, couvreur, demeurant en cette ville, rue Saint-Louis, et défendeur dans cette cause. Ce dernier a

été assigné par sommation de René Hubert, huissier, pour comparaître la journée même.

Le demandeur exige que le défendeur soit condamné à aller travailler immédiatement à la couverture de sa maison, comme il avait été promis. Se fiant à la promesse faite par Gatien, Charron engage Louis Creste,

couvreur, et ce dernier se rend derechef sur le chantier. Mais pour le remplacer, Louis Creste exige du défendeur Gatien que ce dernier lui rende une journée de travail pour chaque journée accomplie.

En réponse à la demande, Pierre Gatien fait l'admission suivante :

il est vrai que j'ai promis au sieur Charron de lui envoyer un homme pour aider Louis Creste, mais je n'ai pas promis d'y aller moi-même. L'homme en question ne veut pas y aller présentement, je vous offre de vous payer les journées que Creste vous a fournies.

Charron rétorque alors :

J'ai les témoins pour prouver que Gatien a promis de rendre jour pour jour.

Après l'audition de la cause, la cour condamne Pierre Gatien à fournir au demandeur huit journées de travail pour aider Louis Creste à la couverture de la maison du demandeur et, subsidiairement, la cour autorise le demandeur à en engager un aux dépens du défendeur.



Pierre-Esprit Radisson.

Source : www.canadiana.org

¹ *Registre de la Prévôté*, vol. 15, folio 100 v.

² *Registre de la Prévôté*, vol. 15, folio 142 v.

Le lendemain, 11 septembre 1680, devant le notaire royal Pierre Duquet, le sieur Claude Charron de La Barre passe un marché avec Pierre Gatien pour une maison située dans la Basse-Ville...

JEHAN CRESTE ET MAGDELEINE BRIAUD C. LA COMPAGNIE DU NORD³

Le samedi **22 décembre 1685**, Jehan Creste accompagne Magdeleine Briaud, veuve de Louis Creste, demanderesse, devant le procureur du roi, à la Prévôté de Québec. Jehan Creste comparaît au nom de sa bru, parce qu'elle est mineure. Cette séance est convoquée par une requête du 3 décembre courant.

MM. François Pachot et François Hazeur, les deux défendeurs pour la Compagnie, sont deux marchands honorables qui demeurent en la ville de Québec. Ils se sont présentés aujourd'hui en cour à cause d'une mise en demeure livrée par Étienne Marandeu (Maranda), en date du 14 courant.

La demanderesse, Magdeleine Briaud, exige de la partie défenderesse la somme de 400 livres pour deux années de services rendus par son défunt mari, Louis Creste, à la baie d'Hudson. Louis avait été embauché par Médard Chouart des Groseilliers (beau-frère de Radisson) et Pierre-Esprit Radisson, lesquels à cet égard en avaient le pouvoir.

Le salaire promis était réellement alléchant. En mars 1685, aux individus qui étaient sur place à la baie d'Hudson et qui avaient prêté le serment d'allégeance envers la Compagnie, on offrait, par exemple, 100 livres à Jean-Baptiste Chouart et 50 livres, et même 35 aux autres, avec augmentation annuelle de 5 livres par la suite. On voit ici que le pouvoir de négociation pour les individus, alors très éloignés, était très diminué; ceux-ci étaient pratiquement pris au piège.

Cependant, MM. Hazeur et Pachot affirment que la Compagnie du Nord avait versé les salaires de la première année à Louis et ajoutent même que, la veille de la signification de ladite requête, la demanderesse et le comparant (Jehan Creste) étaient allés ensemble établir les comptes que le défunt avait avec la Compagnie.

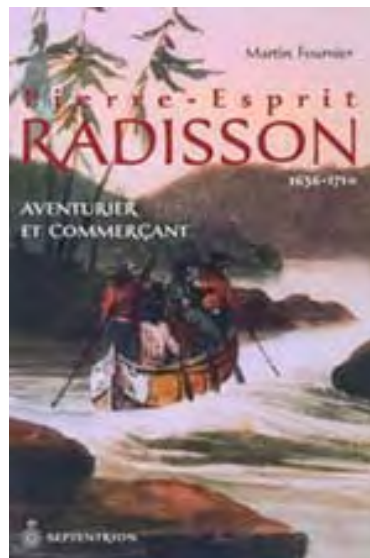
Les deux parties ont trouvé qu'un montant de 50 écus par année avait été inscrit aux livres. De bon gré, les défendeurs Pachot et Hazeur convinrent avec les demandeurs de payer 200 livres par année en considération de « l'hivernement » du défunt à la baie d'Hudson. Si on comprend bien la situation, Radisson aurait promis verbalement de verser 200 livres par année, mais aurait inscrit aux livres 50 écus annuelle-

ment. Plus tard, à Tasdon, près de La Rochelle, Louis Creste aurait dit à Étienne Moreau et à la famille Briaud qu'il s'attendait à recevoir deux ans de salaire, à raison de 200 livres par année.

La partie défenderesse invoque les arguments suivants. *Nous prendrons comme base de calcul le montant de 200 livres par année – montant que nous ne sommes pas obligés de payer – et la période de 25 mois durant laquelle le défunt avait servi, soit jusqu'au jour où il fut pris par les Anglais avec les autres Français, à la baie d'Hudson. Nous nous estimons donc redevables et nous voulons bien payer à la demanderesse la somme de 215 livres mais, si le comparant Jehan Creste conteste et refuse cet arrangement, nous vous donnons une huitaine pour répondre et cette offre sera annulée. Puisque nous ne connaissons pas la veuve, nous croyons devoir comparaître à l'audience uniquement pour avoir une quittance du comparant comme il en avait été convenu avec lui.*

Après audition de la cause, la cour ordonne que les défendeurs paient à Jehan Creste, au bénéfice de la demanderesse, la somme de 215 livres comme il avait été convenu. La Compagnie du Nord devra payer 215 livres à Jehan Creste, mais la demanderesse est tenue aux dépens.

Ce jugement de la Prévôté fut certainement la plus belle de mes trouvailles. C'est agréable de pouvoir relier une personne qui nous est chère à une célébrité de notre histoire du Canada. Certains historiens ont jugé Pierre-Esprit Radisson comme un traître. Rappelons simplement que Radisson, déçu par l'accueil glacial des autorités françaises, n'a pas vendu son pays militairement; il n'a fait que joindre une allégeance commerciale moins réfractaire.



Martin FOURNIER. Pierre-Esprit Radisson, aventurier et commerçant. Éd. Septentrion.

³ *Registre de la Prévôté*, vol. 21, folio 69.



GÉNÉALOGIE ET INFORMATIQUE

Guy Simard (5905)

LE WEB 2.0... VOUS CONNAISSEZ ?

Innover ou mourir, ne cesse de dire Louis Garneau, chef d'entreprise de la région de Québec¹. Si les conseils d'administration des sociétés de généalogie recherchent une solution à la baisse constante du nombre de leurs membres, c'est à cette devise qu'il faut s'abreuver. La crise actuelle de plusieurs sociétés de généalogie peut s'expliquer en grande partie par l'arrivée du Web 2.0².



Logo historique du WWW par [Robert Cailliau](#).

Il y a d'abord eu le Web tout court : le www ou, plus précisément, le World Wide Web³. Beaucoup d'entreprises qui souhaitaient soit simplement demeurer en affaires, soit améliorer leur chiffre d'affaires, se faisaient développer un site Internet à une adresse du type [monentreprise.com]. Peu de temps après, plusieurs entreprises n'avaient pas atteint les résultats attendus. Puis, bon an mal an, les Québécois se sont branchés de plus en plus à Internet et on a vu arriver une forme de démocratisation du Web. C'est l'ère dans laquelle on vit actuellement appelée Web 2.0.

La revue française *Votre généalogie*⁴ écrit, justement : « Aujourd'hui Internet est un formidable outil de communication, concurrençant directement les associations dont l'objectif premier était de mettre en relation les généalogistes ». Lorsqu'un généalogiste québécois prend contact par Internet avec un généalogiste irlandais et que l'un et l'autre s'échangent des services de recherches locales, il faut bien avouer que la grande toile permet d'atteindre cet objectif si cher aux associations.

C'est-à-dire un type de Web où monsieur-tout-le-monde – ce qui inclut madame – peut bâtir sa propre page web et y écrire ou présenter ce que bon lui semble⁵.

En parallèle, certaines entreprises commerciales de généalogie – entendre ici nombre de développeurs de logiciels de généalogie et de vendeurs de données – ont rapidement compris l'importance du nouveau Web 2.0 et ont perçu une opportunité d'affaires. Pour ces entreprises, les banques de données sont offertes aux généalogistes par le Web, sous réserve qu'il faut éventuellement payer pour accéder à l'information. Pour le généalogiste qui habite loin des grands centres où l'on peut se joindre à une société de généalogie, et ainsi pouvoir accéder à une grande bibliothèque de documents, l'offre est intéressante. Ces généalogistes n'auront plus à effectuer un voyage de plusieurs dizaines de kilomètres, à payer des repas au resto, etc., et pourront profiter de la manne au bout des doigts. À 15¢ (environ) par document, c'est rentable, dans ces cas-là, de s'abonner à un fournisseur de banques de données généalogiques.

UN NOUVEAU PROFIL DE CHERCHEUR

Force est de constater que le profil du généalogiste est en train de se modifier de manière très significative. De rat de bibliothèque, il se transforme en internautes aguerris : de nouveaux chercheurs, comme le dit si bien notre confrère Gilles Cayouette⁶. Des nouveaux chercheurs, nous le sommes pratiquement tous en devenir⁷. Le nouveau généalogiste utilise de meilleurs outils et de nouvelles méthodes⁸. Ces outils innovateurs lui permettront de dresser beaucoup plus rapidement son arbre généalogique car il a accès à une multitude de bibliothèques de renseignements et de banques de données, fussent-elles publiques ou privées. Ces outils – qui ne sont plus si nouveaux à vrai dire – sont des ou-

¹ Louis Garneau est un chef de file mondial en ce qui concerne les articles de sports techniques. Le siège social de ses entreprises est situé à Saint-Augustin-de-Desmaures, près de Québec.

² ...le Web 2.0, cet Internet devenu collaboratif, où la richesse du contenu est créée par les participants et les échanges entre ceux-ci. (Michel Solis, Direction Informatique, 15 sept. 2009).

³ Littéralement : toile (d'araignée) mondiale.

<http://fr.wikipedia.org/wiki/WWW>

⁴ *Votre généalogie*, n° 35, février-mars 2010, p. 16.

⁵ Le site de notre confrère Gilles Cayouette est un excellent exemple de Web 2.0 : <http://chercheurnomade.blogspot.com/>

⁶ Gilles Cayouette et Françoise Dorais, formateurs bénévoles pour le cours de choix de sites Internet.

⁷ En fait, bon nombre d'entre nous en sommes déjà.

⁸ L'utilisation d'un logiciel de généalogie plutôt que des fiches de papier ou de carton en est un exemple probant.

tils informatiques : des ordinateurs de plus en plus portables, des logiciels de plus en plus faciles à utiliser et performants, des lignes de télécommunication à haute vitesse – laquelle sera décuplée sous peu – et de plus en plus disponibles en mode « sans fil », des bases de données accessibles un peu partout dans le monde, etc.

Et les nouveaux outils engendrent des manières différentes de travailler. Surtout qu'ils donnent accès à des ressources qui n'étaient pas accessibles avant l'acquisition des nouveaux équipements. Désormais, l'information se trouve, pour sa plus grande part, au bout des doigts du chercheur... à la condition qu'il sache chercher... sur le Web surtout. Et, on s'en doute, tout cela nécessite l'acquisition de nouvelles connaissances si on ne les possède pas déjà⁹.

Les sites publics appartiennent généralement à des organisations stables, souvent gouvernementales. Les bibliothèques ou archives nationales y déposent de plus en plus de documents anciens, notamment des documents se rapportant à l'Histoire. Sont déposés aussi des listes fort intéressantes sur des renseignements qu'on ne trouve pas dans les actes couramment recherchés¹⁰. Mentionnons les enquêtes de coroners, les listes diverses d'actes de justice, le registre foncier¹¹, etc.

PAR OÙ COMMENCER?

Les portes d'entrée sur le Web sont multiples. Tapez, par exemple, dans la zone de recherche Google votre patronyme et le mot « généalogie », tous deux séparés par un espace, puis lancez la recherche. En l'espace de 0,31 secondes (peut varier selon le degré de congestion de la bande passante), Google a trouvé plus de 267 000 références pour la combinaison « Simard généalogie ». Y'a de quoi passer quelques nuits blanches, n'est-ce pas? Ou encore, dirigez-vous à <http://fr.geneawiki.com> et choisissez l'un des onglets qui se trouvent au haut de la page qui est affichée. Là aussi vous en aurez pour quelques nuits blanches à suivre les arborescences qui se sont tissées au fil du temps. Ce n'est plus un arbre, c'est une toile d'araignée.

Au Québec, le site de BANQ¹² www.banq.qc.ca vous donne accès à de très nombreuses pages de renseigne-

ments de toutes sortes. Une vraie mine d'or. En inscrivant le mot « généalogie » dans la zone de recherche située dans le coin supérieur droit de l'écran, puis en lançant la recherche, vous obtiendrez pas moins de 15 pages, soit environ 150 références pour ce site. Ce site est bourré de trésors. Allez voir, vous vous fêlerez de cette découverte.

Sur le site de Bibliothèque et Archives Canada www.collectionscanada.gc.ca vous avez accès au Centre de généalogie canadien et, de là, à une autre mine d'or. Encore toute une toile, et encore plusieurs nuits blanches. Ouille! Et une fois sur ce site, sélectionnez « Voici ma famille » dans la partie droite de l'écran. Dans ce cas, l'utilisation du moteur de recherche avancée vous facilitera la tâche.

PIÈGES ET ÉCUEILS

Ces nouvelles méthodes ne sont pas sans présenter quelques pièges ou écueils aux généalogistes. Par exemple, imaginez que pour une date de mariage d'un couple donné, le moteur de recherche vous présente un résultat de neuf fiches de différentes sources qui vous indiquent une date et d'une dixième fiche avec une autre date. Si, sur les dix fiches, il y en a neuf qui ont été copiées d'une fiche originale erronée, vous aurez neuf erreurs, la dixième étant peut-être correcte. Ceci signifie que, quelle que soit l'information que vous obtiendrez, il vous faudra identifier la source afin de valider la justesse des données.

Lorsque vous trouvez des renseignements intéressants sur Internet, notez-les soigneusement car les sites du Web sont très volatils. En effet, le plus grand défaut des sites personnels, c'est leur très courte durée de vie. Après un temps plus ou moins long, ou bien le site n'existe plus, ou bien une page a disparu ou a été transférée à une nouvelle adresse.

Il y a des sites où on vous invite à vous inscrire gratuitement. Puis, on vous laisse alors effectuer une recherche et on vous présente un résultat. Et lorsque vous voulez consulter la fiche complète du résultat, on vous indique alors que vous devez payer. Il faut généralement acheter un certain nombre de bons ou de fiches à visionner. Les renseignements affichés avant d'ouvrir la fiche peuvent ne pas être suffisants pour vous permettre de juger si la fiche vous conviendra ou non. Chaque fois que vous ouvrez une fiche, le compteur descend. Et si vous visionnez une fiche qui ne vous convient pas, le compteur descend quand même. Offrir des données de généalogie nécessite des investissements. Il est donc compréhensible que les données soient mises en vente.

⁹ La Société de généalogie de Québec offre un ensemble de cours, aussi vaste qu'excellent, incluant un cours sur les méthodes de recherche les plus récentes accompagnées des meilleurs sites à consulter.

¹⁰ Les actes couramment recherchés sont les actes de baptême, de mariage et de sépulture.

¹¹ www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/ – Attention : certaines fonctionnalités ne sont pas disponibles sur Mac.

¹² Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

UN SITE QUI SE DÉMARQUE

Il y a une panoplie de sites où un généalogiste peut déposer son arborescence – outre son propre blogue – afin d'en faire profiter d'autres généalogistes. Bien des sites de banques de généalogie se targuent d'offrir des millions de noms de personnes, mais ne disent pas qu'un très grand nombre sont des doublons¹³. Ce n'est pas le cas du site *Nos Origines*. En effet, lorsqu'un généalogiste inscrit un nom dans ce site qui souhaite bâtir un seul grand arbre généalogique pour tout le Québec et l'Acadie, on lui demande de vérifier si cette personne existe dans l'arborescence déjà construite. Si oui, il n'y a qu'une connexion à effectuer, ce qui permet d'enrichir véritablement l'arbre collectif en cours de réalisation.

Ceci signifie qu'un généalogiste ne peut pas y déposer son fichier gedcom comme c'est le cas dans beaucoup d'autres sites. Mais, admettons-le, le résultat final n'en sera que plus intéressant et, surtout plus enrichissant pour tous les généalogistes sérieux. Ceci dit, je rappelle la responsabilité de chaque généalogiste de vérifier toutes les données qu'il trouve sur quelque site que ce soit. *Nos Origines* n'est pas à l'abri d'erreurs de données inscrites par ses adhérents.

*Nos Origines*¹⁴ – à ne pas confondre avec le *Fichier Origine*¹⁵ – s'est donné un objectif fort ambitieux, et le défi est de taille¹⁶. Ce but pourra être réalisé

Page d'accueil de www.nosorigines.qc.ca/

¹³ C'est le cas, par exemple, du site de *Planète Généalogie et Histoire* <http://genealogie.planete.qc.ca>

¹⁴ www.nosorigines.qc.ca/

¹⁵ www.fichierorigine.com/

¹⁶ La mission de *Généalogie du Québec* est de permettre à toute personne ayant des racines au Québec, de les inscrire dans sa

à la condition que le plus grand nombre de généalogistes participent à l'effort collectif. Il faut construire l'arbre individu par individu en inscrivant les renseignements soi-même un à un. C'est très exigeant, il faut l'admettre. Et le site est gratuit. Mais pour pouvoir ajouter des noms de personnes à l'arborescence, il faut être inscrit.

Pour l'instant, vous êtes la seule personne à pouvoir modifier des données concernant les individus que vous ajoutez à l'arborescence, c'est-à-dire à la banque de données. Vous êtes aussi la seule personne à voir les données répondant aux critères de protection des renseignements personnels. Par exemple, si vous ajoutez une fiche concernant votre petite-fille née en 1995 – elle aurait donc 14 ou 15 ans en 2010 – monsieur-tout-le-monde ne pourra pas voir sa date de naissance. En participant à cette banque, il faut s'attendre à recevoir des courriels, notamment si vous avez fait une erreur (ou si l'on croit que vous avez inscrit une donnée erronée).

Chaque fiche porte un numéro perpétuel, ce qui permet d'y référer comme source d'information. Cette banque est encore jeune et les doublons sont traités par les responsables de la banque. L'ajout de lignes supplémentaires pour les données de BMS fait partie des plans d'amélioration.

Malgré l'unicité souhaitée de chaque personne dans cette banque¹⁷, le généalogiste qui y puise des données doit quand même les vérifier. Pour l'instant, seul l'inscripteur peut modifier les données d'une fiche. Le projet d'ajouter une zone de commentaires d'autres généalogistes est à l'étude.

POUR LES ANCÊTRES, LE PRDH

Le programme de recherche en démographie historique (PRDH)¹⁸ de l'Université de Montréal (UdeM) a permis à des chercheurs universitaires de construire une banque de données sur nos ancêtres, des origines jusqu'à 1800. Cette banque de données possède l'avantage d'avoir été vérifiée, ce qui en fait une source de données très fiable. Il n'y a, en effet, pratiquement pas d'erreurs dans cette banque. Si vous y accédez de la maison, vous aurez à payer pour le visionnement des fiches à l'écran. Si vous la consultez à BAnQ ou à la SGQ, ce sera gratuit.

page familiale et d'y avoir accès en tout temps, gratuitement. L'objectif de *Généalogie du Québec* est ambitieux : réaliser l'arbre du Québec jusqu'aux premiers arrivants.

¹⁷ Car il arrive que certains doublons se présentent et les gestionnaires de la banque s'en occupent lorsqu'ils en sont informés.

¹⁸ www.genealogie.umontreal.ca/fr/

L'autre très grand avantage de cette banque, c'est que les fiches des individus sont liées les unes aux autres. Les renseignements sont précis et permettent de connaître les autres personnes associées aux événements. Pour un baptême, par exemple, on aura noté les parrain et marraine, l'officiant et, quelquefois, d'autres personnes présentes. C'est un site que nous n'hésitons pas à recommander à tous nos généalogistes.

Les chercheurs de l'UdeM ont aussi normalisé les patronymes. En accédant à la zone de recherche¹⁹ sur les patronymes, vous pourrez voir la liste des différentes graphies pour un nom donné. Ceci peut vous orienter dans vos recherches à essayer d'autres variantes de patronymes, ce qui pourrait vous conduire à des découvertes époustouflantes. Cette zone est gratuite en tout temps.

SE COMPORTER EN GÉNÉALOGISTE RESPONSABLE

Les êtres humains possèdent tous – enfin, presque – un EGO grand comme l'univers. Bon, grand comme la Terre, d'abord. Le généalogiste, en tant qu'être humain, répond donc à cet état de fait. Un généalogiste pourrait donc être tenté, que dis-je?, pourrait avoir la bonne idée d'offrir ses découvertes généalogiques à la planète – ou à une partie d'icelle – par l'intermédiaire du Web, soit en déposant son Gedcom²⁰ sur un site « gedcomivore »²¹, soit en entretenant son propre blogue.

Nous avons tous le droit et la liberté d'écrire ou de déposer des documents sur le Web. Ce que les gens ont tendance à oublier, c'est que nous avons aussi des devoirs et des règles sociétales à respecter.

En plaçant votre généalogie en ligne, vous êtes invité à respecter la *Loi sur la protection des renseignements personnels* dans le secteur privé. L'article 13 de cette loi mentionne notamment : *Nul ne peut communiquer à un tiers les renseignements personnels contenus dans un dossier qu'il détient sur autrui ni les utiliser à des fins non pertinentes à l'objet du dossier, à moins que la personne concernée n'y consente ou que la présente loi ne le prévoie.* Le dossier en question, c'est votre généalogie.

Saviez-vous, par exemple, qu'en publiant les dates de naissance de personnes encore vivantes, vous affichez des renseignements fort prisés par ceux et celles qui usent les identités à partir de données qu'ils trouvent sur le Web? Le généalogiste possède donc, sur ce point, une part de responsabilité très importante.

Le mariage est un événement du domaine public. Soit! Cependant, la simple publication d'une date de mariage, par exemple, peut causer des malaises fort importants dans une famille, surtout si la personne a, comme on dit, *fêté Pâques avant les Rameaux!* Respecter la confidentialité des renseignements personnels, c'est respecter sa famille. Il n'y a pas si longtemps, il était mal vu par la société, par l'Église, en fait, qu'une femme non mariée porte un enfant. Alors, on allait se marier dans une autre paroisse, assez loin pour pouvoir dire qu'on s'était marié, sans spécifier de date. Les dates de mariages ne sont pas toutes à claironner.

Ceci ne signifie pas qu'il est incorrect de mettre sa généalogie à la disposition de tout le monde. Ça sert à aider d'autres généalogistes qui peuvent « greffer », d'une certaine manière, vos données de généalogie à la leur. Qui sait? Vous avez peut-être en main un maillon unique d'arborescence.



Source :

<http://instemporel.typepad.fr/.a/6a00e554fd32b0883401156f11d02e970c-320wi>

**DE GRÂCE, PUBLIEZ AVEC
INTELLIGENCE ET RESPECT!**

¹⁹ www.genealogie.umontreal.ca/fr/public/rech_Nom.asp

²⁰ Voir *L'Ancêtre* n° 289.

²¹ Se dit des sites de généalogie friands de tous les Gedcoms qui peuvent leur être offerts.



GÉNÉALOGIE INSOLITE

Louis Richer (4140)

UNE CATÉGORIE DE CITOYENS À PART : LES ESCLAVES

LES ESCLAVES EN NOUVELLE-FRANCE

Le 31 mars 1753, Jean-François Récher, curé à Notre-Dame-de-Québec, baptise *Jacques Nicolas, sauvage* et *Marie-Catherine, sauvagesse*, tous deux âgés d'environ dix ans, originaires des Pays-d'en-Haut (voir carte) et appartenant à Jean-Nicolas Bréard, contrôleur de la Marine à Québec.

Quelques années plus tard, le 5 février 1763, le curé Joseph Gamelin de la paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue, à Longueuil, préside au mariage de Marie, *négresse* et Jacques César, *négre*. Marie avait reçu la permission de se marier, de sa maîtresse la baronne de Longueuil, et Jacques César de son maître, Ignace Gamelin. Selon l'acte de mariage, celui-ci était au service de Gamelin depuis plus de 30 ans et avait obtenu l'autorisation de se marier deux ans plus tôt. Quant à Marie, elle était à l'emploi de la famille seigneuriale des Longueuil depuis qu'elle était en âge de rendre service. Un billet accompagnant l'acte de mariage précise qu'elle a dû attendre trois ans l'autorisation de prendre époux.

Il est entendu que Marie et Jacques César seront au service de la famille de Longueuil pendant une période de trois ans, qu'ils recevront des gages de 200 livres par année et, dans un geste paternaliste, on ajoute que les gages pourraient être augmentés *s'ils le méritent*.

Grâce aux travaux de recherche de l'historien Marcel Trudel, nous savons que l'esclavage a existé en Nouvelle-France et a perduré jusqu'à la fin du XVIII^e siècle¹. Auparavant, les historiens avaient eu tendance à oublier, ou à ignorer sciemment cet aspect gênant de notre passé.

Trudel a recensé plus de 4 000 esclaves, entre la fin du XVII^e siècle et celle du XVIII^e, un tiers d'origine africaine et deux tiers de naissance amérindienne. C'est en 1689 que Louis XIV autorisait l'importation d'esclaves noirs en Nouvelle-France. Une ordonnance de l'intendant Jacques Raudot de 1709 vient confirmer l'existence de l'esclavage, tant d'origine afri-

caine qu'amérindienne. Les premiers sont arrivés des Antilles comme butin de guerre, les autres, principalement de la nation des Panis (en anglais, Pawnees) qui vivaient dans le bassin du Missouri, étaient capturés par d'autres autochtones et vendus à des citoyens de la Nouvelle-France. Cette nation représentait un réservoir important d'esclaves offerts également aux colons anglais du Sud du continent. Aussi, le terme panis (pawnee) était devenu synonyme d'esclave.

L'esclavage était principalement un phénomène urbain. Montréal étant l'endroit où il y en avait le plus, les marchands étaient les plus grands propriétaires. Mais, des gouverneurs généraux comme Frontenac et Rigaud de Vaudreuil, des intendants tels Hocquart et Bigot, des membres des conseils exécutif et législatif sous le Régime anglais, des évêques, dont Saint-Vallier et Pontbriand, les communautés religieuses et les hôpitaux généraux à qui on léguait des esclaves, devenus parfois trop encombrants, car malades, ont tous possédé de cette main-d'œuvre servile, et à bon marché.

Dans une société fortement hiérarchisée, comme celle de l'Ancien Régime où la naissance comptait plus que les compétences, les esclaves arrivaient au bas de l'échelle sociale, soit après les domestiques. Sur le plan juridique, Trudel parle



La Nouvelle-France à son apogée territoriale, vers 1715.

Source : http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/6/65/Nouvelle-France_map-fr.svg/590px-Nouvelle-France_map-fr.svg.png

¹ Pour en savoir plus :

TRUDEL, Marcel, avec la collaboration de Micheline D'ALLAIRE. *Deux siècles d'esclavage au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 405 p. (Les Cahiers du Québec – collection Histoire).

Suivi du : *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français*, sur cédérom.

d'un esclave comme un *bien meuble* appartenant à son propriétaire qui le garde, l'échange, le vend ou le cède à volonté.

Le statut juridique de l'esclave rappelle celui d'une personne mineure. Aussi, doit-il obtenir l'autorisation de se marier, car un mariage avec un esclave non déclaré est réputé nul. Il ne peut pas posséder de biens qui appartiennent plutôt à son maître; son témoignage en cour est accueilli avec circonspection quoique la procédure judiciaire soit la même que pour tout autre individu.

En retour, le propriétaire doit le faire baptiser, l'élever dans la religion catholique, et il peut être inhumé en terre bénite. En revanche, un esclave ne peut pas accéder à la prêtrise. Son propriétaire peut le punir mais il n'a pas droit de mort sur lui (comme dans les colonies américaines). Aussi, les mauvais traitements peuvent se terminer en cour. Le statut de la mère détermine celui de l'enfant, même si le géniteur a le statut d'homme libre (*telle mère, tel enfant*).

On recense 173 mariages d'esclaves (un ou deux conjoints en esclavage) : 113 entre Noirs, 34 entre Français ou Canadiens et Amérindiennes, 11 entre Français ou Canadiens et Noires, 11 entre Amérindiens, 4 entre Amérindiens et Noirs. Il serait intéressant de connaître la descendance de ces couples qui sont en grande partie à l'origine du métissage de la société québécoise. L'ancien premier ministre du Québec, Maurice Le Noblet Duplessis, avait comme ancêtre paternel un esclave, Jean-Baptiste, qui prit le patronyme de son propriétaire, le marchand Louis Gastineau dit Duplessis.

Plusieurs familles seigneuriales, les Aubert de Gaspé et les Casgrain notamment, n'ont pas attendu l'abolition officielle pour affranchir leurs esclaves et les garder par la suite à leur service comme domestiques.

L'esclavage sera aboli officiellement dans tout l'Empire britannique en 1833. Au Bas-Canada (le Québec d'aujourd'hui), la pratique était tombée en désuétude dès la fin du siècle précédent, même si l'Assemblée législative avait refusé de l'abolir en 1793. La France mettra fin à l'esclavage dans ses colonies une première fois en 1794. Malgré la devise héritée de la Révolution, *Liberté, égalité, fraternité*, Napoléon rétablira l'état servile à la demande des propriétaires des établissements de canne à sucre des Antilles. L'esclavage sera aboli définitivement en 1848. Enfin, aux États-Unis, il faudra attendre 1865 et une guerre civile pour voir l'abolition de l'esclavage qui avait fait la fortune des planteurs des États du Sud.

LE DEGRÉ DE PARENTÉ AU MARIAGE

Les dispenses de parenté au mariage ont été abordées dans une chronique antérieure. Rappelons les trois façons d'être apparentés : consanguinité, affinité et adoption.

Voici donc un exemple très rare d'une dispense de consanguinité accordée pour le mariage d'un neveu avec sa tante maternelle. Il va sans dire que l'âge de cette dernière, qui n'était plus en état de procréer, a certainement été un facteur important dans la décision des autorités religieuses d'accorder une telle dispense.

Il s'agit du mariage de Jean-Baptiste Lalonde de la paroisse de Saint-Pascal-Baylon, située dans l'Est de l'Ontario, fils de Jean-Baptiste Lalonde et Marcelline Richer, et d'Alphonsine Richer, fille de Michel Richer et Zoé Ethier, sœur de Marcelline. Le mariage a eu lieu à Angers, dans l'Outaouais québécois, le 24 août 1926.

Pour les deux époux, il s'agit d'un premier mariage; lui était âgé d'environ 50 ans et elle de 67 ans, ayant été baptisée le 14 juillet 1859 à Saint-Placide de Deux-Montagnes. Dans l'acte de mariage, on précise que les dispenses de publication de trois bans ainsi que de parenté de second degré en ligne collatérale pour le marié, *vu que l'époux est le neveu de l'épouse*, ont été accordées par l'archevêque d'Ottawa, M^{gr} Médard Émard.

En clair, il s'agit d'une dispense de consanguinité du premier au deuxième degré en droit canonique, ou encore du troisième degré en ligne collatérale en droit civil. Il ne peut pas exister de dispense de consanguinité plus rapprochée, le mariage entre frère et sœur étant absolument défendu.

UN CURÉ À CHEVAL SUR LE FRANÇAIS

Le curé Payet de Saint-Antoine-sur-Richelieu tenait à la stricte application des règles du pluriel lorsqu'il inscrivait au registre paroissial la sépulture de l'un de ses paroissiens, en 1796. Voici donc, sans autre commentaire, une transcription du texte original :

L'an mil sept cent quatre vingt seize, le huit de novembre par nous prêtre soussigné a été inhumé dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires et muni des sacrements Jacques Cheval âgé d'environ soixante et neuf ans, décédé d'avant-hier, veuf de Charlotte Rousson. Furent présents à cette inhumation Pierre Cheval frère du défunt et Pierre et Louis Chevaux ses neveux qui ont signé avec nous et plusieurs autres parents et amis qui n'ont pas signé.

*Pierre Cheval, Pierre Cheval, Louis Cheval,
Payet prêtre curé.*

Jacques Cheval et Charlotte Rousson (Leroux) s'étaient mariés le 7 mai 1759 à Sault-au-Récollet, devenu un secteur de Montréal.

JE LANCE UN NOUVEL APPEL À TOUS

Je recherche les noms (prénom et patronyme) les plus courts et les plus longs qui comprennent deux mots seulement, sans trait d'union ou autre liaison. Exemples : Eva Roy, Herménégilde Tranchemontagne. Vous devez faire la preuve que ces personnes ont vécu avant 1910. Vous pouvez faire parvenir vos exemples à l'adresse suivante : Irchers-gg@yahoo.ca ou encore les laisser à mon attention au secrétariat de la SGQ.

Date limite : le 1^{er} août 2010.

REMERCIEMENTS

Je remercie les collègues Roland Grenier et Michel Lamoureux qui ont collaboré à cette chronique.



L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau
Héraut d'armes du Canada

L'ORIGINE DES ARMOIRIES (2^e partie) L'ÉTAT ACTUEL DE LA QUESTION

L'origine des armoiries est sans contredit un phénomène complexe qui a fait couler beaucoup d'encre¹. Nous avons vu brièvement dans notre dernière chronique que les auteurs du Moyen Âge et de l'époque moderne ont défini cette origine selon leurs croyances et systèmes de valeurs. Jusqu'au XX^e siècle, et même parfois plus récemment, d'autres théories, maintenant elles aussi largement abandonnées, défendent soit une filiation directe des armoiries aux emblèmes de l'Antiquité, soit une influence privilégiée des runes et des marques de familles, soit une origine orientale du système que les combattants occidentaux auraient adopté lors des premières croisades. Je vous propose ici un résumé de l'état actuel de nos connaissances, qui se situent au carrefour de l'histoire familiale, sociale et militaire.

LES PREMIÈRES ARMOIRIES (VERS 1125- VERS 1175)

Longtemps, les chercheurs ont tenté de trouver les plus anciennes armoiries connues. Pour ce faire, il était indispensable qu'ils s'entendent préalablement sur une définition desdites armoiries. Leur origine militaire faisant consensus, l'école franco-anglaise chercha à définir l'époque où les combattants commencèrent à peindre sur leurs boucliers la même figure emblématique durant toute leur vie. Ils prirent cette nouvelle stabilité d'utilisation, de concert avec l'apparition de certaines règles de base (comme le nombre et les combinaisons de couleurs limitées, les positions, les meubles et les attributs stéréotypés, les positions codifiées dans l'écu), comme des points de repères pour la datation de l'apparition des armoiries².

Les historiens actuels situent l'apparition des plus anciennes armoiries entre 1125 et 1175 en Occident et admettent que, faute de sources adéquates, il est pour l'instant impossible de retenir une date plus précise. Ils balisent en amont cette fourchette de dates grâce à la broderie de la reine Mathilde, réalisée vers 1080-1100 et conservée à Bayeux, en France, laquelle constitue un *terminus a quo*,

en montrant bien qu'à cette époque les boucliers décorés ne sont pas encore de véritables armoiries. L'étude des sceaux, des miniatures, des documents écrits, de même que de l'émail funéraire de Geoffroi Plantagenêt, aujourd'hui daté de 1160, étaye leur datation générale et a peu à peu clarifié les étapes de l'apparition des premières armoiries, qui étaient à l'origine réservées aux dynasties et aux grands feudataires.

LES LIEUX DE LEUR PREMIÈRE UTILISATION

Les armoiries ne sont pas nées dans un pays ou une région en particulier et ne sont évidemment pas l'invention d'un seul personnage, célèbre ou non. À ce que l'on en sait, elles apparaissent simultanément dans plusieurs régions d'Occident et n'ont donc pas de berceau défini. L'historien Michel Pastoureau explique cependant qu'« il existe néanmoins quelques zones où, jusqu'à la fin du XII^e siècle, elles semblent plus abondantes qu'ailleurs : l'Angleterre méridionale, la France du Nord-Ouest, la vallée du Rhin. La diffusion se fait à partir de ces trois pôles³ ». Leur usage se répand partout en Europe, mais à des rythmes et selon des processus variés.

LES CAUSES DE LEUR APPARITION

Il est aujourd'hui définitivement accepté que l'évolution de l'équipement militaire défensif est une des causes ayant mené à l'apparition puis à la diffusion du système armorial. Entre la fin du XI^e siècle et le milieu du XII^e siècle, les combattants portent une cotte de mailles à capuchon (le *haubert*) et un casque d'acier (le *heaume*) muni d'une pièce rectangulaire destinée à protéger le nez (le *nasal*) qui dissimulent l'essentiel de leurs visages. Peu à peu, l'arrière du casque se prolonge vers la nuque et le nasal s'élargit pour couvrir les joues. Vers 1210-1220, le heaume se ferme et devient cylindrique pour ne laisser que l'ouverture pour les yeux et quelques trous d'aération. Ces transformations incitent les combattants à peindre sur leurs boucliers des figures qui, en devenant stables, servent à les identifier. Ces figures pouvaient avoir été auparavant utilisées, par exemple sur leurs bannières ou sur leurs sceaux, et reprenaient parfois une emblématique familiale ancienne.

¹ Voir notamment les actes du II^e Colloque international d'héraldique intitulé *Les origines des armoiries*, Paris, 1981, 172 p., ainsi que les études et la bibliographie publiées par Michel PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, 1993, p. 26-55; 298-310; 340-41.

² Les chercheurs allemands défendent, quant à eux, une conception beaucoup plus large des premières armoiries.

³ Michel PASTOUREAU, *Figures et couleurs*, Paris, 1986, p. 94.

LA DIFFUSION SOCIALE ET MATÉRIELLE

Les tournois sont pendant tout le Moyen Âge un agent de diffusion des armoiries, tout autant sinon plus que la guerre. Prenant place non loin des villes, ils mettent en scène les armoiries que les hérauts d'armes font connaître au grand public. Ces dernières pouvaient orner non seulement les écus des tournoyeurs, mais également leur bannière, leur cotte d'armes et la housse de leur destrier. On en décorait également les fenêtres des édifices et les rues de la ville.

C'est par ailleurs par l'usage du sceau que le système des armoiries se répand géographiquement et socialement. Les sceaux existent depuis l'Antiquité ancienne comme marques personnelles garantissant l'authenticité ou la propriété. Ils précèdent donc de beaucoup les armoiries. Après l'an mil, ils sont peu à peu employés par les classes non combattantes (femmes, clergé, villes et corporations), qui n'hésitent pas à se créer des armoiries pour en orner leurs sceaux⁴.

Entre environ 1125 et 1175, les armoiries sont exclusivement utilisées par les grands chefs de guerre. Selon Michel Pastoureau, elles sont peu à peu adoptées en France selon les étapes et dates suivantes :

- les chevaliers bannerets (v. 1170-1200);
- les simples chevaliers (v. 1190-1220);
- les petits nobles non adoubés (v. 1220-1240);
- les femmes (dès 1180);
- les prélats et autres ecclésiastiques (v. 1200);
- les praticiens et les bourgeois (v. 1220);
- les artisans (v. 1230) et les corps de métier (v. 1240);
- les communautés civiles, dont les villes, et religieuses (fin XIII^e - début XIV^e siècle).

Au cours de leur premier siècle d'existence, des armoiries diverses cohabitent. Certaines sont civiles, d'autres militaires. Plusieurs sont réservées aux membres d'une même famille, alors que d'autres, d'origine féodale, sont utilisées sans distinction par l'ensemble des vassaux d'un même seigneur. D'autres, enfin, sont individuelles et n'appartiennent qu'à une seule personne. Ce n'est en effet que progressivement que la transmission héréditaire des armoiries s'est implantée, avec l'utilisation de brisures.

En plus des sceaux, ce sont des milliers d'objets qui, au fil des siècles, sont ornés d'armoiries : bibelots, couverts, cheminées et chapiteaux, étoffes, œuvres d'art, objets de la vie quotidienne et du culte, bateaux, tombeaux, vitraux, etc. Les armoiries servent souvent de marques de commande ou de possession qui témoignent de l'histoire de l'objet en question.

LA COMPOSITION DES EMBLÈMES HÉRALDIQUES AUJOURD'HUI

Les armoiries conservent encore de nos jours une composition et une allure médiévales qui les distinguent des logos et autres types d'emblèmes. Elles comprennent un écu central qui, à l'instar des boucliers armoriés du Moyen Âge, est orné de figures dont les couleurs et l'agencement respectent certaines règles. Elles sont aussi très souvent (mais non obligatoirement) surmontées de heaumes de styles variés qui, au Canada, ne sont pas classés hiérarchiquement, à l'exception du heaume de couleur or, qui est réservé aux armoiries nationales et provinciales. Les casques, lambrequins (tissus dont ils sont sommés et qui prennent aujourd'hui diverses formes décoratives) et cimiers (figures prenant place sur le dessus du casque) rappellent avec éloquence l'origine chevaleresque des armoiries.



1

(1) Andrew Vladimir Okulitch, vol. IV, p. 216.



2

(2) Gary William MacPhie, vol. V, p. 433.

Les drapeaux de forme carrée évoquent les anciennes bannières des chevaliers bannerets. Les étendards sont quant à eux des types de drapeaux médiévaux de forme étroite et très allongée, souvent inscrits de la devise et composés du cimier et de l'insigne, avec les armoiries du côté de la hampe. Tous les drapeaux rappellent, même aujourd'hui, que le système héraldique a depuis l'origine entretenu des liens très étroits avec l'univers des bannières qui l'a précédé et sans doute fortement influencé.

En résumé, les armoiries se distinguent, pour l'historien, par leur longévité et la variété de leurs applications.



1

(1) Bannière carrée de Sylvain Bissonnette, vol. IV, p. 450.



2

(2) Étendard de John Gerard Dunlap, vol. IV, p. 293.

⁴ Voir M. PASTOUREAU, *Les sceaux*, Paris, 1981.



LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

Raymond Deraspe (1735)

Gabrielle Vallée

Une battante, et comme avocate et comme juge

Est-ce légende ou réalité? On l'ignore. Il semblerait donc qu'un Européen se soit présenté à l'Université Laval, dans les années 1950, pour s'inscrire à la maîtrise ou au doctorat en droit. Le problème c'est qu'alors seul l'enseignement au niveau de la licence y était dispensé. Même ceux qui s'étaient morfondus à publier une thèse de doctorat – et ils étaient rares – voyaient leur travail apprécié par des gens qui eux-mêmes ne détenaient pas ce diplôme. Un remède bizarre fut fourni. Alors que la faculté n'avait aucun cours de maîtrise, un professeur atypique, Marie-Louis Beaulieu, prit sur lui de faire venir de France deux professeurs, Robert Le Balle et Maurice Perrot, pour donner un cours de doctorat. M^e Beaulieu se fit dire que personne ne s'y présenterait. Mais au premier cours, 23 avocats et notaires, tous attentifs, étaient là. Le professeur Le Balle ayant entrepris d'expliquer qu'en France, un contrat entre majeurs pouvait être mis de côté si une partie était lésée, il crut bon d'inviter quelques braves parmi ses étudiants à examiner la possibilité d'ajouter cette notion au Code civil du Bas-Canada, alors en vigueur au Québec. Sa première surprise : le défi fut relevé par une femme. La seconde fut la fougue que cette avocate dans la pratique depuis quatre ans, mit à convaincre son auditoire de l'inutilité du changement, la règle générale en droit étant la capacité, l'incapacité étant l'exception. Telle était Gabrielle Vallée (1928-1984).

Je m'en voudrais de ne pas faire connaître cet être étincelant au lectorat de *L'Ancêtre*, après avoir livré ce que je sais de ses ancêtres paternels.

MARIAGE À QUÉBEC

Les père et mère de la juge Gabrielle Vallée avaient contracté mariage le 20 mai 1912 en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Québec, celle du faubourg, comme s'exprimaient les gens

rappelant l'époque où Québec se terminait aux fortifications. Joseph Ivan Édouard Vallée, ingénieur civil, majeur, épousait sa coparoissienne Léa Esther Gabrielle Legendre, fille majeure de Lazare Legendre, marchand, et Ellen Plunkett, après dispense de deux bans accordée par le vicaire général Cyrille Alfred Marois et publication du troisième ban. L'acte est signé par les époux, leurs pères et témoins suivis de Joseph R. (*sic*) Pelletier, prêtre. L'acte est clos par Joseph-Bruno (*sic*) Pelletier, prêtre, (Saint-Laurent, île d'Orléans, 1875 – Québec, 1928) qui se déclare muni de l'autorisation du curé. Ivan Vallée fut longtemps connu au Québec comme sous-ministre en titre au ministère des Travaux publics.

UNION AU CŒUR DU QUÉBEC

L'ingénieur civil Louis-André Vallée, majeur, grand-père de la juge avait, le 22 avril 1879, pris pour épouse sa coparoissienne aussi majeure, Marie Céline Amanda Genest, fille de feu Charles Borromée Genest, « écuyer, avocat », et Marie-Caroline Brunelle, et ce, après dispense d'un ban accordée par le coloré évêque local « Sa Grandeur Monseigneur Louis-François Laflèche », en la



Gabrielle Vallée, bâtonnière de Québec en 1973.
Source : Barreau de Québec.

cathédrale de Trois-Rivières, temple de style néogothique, œuvre de l'architecte Victor Bourgeau (Lavaltrie, 1808 – Montréal, 1888), magnifiquement décoré par les œuvres du fresquiste et maître verrier Guido Nincheri (Prato, Italie, 1885 – Providence, Rhode Island, 1973). Le vicaire célébrant se déclare autorisé par son curé. Signent des seules initiales de leurs prénoms, précédant leurs patronymes respectifs, les époux suivis de leurs témoins : l'avocat Ubald Archibald Genest pour sa nièce et l'ingénieur civil Lathan Blacker Hamelin pour l'époux. L'officiant s'appelle J.-Narcisse Tessier (Sainte-Anne-de-la-Pérade, 1841 – Louiseville, 1920).

UNIONS « CHARLESBOURGEOISES »

À Charlesbourg le 19 octobre 1841, le bisaïeul paternel de la juge, Charles Vallée, cultivateur, épousait Marie-Luce Villeneuve, mineure, fille de Thomas Villeneuve, cultivateur, et Luce Cauchon. La cérémonie avait été précédée de la publication de deux bans, et localement et à Beauport, et de la « dispense d'un ban de mariage accordée par Monseigneur Joseph Signay, évêque de Québec » puis, avec l'agrément des parents de l'épouse.

L'acte indique la présence des époux, du père de la mariée, de son oncle Jean-Baptiste Villeneuve, de François et Joseph Vallée, frères du mari, et de plusieurs autres parents et amis dont les uns ont signé, les autres déclarant ne le savoir. Signent : François Vallée, Louis Thomassin William Dorion, Charles (illisible) dont l'initiale est Cl P D, P. Dorion, Th. Villeneuve, et M. L. Villeneuve. La signature du célébrant clôt le document : P. Roy, ptre. C'est le curé de Charlesbourg : Pierre Roy (Saint-Charles-de Bellechasse, 1800 – Charlesbourg, 1847).

C'est aussi à Charlesbourg que s'étaient épousés les trisaïeuls de la juge Vallée, le 19 février 1805. Jean Valé (*sic*), cultivateur, majeur, de Beauport, se donne en mariage à Marie Déry, mineure, fille de Joseph Déry, cultivateur, consentant au mariage, et Marguerite Pepin. Il y a eu dispense d'un ban, puis publication des deux autres à Charlesbourg et à Beauport. L'officiant, curé de Charlesbourg, indique que les deux pères sont témoins pour chacun de leur enfant. Il ajoute la présence de plusieurs parents et amis mentionnant que requis de signer tous ont déclaré ne le savoir. Aussi signe-t-il seul. Son nom? Jacques Derome-Descarreaux (Québec, 1752 – Charlesbourg, 1808).

CÉLÉBRATIONS À BEAUPORT

Le 21 novembre 1768, à Beauport, Jean Vallée, veuf de Marie-Louise Parent, épouse Catherine Marcoux, fille de feu Jean Marcoux et Marie Maheux, tous coparoissiens, après publication localement de trois bans, et dispense accordée pour consanguinité au troisième degré. Le célébrant, Pierre-Simon Renaud (Québec, 1731 – Beauport, 1808), qui se déclare missionnaire, signale les présences de Joseph Vallée, oncle de l'époux, François Desjardins, Joseph Parent, Antoine Giroux et Jean Marcoux, frère de l'épouse, qui tous ont déclaré ne savoir signer à l'exception de l'époux. L'âge des époux n'est pas indiqué non plus que leur occupation. Aussi signent l'époux et ledit Renaud, selon Allaire, curé dans cette paroisse depuis 1759.

C'est aussi à Beauport qu'à la génération précédente l'union de deux ancêtres avait été rendue publique

lorsque le 5 février 1736, après publication de trois bans, Jean Vallée noue le lien conjugal avec Magdeleine Monjon, fille de Nicolas Monjon et feu Magdeleine Vachon, tous coparoissiens. Là encore nulle mention de l'âge des époux ni de leur occupation. Sont déclarés présents par l'officiant : les pères des époux (lesquels mari et femme ont déclaré ne savoir signer), (?) épouse du seigneur de Beauport, Pierre Vallée, Nicolas Vallée, André Marcoux et René Dupuis. Aussi, signent : (?) Duchesnay, Nicolas Monjon, René Dupuis, Charles Vallée, Nicolas Vallée, René Chevallée (*sic*) et André Marcoux, suivis du célébrant : Poulin, prêtre. Il s'agit de Michel Poulin de Courval (Trois-Rivières, 1688 – Québec, 1760).

Le second mariage en Amérique de cette lignée Vallée avait eu lieu lui aussi à Beauport, le 12 septembre 1707. Charles Vallée, muni d'une dispense de deux bans accordée par le grand vicaire Glan-delet, y épousait sa coparoissienne Geneviève Marcou, fille de défunt Pierre Marcou et Marthe De Rainville. Une fois de plus, on ne trouve aucune indication de l'âge des parties ou de leurs occupations. Sont signalées les présences de Noël Maillou, Jean De Rainville, habitant, André Marcou, fils de la veuve Marcou, Gagnié, fils de défunt (?) Gagnié. Et l'on peut lire les signatures de C. Lavallée, Geneviève Marcou, Jean De Rainville, Noël Maillou, André Marcou, Jean Gagnié; Rouillard, célébrant, clôt l'acte.

UNION À QUÉBEC

C'est à la cathédrale de Québec que serait conservée la preuve du premier mariage Vallée en Amérique. Selon cet acte, à Beauport, le 12 janvier 1665, Pierre Lavallée a épousé Marie-Thérèse Leblanc, fille de Léonard Leblanc et Marie Riton. Cet acte, je n'ai pu le trouver. L'épouse serait née le 3 mai 1651. Le 16 novembre 1664, un contrat de mariage a été signé devant le notaire Paul Vachon. Selon ce document, Pierre Lavallée est le fils de Pierre Lavallée et Marie Du Mesnil. Selon Maurice Vallée, Montréalais, descendant de Jean Vallée, frère de l'époux Pierre Vallée, ces Vallée sont originaires de Saint-Saëns, petite ville normande distante de 30 km au nord de Rouen, à égale distance au sud de Dieppe, au bord de la rivière Varenne, en bordure de la forêt d'Eawy. Selon les registres, Pierre y a été baptisé le 6 juin 1636. Maurice Vallée indique les présences au contrat des époux, des parents de la mariée, de Jean Vallée, frère de l'époux, de Robert Giffard, seigneur de Beauport, de Marie Renouard épouse du seigneur, de Marie Giffard, femme de Jean Juchereau, de René Chevalier et Jeanne Langlois, sa femme, de Nicolas

Juchereau de Saint-Denis, et de Noël Langlois, Paul et Jean De Rainville et Pierre Marcou. Selon le PRDH, ont signé l'acte du mariage : les époux, leurs parents, Paul Drainville, le notaire Paul Vachon et le célébrant, Charles Delauson Decharny (France, vers 1629 – La-rochelle, vers 1690). Gendre de Robert Giffard, devenu veuf en 1656, il a été ordonné prêtre.

MARIAGES EN FRANCE

Les parents de Pierre Vallée s'étaient épousés à Alençon, Saint-Jean, Rouen en Normandie, en 1638. Ils sont Pierre Vallée (1612-1657) et Madeleine Dumesnil (1615-1646). Si la date du mariage est exacte et que Pierre Vallée (fils) est né en 1636, il est né avant le mariage de ses parents. Le mariage des parents de Pierre Vallée (père) soit : Charles Vallée (1584-1658) et Jehanne Hélie, née en 1596, a eu lieu en septembre 1616 à Saint-Saens, Haute-Normandie. Le tout, selon le site de Gaétane Vallée précisé dans la médiagraphie.

NAISSANCE, FAMILLE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE DE GABRIELLE VALLÉE

C'est en l'église de Saint-Cœur-de-Marie, monument de style romano-byzantin, aujourd'hui lieu de culte désaffecté connu comme Palais des arts, sur la Grande Allée Est à Québec, qu'a été baptisée Gabrielle Vallée, le jour de sa naissance, le 3 avril 1928. Elle a pour parrain son frère, Louis-Ivan Vallée, et pour marraine, sa tante Jeanne Vallée. L'officiant est le vicaire Paul David, prêtre eudiste.

Peu avant qu'elle ne commence ses études en droit, Gabrielle Vallée avait perdu un grand frère, avocat, Marcel Vallée de l'étude Roger & Vallée, établie rue Saint-Joseph, près de la rue Dorchester. Sa sœur Madeleine était l'épouse du premier recteur laïque de l'Université de Montréal, Roger Gaudry, chimiste de discipline. Une autre de ses sœurs, Thérèse, est l'épouse de Pierre Grenier, ex-doyen de la Faculté des sciences de l'Université Laval.

Détentrice d'un baccalauréat ès arts du Couvent des Ursulines de Québec, licenciée en droit de l'Université Laval en 1953, admise au barreau du Québec l'année suivante, elle a exercé avec trois confrères de sa promotion : Roméo Depeyre, médecin en exercice depuis 1933; Gaston Michaud, par après juge à la Cour du Québec; et Henri Beaudry. Le lieu d'exercice de leur profession était rue Notre-Dame, près de l'église de Notre-Dame-des-Victoires, logé dans un immeuble assez particulier. Descendons la côte de la Montagne et dans une encoignure sur notre droite, après l'escalier Casse-cou, nous apercevons le 72, longtemps siège

social du Crédit foncier franco-canadien. Par escalier ou ascenseur, l'on descend à la rue Notre-Dame au bureau de l'étude mentionnée, une société professionnelle qui fit sa marque assez rapidement. Quatre jeunes dynamiques, présents partout, touchant des milieux fort différents. Au moment de sa nomination à la Cour supérieure, Gabrielle Vallée exerçait avec l'avocat Beaudry et M^e Paul Mercure (aujourd'hui du Tribunal administratif du Québec), au pied de la côte de la Montagne, au numéro 105.

De ses études en droit, elle a laissé à l'Université Laval un fonds portant son nom contenant, entre autres, ses notes de cours dans plusieurs matières.

Gabrielle Vallée était une femme de caractère, particulièrement efficace. J'ai été témoin d'un cas où, si elle s'en était tenue à la demande initiale du client, elle aurait pris un dossier lucratif avec des clients capables de payer de bons honoraires. Une solution moins coûteuse fut trouvée à la suite d'un jugement récent fournissant une direction imprévue, pour dire le moins : interprétation différente d'une loi nouvelle. Ainsi, ses clients se sont retrouvés dans l'harmonie, surpris de s'arranger à si bon compte.

Nombreuses sont les œuvres qui ont pu compter sur sa générosité et son dynamisme entraînant. Je pense, entre autres, au Conseil central des œuvres de Québec, longtemps publicisé comme la *Plume rouge*. Et l'on m'apprend que, bénévolement, elle dirigeait le conseil d'administration de La Champenoise, résidence pour personnes âgées, située au nord du boulevard René-Lévesque Ouest, aux limites de l'ancienne ville de Sainte-Foy. L'une de ses connaissances me faisait part aussi de nombreux gestes de charité discrets dont l'existence me fut révélée que par des bénéficiaires.

Première femme bâtonnière à Québec, elle avait auparavant grimpé un à un tous les échelons de son ordre professionnel, en plus d'offrir une remarquable disponibilité pour sa profession : assistance judiciaire, commission d'aide juridique.

Juge de la Cour supérieure à compter de la fin de 1973, elle devient juge en chef associée de la Cour supérieure du Québec en août 1976, à la suite de la retraite du juge Eugène Marquis. Femme d'ordre, elle s'est imposée, et combien de procès ont pu se clore plus rapidement grâce à son audace communicative. C'est elle qui avait eu à statuer sur la demande d'injonction contre l'œuvre théâtrale de la comédienne Denise Boucher *Les fées ont soif*. Je rappelle aussi qu'elle avait rejeté la demande d'un mafioso de Québec qui désirait éviter d'être traduit en justice.

Moins de trois mois avant son décès, survenu le 2 juin 1984, j'ai pu l'entendre dire leurs quatre vérités à ses confrères du barreau réunis pour des cours de formation.

CONCLUSION

Bien entendu, Gabrielle Vallée, a dû imposer son autorité, allant jusqu'à être parfois brusque pour que du travail aboutisse. Si elle a gagné sa vie grâce à un travail bien rémunéré, elle a su faire profiter la société de ses talents. Je pense que le monde aurait été moins bon sans sa présence.

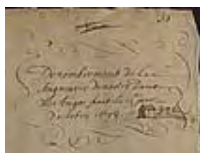
MÉDIAGRAPHIE

- Actes de l'État civil : BAnQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec) et SGQ (Société de généalogie de Québec), les deux au pavillon Louis-Jacques-Casault de l'Université Laval.
- ALLAIRE, abbé Jean-Baptiste-Arthur. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910.

- BMS2000 (Baptêmes, mariages et sépultures), SGQ.
- Entretien avec M^{me} Thérèse Vallée, épouse de l'ex-doyen Pierre Grenier de la Faculté des sciences de l'Université Laval, sœur de la juge.
- MALOUIN, Reine. *Charlesbourg 1660-1949*, Québec, Éditions Laliberté, 1972.
- *Répertoire alphabétique des mariages canadiens-français (1760-1935)* (Drouin bleu), conservé à la SGQ.
- *Répertoire des mariages de Beauport, 1671-1992*, Québec, SGQ, 1996.
- TANGUAY, M^{gr} Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal, Éditions Élysée, 1977.
- TRUELLE, abbé Charles. *Paroisse de Charlesbourg*, Québec, Imprimerie générale A. Coté, 1887.
- Travail de Maurice Vallée www.colba.net/~vallee/Vall.html (mise à jour du 2 février 2010).
- VALLÉE, Gaétane. Site Internet <http://homepage.mac.com/rriopel/Famillevallée/index.html> Fiche de famille Vallée, créé le 28 décembre 2006.

FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE GABRIELLE VALLÉE

VALLÉE Ivan E. (Louis-André; GENEST M.-Céline-Amanda)	1920-05-20 Saint-Jean-Baptiste, Québec	LEGENDRE Gabrielle (Lazare; PLUNKETT Ellen)
VALLÉE Louis-André (Ch.-Borromée; VILLENEUVE M.-Luce)	1879-04-22 Assomption-de-Marie, Trois-Rivières	GENEST M.-Céline-Amanda (Ch.-Borromée; BRUNELLE M.-Caroline)
VALLÉE C.-Borromée (Jean; DÉRY Marguerite)	1841-10-19 Saint-Charles-Borromée, Charlesbourg	VILLENEUVE M.-Luce (Thomas; CAUCHON Luce)
VALLÉE Jean (Jean; MARCOUX Catherine)	1805-02-19 Saint-Charles-Borromée, Charlesbourg	DÉRY Marguerite (Jos.; PÉPIN Marguerite)
VALLÉE Jean (Jean; MONJON Madeleine)	1768-11-21 La Nativité-de-Notre-Dame, Beauport	MARCOUX Catherine (Jean; MAHEUX Marie)
VALLÉE Jean (Charles; MARCOU Geneviève)	1736-02-05 La Nativité-de-Notre-Dame, Beauport	MONJON Madeleine (Nicolas; VACHON M.-Madeleine)
VALLÉE Charles (Pierre; LEBLANC Thérèse)	1707-09-12 La Nativité-de-Notre-Dame, Beauport	MARCOU Geneviève (Pierre; DRAINVILLE Marthe)
LAVALLÉE Pierre (Pierre; DUMESNIL Madeleine)	1665-01-12 Notre-Dame-de-Québec	LEBLANC M.-Thérèse (Léonard; RITON Marie)



LES ARCHIVES VOUS PARLENT DES...

Rénald Lessard (1791)

Coordonnateur, Centre d'archives de Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

COMPAGNIES FRANCHES DE LA MARINE À LA FIN DU RÉGIME FRANÇAIS : NOUVELLE BASE DE DONNÉES POUR COMMÉMORER LE 250^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE SAINTE-FOY

Dans le cadre des activités de commémoration de la Bataille de Sainte-Foy survenue le 28 avril 1760, la Société de généalogie de Québec est fière de mettre en ligne gratuitement sur son site une base de données comprenant des informations sur plus de 5 600 soldats et sous-officiers ayant été destinés à servir ou ayant servi au Canada entre 1750 et 1760 dans les compagnies franches de la Marine. Elle complète ainsi le travail du Projet Montcalm qui a abouti en 2009 à la publication du livre *Combattre pour la France en Amérique - Les soldats de la Guerre de Sept Ans en Nouvelle-France 1755-1760*. Dirigé par Marcel Fournier et publié par la Société généalogique canadienne-française de Montréal, ce projet a permis de retracer 7 450 officiers et soldats ayant servi dans les troupes de Terre au Canada et à l'île Royale (Louisbourg). Dans la vallée du Saint-Laurent seulement, aux 3 837 hommes débarqués avec leur bataillon s'ajoutent 138 volontaires venus en 1756, 255 hommes de remplacement des soldats capturés en 1755 sur le *Lys* et l'*Alcide* et 759 recrues. En tout, ce seront 4 851 soldats dont 422 vont se marier en Nouvelle-France.

En 1750, le Canada comprend à peine 60 000 habitants de souche européenne, qui se concentrent essentiellement dans la vallée du Saint-Laurent entre Montréal et Rimouski et le long de quelques-uns de ses affluents. Le quart de la population canadienne vit dans les villes de Québec (près de 8 000 habitants), de Montréal (4 000) et de Trois-Rivières (moins de 1 000). Jusqu'à l'arrivée des troupes de Terre en 1755, et ce, depuis 1683, les Compagnies franches de la Marine représentent les seules troupes régulières présentes dans la vallée du Saint-Laurent. Elles sont constituées de compagnies indépendantes, non organisées en régiment, ayant chacune à leur tête un capitaine.

En 1748, le Traité d'Aix-la-Chapelle met fin à la guerre de Succession d'Autriche qui avait, en particulier, opposé la France à l'Angleterre. En Amérique, Louisbourg, capturé par les Anglais en 1745, est rendu à la France. Théoriquement, le conflit se termine par un retour à la situation *ante bellum* mais le problème de la délimitation des frontières entre les colonies françaises et anglaises n'est pas réglé. Le gouverneur La Galissonnière, conscient des visées anglaises et des enjeux stratégiques,

met rapidement de l'avant différentes mesures visant à endiguer l'expansion britannique et à affirmer les prétentions françaises en Acadie, dans la vallée de l'Ohio et le long du lac Champlain. Des troupes supplémentaires sont nécessaires pour mettre à exécution cette politique.

En avril 1750, le roi décide d'augmenter le nombre de compagnies, les faisant passer de 28 à 30; il porte le nombre d'hommes de chacune de 29 à 50 et crée une compagnie de canonniers-bombardiers de 50 hommes. L'envoi de 1 000 recrues en 1750 permet de porter les effectifs à 1 500 hommes tout en congédiant 233 hommes mariés, mauvais sujets ou invalides. Les engagements sont d'un minimum de six ans. En 1757, dix nouvelles compagnies sont créées de même qu'une seconde compagnie de canonniers-bombardiers. Chacune des 40 compagnies doit comporter 65 hommes, ce qui, en tout, représente des effectifs théoriques de 2 600 fusiliers et de 100 canonniers-bombardiers. Toutefois, même si les 10 nouvelles compagnies sont effectivement créées, les troupes de la Marine au Canada ne dépasseront jamais le sommet de 2 300 hommes atteint à l'automne 1757.

Les troupes de la Marine servent sur tout le territoire de la colonie. En novembre 1750, les soldats sont répartis dans les villes de garnison de Québec (648), de Trois-Rivières (202) et de Montréal (650). Sur ces effectifs de 1 500 hommes, 591 sont détachés dans les différents postes relevant du Canada, allant des Grands Lacs jusqu'en Acadie, en passant par l'Ohio ou le lac Champlain.

Pour combler les pertes liées aux décès et aux licenciements de soldats, la France envoie chaque année des recrues. Durant la décennie 1750, les efforts de la France sont considérables, sans précédents. Malgré la capture en mer d'au moins 2 000 recrues destinées à l'ensemble des troupes, 3 546 hommes seront incorporés dans les troupes de la Marine servant au Canada.

À l'automne 1750, 638 anciens soldats sont en service au Canada. Avec les recrues et les volontaires arrivés entre 1750 et 1760, ce sont 4 184 soldats et sous-officiers

Recrues intégrées dans les troupes de la Marine (1750-1760)												
	1750	1751	1752	1753	1754	1755	1756	1757	1758	1759	1760	Total
Canada - recrues	848	47	128	119	70	75	913	750	98	273	220	3 546



Fort Niagara. Les Compagnies de la Marine ont été déployées dans tous les forts français.
Photo fournie par l'auteur.

qui servent au Canada durant la dernière décennie du Régime français.

Traditionnellement, les recrues engagées par le ministère de la Marine étaient le fait d'officiers de la Marine basés à Rochefort ou provenant des colonies. Il était plus rentable, et moins risqué de perdre des recrues par désertion, de les recruter à proximité de Rochefort, lieu habituel de départ du navire du roi qui les transportait dans les colonies. En 1750, ce mode de recrutement est radicalement changé. Dorénavant, les soldats sont recrutés grâce au réseau du chevalier Alexis Magallon de La Morlière. Ses agents recruteurs, particulièrement actifs à Paris, à Liège, à Auxerre, à Lyon et à Grenoble, profitent de la démobilisation massive de soldats au lendemain de la paix de 1748. La Morlière recrute rapidement, mais pas toujours dans le respect des règles, des milliers de recrues et les dirige vers les citadelles de Belle-Île-en-Mer et de Bayonne. À partir de 1751, l'île de Ré deviendra le lieu de rassemblement des recrues avant leur départ pour les colonies. Jean Chrétien Fischer, Gignoux et Boucher à Paris seront aussi chargés du recrutement pour la Marine.

La base de données de la Société de généalogie de Québec vise d'abord à identifier les soldats et sous-officiers ayant servi durant la dernière décennie du Régime français au Canada et à les présenter au moyen de différents éléments biographiques. L'accent est mis sur la carrière militaire, sur leur origine et leur arrivée, et sur leur établissement. Ce n'est pas un outil définitif. Des renseignements seront ajoutés ou corrigés. Dans les prochains mois, les soldats de l'île Royale seront intégrés. D'autres ajouts se feront par la suite.

Contrairement aux troupes de Terre, il n'y a pas de listes de contrôle des troupes qui nous soient parvenues. Toutefois, les listes d'embarquement; l'état civil canadien; les archives hospitalières, notariales et judiciaires et les archives des ports et du ministère de la Marine français permettent de rejoindre presque tous les soldats arrivés durant cette décennie. Ce projet, auquel je travaille depuis plusieurs années, n'aurait pu se réaliser sans l'apport de différents groupes ou personnes. Tous les efforts de mise en valeur des archives du Régime français portent fruit : l'équipe du Programme de recherche en démographie historique (PRDH), avec en particulier Hubert

Charbonneau et Bertrand Desjardins; les relevés des registres de l'Hôtel-Dieu de Québec, faits et publiés par la Société généalogique canadienne-française, grâce aux contributions de Gisèle Monarque et de Marcel Fournier; le projet Montcalm, qui a permis d'amasser certaines données mais surtout de séparer les soldats des troupes de Terre des troupes de la Marine; la banque Parchemin sur les archives notariales, de Normand Robert et d'Hélène Lafortune; le Portail de la généalogie francophone, de Denis Beauregard (FrancoGene); les travaux de Bibliothèque et Archives Canada, de même que les contributions de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, par le projet Champlain. Enfin, l'apport de Roland Grenier, de Guy Parent et de Denis Beauregard à la mise en ligne mérite d'être souligné.

Signalons, ce qui n'est pas négligeable pour le généalogiste, que 600 individus mentionnés dans la base de données se marieront au Canada. Plus nombreux que les soldats établis du régiment de Carignan, ils sont cependant moins visibles. Plusieurs retourneront en France, les autorités britanniques ayant exigé que tout soldat régulier, marié ou pas, soit renvoyé en France. Ceux qui restent se fondent dans une population alors solidement établie, et portent souvent des noms ou des surnoms déjà présents. C'est pourquoi ils sont longtemps passés inaperçus. Rendons-leur hommage en cette année où nous commémorons la dernière victoire française sur le territoire du Québec.



Monument commémoratif des batailles de 1759 et 1760 – Parc des Braves, chemin Sainte-Foy, Québec.
Photo fournie par l'auteur.



À LIVRES OUVERTS

Collaboration

ÉRIC THIERRY, SAMUEL DE CHAMPLAIN, À LA RENCONTRE DES ALGONQUINS ET DES HURONS, 1612-1619, COLLECTION V, QUÉBEC, SEPTENTRION, 2009, 235 PAGES.



Éric Thierry, ce professeur du Nord de la France, poursuit la publication des voyages de Champlain. Il nous avait déjà donné les *Voyages* de 1613 qui reprennent les relations écrites par le célèbre explorateur de 1604 à 1611, sous le titre *Les Fondations de l'Acadie et de Québec*. Cette fois-ci, il poursuit la réédition, en français moderne avec annotations, des écrits du fondateur de la Nouvelle-France pour la période allant des années 1613 jusqu'en 1618. Au risque de me répéter, ce livre s'adresse aux personnes intéressées par les récits de Champlain mais qui n'avaient pas la patience (comme moi) ou l'audace de les lire dans la langue de l'époque. Tout comme le premier volume, celui-ci comprend deux parties, la première portant sur la relation de l'année 1613, la deuxième sur celles des années subséquentes, le tout précédé d'une longue introduction et suivi d'une chronologie, d'une bibliographie et d'un index.

Dans l'introduction, l'auteur nous met en appétit. Il replace Champlain dans le contexte de l'époque; il parle d'un de ses rêves les plus chers, soit celui d'atteindre la mer qui permettrait le passage vers la Chine; il présente les tractations du célèbre navigateur avec les autorités royales et marchandes françaises afin de les convaincre, avec succès, de poursuivre ses explorations; il nous prépare aux rencontres parfois difficiles avec les différents groupes autochtones et parle de la volonté (sincère) de Champlain de les christianiser. Enfin, il s'attarde sur les illustrations laissées par Champlain décrivant la vie de ces derniers, de leur « *qualité ethnographique et du dénigrement systématique... abusif* » qu'en a fait l'historien Bruce G. Trigger.

La première partie est consacrée au voyage de Champlain remontant la rivière des Outaouais en 1613. En deuxième partie, l'auteur séjourne en Huronie en 1615-1616 où il va combattre les Iroquois et, forcé d'hiverner au bord de la baie Georgienne, il en profite pour livrer des descriptions, accompagnées d'illustrations, des us et coutumes de ses nouveaux alliés, en

particulier leur liberté sexuelle, leurs soins aux malades et leurs rites funéraires. Le retour, en 1618, dans la vallée du Saint-Laurent fait également partie de ce chapitre. Dedicacées au roi, ces relations avaient été publiées une première fois en 1619.

Pour situer le lecteur néophyte, on a cru bon d'ajouter une chronologie débutant avec Jean Cabot en 1597 et se terminant avec la fondation de Montréal en 1642. Dommage pour les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec dont l'arrivée avec les Ursulines, en 1639, a été oubliée. De toute façon, la chronologie devrait s'arrêter en 1635 avec la mort de Champlain, le 25 décembre de cette année à Québec.

Tout comme pour le premier volume, l'éditeur a eu la bonne idée d'accompagner l'ouvrage de l'iconographie d'origine et de cartes actuelles qui situent le lecteur dans le temps et dans l'espace. Pour en savoir plus sur Champlain, son œuvre et ses critiques, consultez la bibliographie qui accompagne l'ouvrage. Un index détaillé et très utile complète le volume.

Louis Richer (4140)

GILLES BOULET, JACQUES LACOURSIÈRE, DENIS VAUGEOIS, LE BORÉAL EXPRESS, JOURNAL D'HISTOIRE DU CANADA, 1524-1760, SILLERY (QUÉBEC), SEPTENTRION, 2009, 276 PAGES.



La maison Septentrion a eu la très bonne idée de rééditer ce *journal d'histoire* paru une première fois dans les années 1960, et qui avait encouragé les gens de ma génération à se forger une *conscience historique*, mais qui n'était plus disponible depuis belle lurette. Ce premier volume présente l'histoire du Canada, de 1524 à 1760, de façon différente, sous forme de nouvelles journalistiques, à la fois instructives et divertissantes. Chaque numéro, publié à la fin d'une année choisie, comprend 16 pages. On peut y lire des articles, des entrevues, des dossiers spéciaux, des petites annonces, des lettres des lecteurs, des bandes dessinées (*Pee Wee*), des chroniques (sports et bricolage), le tout accompagné d'illustrations d'époque. Le journal couvre

autant l'événement local qu'international. Pour l'année 1524, on peut lire, entre autres, une *enquête ethnologique* sur les Ojibwas et les Cris. Un dossier sur Jacques Cartier paraît en 1543. On souligne le décès de Galilée, *la coqueluche de Venise*, en 1642 ou encore, la même année, la condamnation de Descartes par le Parlement d'Utrecht. En 1683, on fait rapport sur l'incendie de la Basse-Ville de Québec et sur la récompense du roi à l'explorateur Louis Jolliet, à qui Sa Majesté octroie l'île d'Anticosti. En 1713, on revient sur l'épiscopat de M^{gr} de Laval, cinq ans après son décès. En 1743, on nous fait part de la légende du *Chien d'or* et on présente un dossier sur le patrimoine intitulé *Festival de l'habitation*. En 1756, on nous rappelle qu'il est défendu de glisser dans les rues de Québec. Enfin, un préambule à un débat qui se poursuivra pendant des siècles à venir, en 1760 : on se demande si Montcalm aurait pu vaincre Wolfe devant Québec. À la fin du journal, on peut se retrouver facilement avec un index des sujets. À l'époque, deux autres volumes couvrant les périodes 1760-1810 et 1810-1841 ont suivi. Devant le succès remporté par cette première réédition, l'éditeur a décidé de poursuivre la publication du deuxième volume qui est actuellement disponible. Nous attendrons le troisième dont la réédition est annoncée pour l'automne 2010.

Louis Richer (4140)

WARREN A. PERRIN, UNE SAGA ACADIENNE, 1755-2003, DE BEAUSOLEIL BROUSSARD À LA PROCLAMATION ROYALE, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, ÉDITIONS LAMBDA, 2008, 242 PAGES.



Ce livre a été publié en langue anglaise par Andrepont Publishing L.L.C., Louisiane, en mai 2005, sous le titre *Acadian Redemption, from Beausoleil Broussard to the Queen's Royal Proclamation*. La traduction française a été réalisée par Roger Léger, éditeur des Éditions Lambda, et Guy Thériault, traducteur professionnel de Québec.

L'auteur, M^e Warren Perrin, est un avocat louisianais qui a entrepris, en 1990, des démarches auprès de la Couronne britannique pour qu'elle reconnaisse les conséquences tragiques de la déportation des Acadiens en 1755. Il est un descendant de Joseph dit Beausoleil Broussard à la fois du côté de son père et du côté de sa mère. Il est un ardent défenseur de la culture « cadienne » et du français en Louisiane. Le gouverneur de la Louisiane l'a nommé président du CODOFIL (Conseil pour le

développement du français en Louisiane) en 1994 et il occupe toujours ce poste.

Ce livre relate, à travers les aventures du patriote acadien Beausoleil Broussard, l'histoire de la lutte des Acadiens, depuis leur déportation jusqu'à la proclamation royale édictée par la gouverneure générale du Canada le 9 décembre 2003 et adoptée au nom de la Couronne britannique.

La première partie décrit la vie de la famille Broussard en Acadie, sa participation à la résistance acadienne de 1755 à 1760 vis-à-vis l'administration anglaise qui voulait depuis des années mettre la main sur les terres fertiles des Acadiens, ainsi que le rôle de leader joué par Beausoleil Broussard dans l'établissement des premiers Acadiens en Louisiane dès 1765. On y trouve ensuite une bonne description des débuts de l'installation des Acadiens sur les rives du Mississippi et dans les bayous louisianais. Cette partie du livre se termine par un résumé descriptif du clan Broussard en Louisiane contemporaine, un des plus importants clans d'origine française dans cette région, et un aperçu de l'impact culturel laissé par Beausoleil sur la riche histoire « cajun » de la Louisiane.

La deuxième partie du livre relate la démarche entreprise en 1990 par M^e Warren Perrin pour faire reconnaître les torts causés aux Acadiens, démarche qui a abouti à une proclamation royale au Parlement canadien, reconnaissant les torts causés aux Acadiens lors de la brutale dispersion de 1755. Cette proclamation royale prit effet le 5 septembre 2004; elle désigna le 28 juillet de chaque année, à compter de 2005, *Journée de commémoration du Grand Dérangement*.

Dans ce livre, l'auteur raconte une véritable histoire marquée par la persécution, l'exil, la terreur, le courage, l'espoir et le triomphe, offrant ainsi une rétrospective unique des événements qui ont formé la culture « cadienne » en Louisiane.

L'édition française comprend de nombreux inédits dont un de l'historien français Jean-François Mouhot, des textes d'Euclide Chiasson, ex-président de la Société nationale de l'Acadie, de Stéphane Bergeron, ex-député du Bloc québécois à Ottawa et actuel député de la circonscription de Verchères à l'Assemblée nationale du Québec, ainsi que de l'historien américain John Mack Faragher. On y trouve aussi la traduction française de la *Pétition des Acadiens déportés à Philadelphie adressée au roi George en 1760*, réalisée par Placide Gaudet.

Jacques Gaudet (3101)



SERVICE D'ENTRAIDE

André Dionne (3208)

Lorsque vous prenez le temps de nous préciser certains indices, cela nous conduit plus facilement au chaînon à découvrir. Par exemple : « Date, lieu du mariage et les parents de **William Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon (Raymond Rioux 4003) ».

Légende

Q = Question du présent numéro

R = Réponse complète

P = Réponse partielle

Les membres qui désirent recevoir plus rapidement une réponse à leur demande peuvent ajouter à leur question leur adresse courriel.

Par exemple : Q6111R signifie qu'à la question 6111 du présent numéro nous avons trouvé une réponse; Q6114 signifie qu'à la question 6114 du présent numéro nous n'avons aucune réponse pour le moment; 6066R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Béland	Marie-Anne	Lainé dit Laliberté	Ferdinand	Q6111R
Denis	Thomas	Campault	Archange	Q6114
Dennis	Jean	Lanouet	Élizabeth	Q6108
Desjardins	Joseph	Daigle	Joséphine	6066R
Foubert	Antoine	Lapierre	Henriette	Q6110
Goulet	François-Xavier	Orion	Henriette	Q6107R
Harel	Jean-François	Brunet	Marie-Madeleine	Q6116
Lamarre/Ouellet	Hypolite	(1) Bérubé (2) Côté (3) Méthot	(1) Rosalie (2) Sophie (3) Emma	6063R
Renaud	Joseph	Michon	Marie Louise	Q6113R
Rhéaume	Jacques	Denis	Marie	Q6115R
Roy	Pierre	(1) Vaillant (2) Roberge	(1) Bibiane (2) Louise-Éloïse	6085R
Tremblay	Denis			Q6112
Cimetière Saint-Louis				Q6109R

QUESTIONS

- 6107 Mariage et parents de François-Xavier **Goulet** et Henriette **Orion**; il épouse en secondes noces Henriette Côté le 28 janvier 1840 à la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. (Charles Goulet, 4620)
- 6108 Origines et dates de naissance de Jean **Dennis** marié à Élizabéth **Lanouet** ainsi que la date de leur mariage. (Wellie Lafond, 3704)
- 6109 Endroit où se trouve le cimetière Saint-Louis. (Nancy Glose, 3045)
- 6110 Parents et origine d'Antoine **Foubert** qui épouse Henriette **Lapierre** le 6 juillet 1840 à la paroisse de Notre-Dame d'Ottawa. (Louisette Lortie, 3126)
- 6111 Date de décès de Marie-Anne **Béland** qui épouse Ferdinand **Lainé** dit **Laliberté** le 6 août 1850 à Sainte-Foy. (Louisette Lortie, 3126)
- 6112 Dans le PRDH, on mentionne un Denis **Tremblay** comme le fils de 17 ans de Pierre Tremblay et Ozanne

Achon, l'ancêtre de tous les Tremblay. Il serait donc né en 1664 selon le recensement de 1681. Cependant, l'année 1664 est aussi l'année de naissance de Jacques Tremblay, 1662 celle de Michel et 1665 celle de Marguerite. Ainsi, Denis aurait vraisemblablement pu naître en 1663, l'année du grand tremblement de terre. Dans tous les documents que j'ai vérifiés à ce jour, je n'ai rien trouvé au nom de Denis en 1663. Denis et Jacques, nés en 1664, seraient-ils la même personne? Y a-t-il vraiment eu un Denis Tremblay? Tout éclaircissement à ce sujet serait grandement apprécié. (Daniel Auger, 5736)

- 6113 Mariage et parents de Joseph **Renaud** et Marie Louise **Michon**. (Yolande Renaud, 1023)
- 6114 Descendance, s'il y a lieu, de Thomas **Denis** et Archange **Campault** mariés le 19 mai 1794 à l'île Perrot. (Wellie Lafond, 3704)
- 6115 Parents de Jacques **Rhéaume** et Marie **Denis** qui se sont épousés le 23 août 1849 à Laval. (Wellie Lafond, 3704)

6116 Qui sont les vrais parents de Jean-François **Harel**, né vers 1675? Tout d'abord, lors de son contrat de mariage devant le notaire Antoine Adhémar en date du 16 septembre 1703 avec Marie-Madeleine **Brunet**, on le dit fils de Jean Harel et Marie-Thérèse Gannez. Le lendemain, lors de son mariage en l'église de Notre-Dame à Montréal, soit le 17 septembre 1703, on inscrit dans l'acte Jean-François Jeanrel, fils de feu Jean Janrel et Marie Billodeau. Aussi à noter que son père, Jean Harel, est décédé le 5 janvier 1716 à Sorel. Dans le PRDH, on mentionne un Jean Harel et une Marie Pescher, qui parfois devient Marie Légal aux baptêmes de François, le 22 avril 1680, et de Jacqueline, le 9 juin 1684 à Gentilly. Alors, qui est l'épouse de Jean Harel (Jeanrel)? Est-ce Marie Billodeau, Marie-Thérèse Gannez ou Marie Pescher (Marie Légal)? (Jean-Marc Harel, 5464)

RÉPONSES

6063 Hypolite **Lamare** (Charles, Adèle Otys) épouse en premières noces Rosalie **Bérubé** (Anselme, Scholas-tique Michaud) le 11 juillet 1871 à Saint-Octave-de-Métis. Ils font baptiser une fille, Floride Lamare, le 6 mars 1873 à Saint-Octave-de-Métis. Floride Lamare décède quelque temps après. Le 23 juillet 1871, Hypolite Lamare et Rosalie Bérubé sont parrain et marraine de Sophie Lamare (sœur d'Hypolite), fille de Charles Lamare et Adèle Otys, à Saint-Octave-de-Métis, aussi le 16 juin 1873, de Flore Bérubé (nièce), fille de Magloire Bérubé (frère de Rosalie) et Marie Mignaut, également à Saint-Octave-de-Métis. Rosalie Bérubé, épouse de Hypolite Lamare, décède le 1^{er} janvier 1875 à l'hôpital de la Marine et est inhumée le 6 janvier 1875 au cimetière Saint-Charles à Québec; elle est âgée de 36 ans. Le 5 juillet 1875, à l'église de Saint-Jean-Baptiste à Québec, Hyppolite Ouellet, veuf de Rosalie Bérubé, épouse en deuxièmes noces Sophie **Côté** (Isaïe, Démerise Saint-Pierre). Sophie Côté décède le 20 et est inhumée le 22 juin 1901 à l'église de Saint-Roch à Québec. En troisièmes noces, Hippolyte Ouellet, veuf de Sophie Côté, épouse Emma **Méthot** (François, Marguerite Roberge) le 21 avril 1902 à Saint-Roch de Québec. Cette dernière décède le 23 et est inhumée le 25 avril 1928 au cimetière Saint-Charles. Le 25 septembre 1882, Hypolite Ouellet et Sophie Côté font baptiser un fils, Joseph Honoré, né le 23, à Saint-Jean-Baptiste de Québec. Ce dernier décède le 23 et est inhumé le 28 septembre 1883 à Saint-Roch de Québec à l'âge de un an; il porte le nom de Joseph Lamarre dans le registre de la paroisse. Un autre enfant, Émile Ouellet dit Lamarre, fils d'Hippolyte Ouellet dit Lamarre et de défunte Sophie Côté, épouse Émélie Dionne le 26 mai 1902 à Saint-Roch de Québec. Le recensement de 1861 (cf. *Rimouski, Mac Nider Township*, page 48) note Charles Lamarre, 33 ans,

Adèle Otisse, 30 ans, Hypolite Lamarre, 10 ans (né vers 1851). Charles Lamare (Gabriel, Geneviève Lizotte) et Adèle Otis (Benjamin, Justine Boudreau) se sont mariés le 23 octobre 1854 à Sainte-Flavie. Au recensement de 1911, on trouve Paul (Hippolyte) Ouellet, né en mars 1851, et Emma, son épouse. Le 5 mars 1851 à Sainte-Flavie, Matane, on trouve un Paul Tohin, illégitime, né de parents inconnus; le parrain est Thon Atisse, la marraine Esther Atisse; ce sont le frère et la soeur d'Adèle Otis qui épouse Charles Lamarre. Adèle Otis a-t-elle eu un enfant avec un nommé Ouellet avant son mariage? On trouve Adèle Otis avec sa famille au recensement de 1852, mais Paul n'est pas là. (Michel Drolet, 3674; Paul Lessard, 2661)

6066 Joseph **Desjardins** époux de Joséphine **Daigle** est décédé le 11 et est inhumé le 13 mars 1919 dans la paroisse de Notre-Dame-des-Prodiges à Kedgwick, comté de Restigouche, NB. (Michel Drolet, 3674)

6085 Pierre **Roy**, qui a épousé Louise-Éloïse **Roberge**, avait épousé en premières noces Bibiane **Vaillant** le 14 juillet 1845 à Montréal, paroisse de Notre-Dame. Pierre Roy est le fils de Pierre Roy et Geneviève Carrier-Lebrun; Bibiane est la fille d'Alexis Vaillant et Marie Guilbault. Pierre Roy serait un descendant de Nicolas Leroy et Jeanne Lelièvre. Sources : Drouin femmes, Fonds Drouin. (Alain Roy, 5857)

6107 François-Xavier **Goulet** (Jean-Baptiste, Josephthe Léveillé) épouse Henriette **Saint-Pierre**, fille naturelle et mineure, le 18 octobre 1825 à Québec, paroisse de Notre-Dame; le témoin de l'épouse est le tuteur François Saint-Pierre. Leurs enfants sont : Félicité-Hélène Goulet (François-Xavier, Henriette Saint-Pierre) née le 9 et baptisée le 10 octobre 1826 à la paroisse de Notre-Dame-de-Québec; elle décède le 25 et est inhumée le 27 septembre 1830 à la paroisse de Notre-Dame à Montréal, âgée de 4 ans. François-Xavier Goulet (François-Xavier, Henriette Arvion) est né le 9 et baptisé le 10 septembre 1830 à la paroisse de Notre-Dame à Montréal; il décède le 24 et est inhumé le 25 avril 1831 à la paroisse de Notre-Dame à Montréal, âgé de 8 mois. Louis-Xavier Goulet (François-Xavier, Henriette Orion) né le 9 et baptisé le 11 novembre 1832 à Montréal, paroisse de Notre-Dame; il décède le 15 et est inhumé le 16 juillet 1834 sous le prénom de François-Xavier, âgé de un an et 8 mois, fils de François-Xavier Goulet et Henriette Dessin dit Saint-Pierre à la paroisse de Notre-Dame à Montréal. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)

6109 Cette question, soit la localisation du cimetière Saint-Louis, est imprécise. Si ce cimetière est à Québec, il y a deux possibilités. En consultant Pierre-Georges Roy, *Les cimetières de Québec*, Lévis, 1944, aux pages 213 et suivantes, il est question du cimetière Saint-Louis ou des Cholériques situé sur la Grande

Allée Est, sur le site actuel de la résidence Saint-Patrick (ancien site de l'église Saint-Patrick), à l'est de l'avenue De Salaberry. Dans le même volume, aux pages 253 et suivantes, on mentionne un cimetière protestant désigné par Roy comme le cimetière de la porte Saint-Louis. Il précise qu'à partir de 1767, les protestants de Québec se servirent de la gorge du bastion près de la porte Saint-Louis pour l'inhumation de leurs morts, jusqu'en 1779. Il y aurait eu quelque 200 inhumations. Pour compléter cette réponse, il faudrait consulter les ouvrages sur les fortifications de Québec réalisés par Parcs Canada. (Jacques Fortin, 0334)

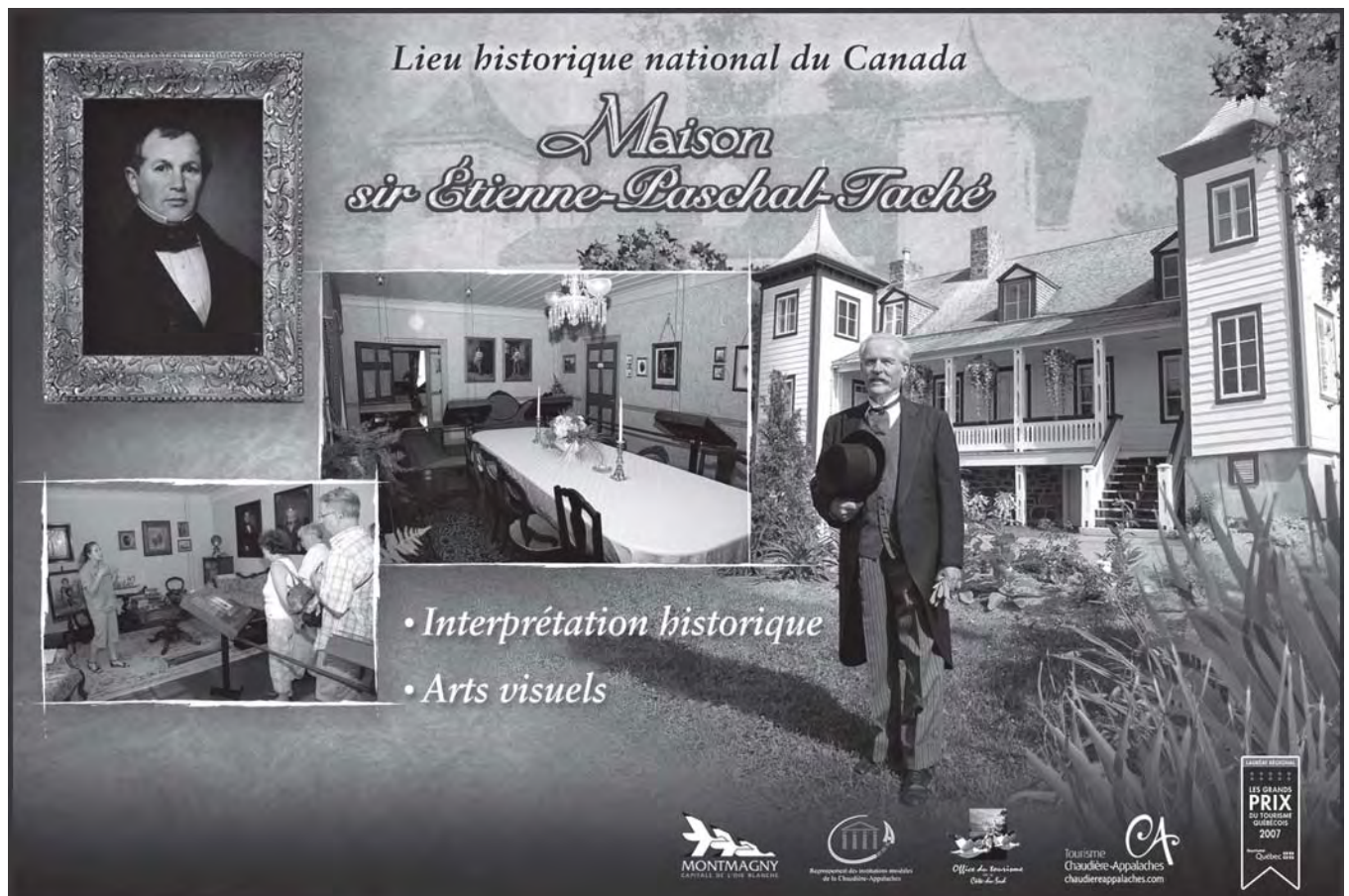
- 6111 Marie-Anne **Béland** est décédée le 24 mars 1911, sépulture le 27 à Saint-Romuald-d'Etchemin. On la dit âgée de 79 ans, épouse de feu Ferdinand **Laliberté**. Présents à l'inhumation : Édouard Laliberté, Étienne Robitaille et plusieurs autres. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6113 Joseph Renaud (Pierre, Louise Verret) épouse en premières noces Louise Fréchette, le 12 septembre 1848 à Loretteville. Cette dernière décède le 19 et est

inhumée le 21 mai 1854 à Loretteville, elle est âgée de 20 ans. À la tutelle de l'enfant de Joseph Renaud et Louise Fréchette, le 25 juillet 1855, de même qu'à l'inventaire des biens n° 1237 à la même date devant le notaire Lefrançois, Joseph Renaud déclare qu'il est veuf de Louise Fréchette et qu'il a convolé en secondes noces avec Marie-Louise Michon, son épouse actuelle. Louise Michon (Pierre Michon, Marie Bédard) est née et a été baptisée le 8 avril 1832 à Loretteville. Elle décède le 11 et est inhumée le 13 mai 1881 à la paroisse de Saint-Sauveur à Québec, à l'âge de 49 ans. Joseph Renaud, veuf de Louise Michon, décède le 3 et est inhumé le 5 février 1884 à la paroisse de Saint-Sauveur à Québec, à l'âge de 59 ans. Le mariage de Joseph et Louise Michon demeure introuvable à ce jour. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)

- 6115 Jacques **Rhéaume** (Joseph Rhéaume et Charlotte Gagné) a épousé Marie **Denny** (Thomas Denny et Catherine Malan) le 23 août 1849 à Sainte-Brigitte-de-Laval, comté de Montmorency. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)

Lieu historique national du Canada

*Maison
sir Étienne-Paschal-Taché*



• *Interprétation historique*

• *Arts visuels*

MONTMAGNY
CAPITAL DE L'EST

Appartenance des institutions membres
de la Chaîne d'Appalaches

Office du Tourisme
Chaudière-Appalaches

TOURISME
Chaudière-Appalaches
chaudiereappalaches.com

LES GRANDS
PRIX
du TOURISME
CHAUDIÈRE-APPALACHES
2007
Québec, Q.C.

Numéro

63
2009



SOMMAIRE

Les Premières Nations et la Guerre de la Conquête (1754-1765) • **Denys Delâge**

Québec 1713. Le palais de l'intendant brûle • **Marcel Moussette**

Pierre Bédard : le devoir et la justice. 1^{re} partie : la liberté du Parlement et de la presse • **Gilles Gallichan**

Que sont mes amis devenus... Le réseau social d'Aristide Filiatreault, musicien et journaliste • **Marie-Thérèse Lefebvre**

Les Jeune-Canada ou les « Jeune-Laurentie »? La recherche d'un nationalisme (1932-1938) • **Yvan Lamonde**

Gilles Corbeil (1920-1986), un 'passeur tranquille' • **Laurier Lacroix**

Châtelaine à Expo 67, Chronique de la modernité • **Jocelyne Mathieu**

Culture, loisir, villégiature et tourisme dans les budgets des ménages québécois, 1969-2006 • **Simon Langlois**

Numéro

62
2008

Kebhek, Uepishtikueiau ou Québec : histoire des origines. 2^e partie – Le choc culturel : « le diable rusé fait le singe partout » • **Denys Delâge**

La colonisation des milieux humides en Nouvelle-France : le point de vue de l'archéologie • **Marcel Moussette**

Québec: chroniques d'une ville assiégée (II^e partie : 1759) • **Bernard Andrès**

La session ardente : fureur et violences au Parlement en 1849 • **Gilles Gallichan**

La collection comme temps de la Nation. Les premières acquisitions du Musée de la province de Québec en 1920 • **Laurier Lacroix**

La Relève (1934-1939), Maritain et la crise spirituelle des années 1930 • **Yvan Lamonde**

Budgets de famille et genres de vie au Québec dans la seconde moitié du XX^e siècle • **Simon Langlois**

De fraternelles agapes : Tavibois et quelques autres rendez-vous des Dix (1965-1967) • **Jocelyne Mathieu**

La vie culturelle à Québec (1791-2008). Essai d'interprétation • **Fernand Harvey**

Numéro

61

QUÉBEC
VILLE
D'HISTOIRE
1608-2008

La Ville de Québec et le défi de la capitale (1841-1865) • **Gilles Gallichan**

Le rôle de la musique dans la tradition des fêtes commémoratives à Québec entre 1859 et 1959 •

Marie-Thérèse Lefebvre

Les Fêtes de Champlain lors du 350^e anniversaire de Québec. À propos de la reconstitution des costumes • **Jocelyne Mathieu**

Faucher de Saint-Maurice, pionnier de l'archéologie historique au Québec • **Marcel Moussette**

Kebhek, Uepishtikueiau ou Québec : histoire des origines • **Denys Delâge**

Québec 1759 : chroniques d'une ville assiégée (1^{re} partie : de 1628 à 1711) • **Bernard Andrès**

Itinéraire de quatre pionnières de la vie culturelle à Québec après 1945 (Françoise La Rochelle-Roy, Simone Bussièrès, Georgette Lacroix, Monique Duval) • **Fernand Harvey**

Sociologie de la ville de Québec • **Simon Langlois**

André Laurendeau en Europe (1935-1937) : la recherche d'un nouvel ordre • **Yvan Lamonde**

Abonnement annuel 39,95 \$ (un numéro par année)
(anciens numéros également disponibles)



Les Éditions La Liberté
2360 Chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4H2
Téléphone et télécopieur : (418) 658-3763
Courriel : liberte@mediom.qc.ca

**ÉGALEMENT
DISPONIBLE
EN LIBRAIRIE**

Pour les sommaires des volumes 1 (1936) à 63 (2009), consulter le site Internet de la Société des Dix : www.societedesdix.info

INDEX DU VOLUME 36 DE *L'ANCÊTRE*

À livres ouverts	Richer, Louis	59 - 60 - 141 - 217- 218 - 285
À livres ouverts	Parent, Mariette	60 - 217
À livres ouverts	Gaudet, Jacques	286
Acquisition des fiches acadiennes du fonds Drouin	Société de généalogie de Québec	135
Archives (Les) vous parlent du ... Portail de BAnQ – site web	Lessard, Rénald et Lord, Monique	57
Archives (Les) vous parlent du ... Service cinématographique	Lessard, Rénald	137
Archives (Les) vous parlent de ... La bibliothèque du Centre d'archives de Québec	Lessard, Rénald	215
Archives (Les) vous parlent des ... Compagnies franches de la Marine	Lessard, Rénald	283
Assemblée générale annuelle 2010 – Convocation et Comité de mise en candidature		164
Augustines de Québec, Répertoire des – 1 ^{re} partie	Olivier, Jacques	17
Augustines de Québec, Répertoire des – 2 ^e partie	Olivier, Jacques	107
Augustines de Québec, Répertoire des – 3 ^e partie	Olivier, Jacques	177
Augustines de Québec, Répertoire des – 4 ^e partie	Olivier, Jacques	246
Belleau-Larose « voyageurs », Les	Belleau, Irène	183
BMS2000 – Annonce de la version 13	Groupe BMS2000	136
BMS2000 – Redevances	Groupe BMS2000	163
Conférence – À l'aube de la conquête, les Tarieu de Lanaudière.....	Imbault, Sophie.....	31
Conférence – La vie urbaine dans la vallée laurentienne au XVIII ^e siècle....	Lachance, André.....	97
Conférence – Plaisir d'amour et crainte de Dieu au Bas-Canada	Gagnon, Serge	195
Corrections à <i>L'Ancêtre</i>	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	194 - 202
Cousins généalogiques – Labeaume – L'Allier – Plamondon.....	Gignac, Julien	47
Cousins généalogiques – Bourassa – Lévesque	Gignac, Julien	203
Creste devant la Prévôté, Des	Crête, Georges	168
Creste devant la Prévôté, Louis	Crête, Georges	269
Décès au champ d'honneur de Valère Montminy en 1918	Genest, Marcel A.	21
Échos de la bibliothèque	Ménard-Poirier, Bibiane	68 - 148
Enquête généalogique – Pauline Marois	Richer, Louis	11
Enquête généalogique – Robert Normand	Gariépy, Alain; Sylvestre, Jacqueline	85
Enquête généalogique – Joseph-Édouard Alain	Gariépy, Alain	166
Familles – Rassemblement de familles – Dubé		16
Familles – Rassemblement de familles – Belleau dit Larose		56
Familles – Rassemblement de familles – Fortin		240
Familles – Rassemblement de familles – Leclerc, Leclair et Leclair		292
Familles – Rassemblement de familles – Michel et Taillon		240
Familles – Rassemblement de familles – Veilleux		268
Gagné dit Bellavance, Étienne-Alexis, seigneur-habitant	Côté, Stéphane	23
Généalogie et informatique – Choix d'un logiciel de généalogie	Simard, Guy	13
Généalogie et informatique – Vous avez dit GEDCOM?	Simard, Guy	123
Généalogie et informatique – Une bonne méthode de classement	Simard, Guy	199
Généalogie et informatique – Le Web 2.0 – vous connaissez?	Simard, Guy	271
Généalogie insolite – Changement de nom, changement de sexe	Richer, Louis	49
Généalogie insolite – Les grands oubliés de 1759-1760	Richer, Louis	127
Généalogie insolite – Qui dit mieux?	Richer, Louis	205
Généalogie insolite – Esclaves, citoyens à part	Richer, Louis	275
Généalogiste juriste (Le) – Jean-Charles Bonenfant, professeur	Deraspe, Raymond	53
Généalogiste juriste (Le) – Rodolphe E. Mackay, notaire	Deraspe, Raymond	131
Généalogiste juriste (Le) – Pierre Letarte, juge	Deraspe, Raymond	211
Généalogiste juriste (Le) – Gabrielle Vallée, juge	Deraspe, Raymond	279
Hommage à Jean-Jacques Saintonge	Brien, Gabriel	20
Hommage à Paul-André Dudé	Bélanger, André G.	20
Hommage à Jean Morichon	Banville, Michel; Parent, Mariette	112
Hommage à Jean-Claude Marchand.....	Bélanger, André G.	112
Hommage à Yvon Hamel	Deraspe, Raymond	240
Hommage aux bénévoles	Bélanger, André G.	228
Héraldique (L') et vous – De la devise héraldique - 1 ^{re} partie	Boudreau, Claire	51
Héraldique (L') et vous – De la devise héraldique - 2 ^e partie	Boudreau, Claire	129

Héraldique (L') et vous – L'origine des armoiries - 1 ^{re} partie	Boudreau, Claire	209
Héraldique (L') et vous – L'origine des armoiries - 2 ^e partie	Boudreau, Claire	277
Immigration portugaise au Québec, de 1608 à 1900	Racine, Denis	37
Index du volume 36 de <i>L'Ancêtre</i>	Olivier, Jacques.....	291
Lambert, Qui est ce Dr J. O.	Olivier, Jacques	64
Marceau, Joseph – patriote exilé en Australie	Thibault, Fernand	189
Médaille d'honneur de la France à Marcel Fournier	Société de généalogie de Québec	207
Membres publient (Nos) – BMS de Saint-Patrice de Douglastown	Réhel, Éline	67
Membres publient (Nos) – Boissonneau dit Saintonge	Boissonneau, Claudette	156
Membres publient (Nos) – Débuts – famille Verret en Amérique	Verret, Louis	156
Membres publient (Nos) – Famille acadienne à Saint-Jean-Port-Joli.....	Thériault, Jean-Daniel	136
Membres publient (Nos) – Familles de Saint-Nicolas	Morin, Hervé	4
Membres publient (Nos) – Histoire et généalogie - famille Busque.....	Busque, Maurice	156
Membres (Nouveaux) du 7 avril au 30 juin 2009	Normand, André	4
Membres (Nouveaux) du 1 ^{er} juillet au 13 octobre 2009	Normand, André	136
Membres (Nouveaux) du 14 octobre 2009 au 11 janvier 2010	Normand, André	188
Membres (Nouveaux) du 12 janvier au 12 avril 2010.....	Normand, André	268
Mères de la nation – Marguerite Abraham – Hélène Calais	Dubé, Paul-André †	5
Mères de la nation – Élis. Aubert – Jeanne-Marguerite Le Chevalier.....	Dubé, Paul-André †	81
Mères de la nation – Françoise Boivin – Martine Crosnier – Anne Colin....	Dubé, Paul-André †	157
Mères de la nation – Marguerite Bulté – Marguerite Hyardin– Élisabeth Doucine	Dubé, Paul-André †	229
Moreau, la famille et son patrimoine à Sainte-Foy	Santerre, Renaud	251
Notule – Dictée Lepère et Lamère	Almanach ancien inconnu	50
Nouvelles de la Société	Bélanger, André G.	9 - 81 - 161 - 233
Pillard, Catherine – statut de Fille du roi contesté par ADN	Saint-Hilaire, Guy	180
Politique de rédaction – Revue <i>L'Ancêtre</i>	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	30
Prix de <i>L'Ancêtre</i> volume 35 – Lauréats	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	76
Prix de <i>L'Ancêtre</i> volume 36 – Modalités	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	36
Rapport annuel 2008-2009	Bélanger, André G.	235
Recensement de 1901 – Dates de naissance exactes?	Parent, Guy; Richer, Louis; Parent, Roger.....	263
Rechercher, c'est simple ou compliqué	Lamoureux, Michel	221
Rechercher pour mieux raconter – Faire sa généalogie – Son histoire de famille	Parent, Guy; Richer, Louis	241
Regard sur les revues	Vallée, Mario	65 - 146
Richard, L'ancêtre Michel	Dubé, Jean	87
Routhier à Sainte-Foy et maison Belleau-Routhier, Les familles	Santerre, Renaud	113
Salpêtrière de Paris, La	Belleau Irène	45
Service d'entraide	Dionne, André	61 - 143 - 219 - 287
Succession mal ficelée, Une	Genest, Marcel A.	111
Tanguay, Cyprien, et recensement canadien de 1871	Gagnon, Jacques	101



RASSEMBLEMENT ANNUEL DES FAMILLES LECLERC, LECLAIR ET LECLAIRE



Le 7^e rassemblement annuel des familles **Leclerc, Leclair et Leclaire** se tiendra à Saint-Jean-Port-Joli, le samedi 14 août prochain. L'invitation est donc lancée à tous les membres de l'Association des familles Leclerc, ainsi qu'à tous les Leclerc de la grande région de Montmagny-L'Islet-Kamouraska à participer à cette grande réunion de familles.

La programmation des activités prévues et le formulaire d'inscription seront communiqués à la mi-juin. Faites vos réservations pour l'hébergement dès que possible, s'il y a lieu.

Pour de plus amples informations :

Association des familles Leclerc www.associationfamillesleclerc.ca

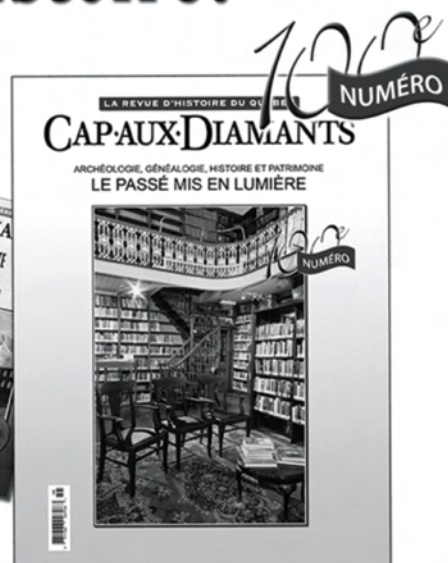
Téléphone : 418 878-3722, poste 2118

Déjà 25 ans d'histoire!



Tél. : (418) 656-5040
Téléc. : (418) 656-7282
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Visitez notre site Internet :
www.capauxdiamants.org



LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX-DIAMANTS



2326, CHEMIN SAINTE-FOY, QUÉBEC (QUÉBEC)

418 657-1718

TÉLÉCOPIEUR : 418 657-1677
prem-imp@biz.videotron.ca

- PHOTOCOPIES LIBRE-SERVICE
- PHOTOCOPIES NOIRES
- PHOTOCOPIES COULEUR
- IMPRIMERIE
- GRAPHISME
- RELIURE
(SPIRALE, CERLOX, BROCHAGE,
THERMORELIURE)
- PLASTIFICATION
- TROUAGE, PLIAGE, COLLAGE
- NUMÉROTAGE

RENCONTRES MENSUELLES

Endroit :

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge
Québec (Québec)

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres

Le mercredi 22 septembre 2010

Rentrée à la SGQ

1. La remise du prix de l'Ancêtre et les prix de reconnaissances;
2. Remise des Plumes de Paon;
3. Bureau québécois d'attestation des compétences généalogiques (BQACG);
4. Congrès du 50^e en 2011;
5. Information et discussion ouverte avec les participants.

Les rencontres pour les mois d'octobre, novembre et décembre seront annoncées dans la revue de septembre.



Société de généalogie de Québec

CENTRE DE DOCUMENTATION ROLAND-J.-AUGER

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

HORAIRE D'ÉTÉ

Pour la période s'échelonnant du :
24 juin au 7 juillet, les locaux seront fermés;
du 8 juillet au 2 septembre, les locaux seront ouverts le jeudi seulement de 9 h 30 à 20 h 30;
horaire régulier à partir du 8 septembre.

COLLECTION DU FONDS DROUIN NUMÉRISÉ DISPONIBLE POUR CONSULTATION.

Publications de la Société : Répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

**Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval**

Tous les services sont fermés le lundi.

Manuscrits et microfilms

Mardi et vendredi 9 h à 17 h
Mercredi et jeudi 9 h à 21 h
Samedi et dimanche 9 h à 17 h

La communication des documents se termine
15 minutes avant l'heure de fermeture.

Bibliothèque : archivistique, généalogie, histoire du Québec
et de l'Amérique française et administration gouvernementale.
Mardi au vendredi 9 h à 17 h

Archives iconographiques, cartographiques, architecturales et
audiovisuelles.

Mardi au vendredi 9 h à 17 h